

# Fonds Scotia

## Prospectus simplifié<sup>MC</sup>

Parts de catégorie A et de catégorie F (à moins d'indication contraire) et parts de catégorie I et de catégorie prestige en cas d'indication

### Fonds de quasi-liquidités

Fonds Scotia des bons du Trésor  
(parts de catégorie A seulement)  
Fonds Scotia privilégié des bons du Trésor  
(parts de catégorie A seulement)  
Fonds Scotia du marché monétaire  
(parts de catégorie A, de catégorie I  
et de catégorie prestige offertes)  
Fonds Scotia du marché monétaire en \$ US  
(parts de catégorie A seulement)

### Fonds de revenu

Fonds Scotia hypothécaire de revenu  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia de revenu canadien  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia d'obligations en \$ US  
Fonds Scotia d'obligations mondiales  
(parts de catégorie I offertes)

### Fonds équilibrés

Fonds Scotia de revenu mensuel diversifié  
Fonds Scotia canadien équilibré  
Fonds Scotia canadien de répartition tactique d'actifs

### Fonds d'actions

#### Fonds d'actions canadiennes

Fonds Scotia de dividendes canadiens  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia de valeurs canadiennes de premier ordre  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia de croissance canadienne  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia d'actions canadiennes à faible capitalisation  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia des ressources  
(parts de catégorie I offertes)

#### Fonds d'actions américaines

Fonds Scotia de croissance américaine  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia d'actions américaines de valeur  
(parts de catégorie I offertes)

#### Fonds d'actions internationales

Fonds Scotia d'actions internationales de valeur  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia européen  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia de la région du Pacifique  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia d'Amérique latine  
(parts de catégorie I offertes)

#### Fonds d'actions mondiales

Fonds Scotia de croissance mondiale  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia d'actions mondiales à faible capitalisation  
(parts de catégorie I offertes)

Fonds Scotia potentiel mondial  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia mondial des changements climatiques  
(parts de catégorie I offertes)

### Fonds indiciels

Fonds Scotia indiciel obligataire canadien  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia indiciel canadien  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia indiciel américain  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia CanAm<sup>®</sup> indiciel  
Fonds Scotia indiciel Nasdaq  
Fonds Scotia indiciel international  
(parts de catégorie I offertes)

### Portefeuilles Scotia

#### Portefeuilles Sélection Scotia<sup>®</sup>

Portefeuille de revenu et de croissance modérée Sélection Scotia  
Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Sélection Scotia  
Portefeuille de croissance moyenne Sélection Scotia  
Portefeuille de croissance dynamique Sélection Scotia

#### Portefeuilles Partenaires Scotia<sup>®</sup>

Portefeuille de revenu et de croissance modérée Partenaires Scotia  
Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Partenaires Scotia  
Portefeuille de croissance moyenne Partenaires Scotia  
Portefeuille de croissance dynamique Partenaires Scotia

#### Portefeuilles Scotia Vision<sup>MC</sup>

Portefeuille Scotia Vision prudente 2010  
(parts de catégorie A seulement)  
Portefeuille Scotia Vision dynamique 2010  
(parts de catégorie A seulement)  
Portefeuille Scotia Vision prudente 2015  
(parts de catégorie A seulement)  
Portefeuille Scotia Vision dynamique 2015  
(parts de catégorie A seulement)  
Portefeuille Scotia Vision prudente 2020  
(parts de catégorie A seulement)  
Portefeuille Scotia Vision dynamique 2020  
(parts de catégorie A seulement)  
Portefeuille Scotia Vision prudente 2030  
(parts de catégorie A seulement)  
Portefeuille Scotia Vision dynamique 2030  
(parts de catégorie A seulement)

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces parts et toute personne qui donne à entendre le contraire commet une infraction.

Les Fonds Scotia et les parts qu'ils offrent aux termes du présent prospectus simplifié ne sont pas inscrits auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Les parts des Fonds ne peuvent être offertes et vendues aux États-Unis que conformément à des dispenses d'inscription.

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	i	Fonds Scotia indiciel américain .....	68
<b>Information propre à chacun des organismes de placement collectif décrits dans le présent document</b> .....	1	Fonds Scotia CanAm indiciel .....	70
		Fonds Scotia indiciel Nasdaq .....	72
		Fonds Scotia indiciel international .....	74
<b>Fonds communs Scotia</b>		<b>Portefeuilles Scotia</b>	
<b>Fonds de quasi-liquidités</b>		<i>Portefeuilles Sélection Scotia</i>	
Fonds Scotia des bons du Trésor .....	6	Portefeuille de revenu et de croissance modérée Sélection Scotia .....	78
Fonds Scotia privilégié des bons du Trésor .....	7	Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Sélection Scotia .....	80
Fonds Scotia du marché monétaire .....	8	Portefeuille de croissance moyenne Sélection Scotia .....	82
Fonds Scotia du marché monétaire en \$ US .....	10	Portefeuille de croissance dynamique Sélection Scotia .....	84
<b>Fonds de revenu</b>		<i>Portefeuilles Partenaires Scotia</i>	
Fonds Scotia hypothécaire de revenu .....	14	Portefeuille de revenu et de croissance modérée Partenaires Scotia .....	86
Fonds Scotia de revenu canadien .....	16	Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Partenaires Scotia .....	88
Fonds Scotia d'obligations en \$ US .....	18	Portefeuille de croissance moyenne Partenaires Scotia .....	90
Fonds Scotia d'obligations mondiales .....	20	Portefeuille de croissance dynamique Partenaires Scotia .....	92
<b>Fonds équilibrés</b>		<i>Portefeuilles Scotia Vision</i>	
Fonds Scotia de revenu mensuel diversifié .....	24	Portefeuille Scotia Vision prudente 2010 .....	94
Fonds Scotia canadien équilibré .....	26	Portefeuille Scotia Vision dynamique 2010 .....	96
Fonds Scotia canadien de répartition tactique d'actifs .....	28	Portefeuille Scotia Vision prudente 2015 .....	98
<b>Fonds d'actions</b>		Portefeuille Scotia Vision dynamique 2015 .....	100
<i>Fonds d'actions canadiennes</i>		Portefeuille Scotia Vision prudente 2020 .....	102
Fonds Scotia de dividendes canadiens .....	32	Portefeuille Scotia Vision dynamique 2020 .....	104
Fonds Scotia de valeurs canadiennes de premier ordre .....	34	Portefeuille Scotia Vision prudente 2030 .....	106
Fonds Scotia de croissance canadienne .....	36	Portefeuille Scotia Vision dynamique 2030 .....	108
Fonds Scotia d'actions canadiennes à faible capitalisation ..	38	<b>Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme ?</b> .....	111
Fonds Scotia des ressources .....	40	<b>Modalités d'organisation et de gestion des Fonds communs Scotia</b> .....	116
<i>Fonds d'actions américaines</i>		<b>Achats, substitutions et rachats</b> .....	118
Fonds Scotia de croissance américaine .....	42	<b>Services facultatifs</b> .....	122
Fonds Scotia d'actions américaines de valeur .....	44	<b>Frais</b> .....	124
<i>Fonds d'actions internationales</i>		<b>Rémunération du courtier</b> .....	128
Fonds Scotia d'actions internationales de valeur .....	46	<b>Rémunération du courtier payée à partir des frais de gestion</b> .....	130
Fonds Scotia européen .....	48	<b>Incidences fiscales pour les épargnants</b> .....	130
Fonds Scotia de la région du Pacifique .....	50	<b>Quels sont vos droits ?</b> .....	131
Fonds Scotia d'Amérique latine .....	52		
<i>Fonds d'actions mondiales</i>			
Fonds Scotia de croissance mondiale .....	54		
Fonds Scotia d'actions mondiales à faible capitalisation .....	56		
Fonds Scotia potentiel mondial .....	58		
Fonds Scotia mondial des changements climatiques .....	60		
<b>Fonds indiciels</b>			
Fonds Scotia indiciel obligataire canadien .....	64		
Fonds Scotia indiciel canadien .....	66		

# Introduction

Les termes *nous*, *notre* et *nos* figurant dans ce document renvoient à Placements Scotia Inc. Le *Groupe Banque Scotia* comprend La Banque de Nouvelle-Écosse (Banque Scotia), Montréal Trust, Trust National, Société de Fiducie Banque de Nouvelle-Écosse (Trust Scotia) et Scotia Capitaux Inc.

Le présent prospectus simplifié contient des renseignements importants choisis pour vous aider à prendre une décision éclairée concernant un placement dans les Fonds Scotia et à comprendre vos droits en tant qu'épargnant.

Il se divise en deux parties. La première partie, qui va de la page 1 à la page 110, contient de l'information propre à chacun des Fonds. La deuxième partie, qui va de la page 111 à la page 131, contient de l'information générale sur l'ensemble des Fonds.

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur chacun des Fonds dans leur notice annuelle, leurs derniers états financiers annuels et intermédiaires déposés et dans leurs derniers rapports annuels et intermédiaires de la direction sur le rendement des fonds déposés. Ces documents sont intégrés par renvoi dans le présent prospectus simplifié, de sorte qu'ils en font légalement partie intégrante, comme s'ils en constituaient une partie imprimée.

Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire de la notice annuelle, des états financiers des Fonds et des rapports de la direction sur le rendement des fonds, en composant le 1-800-387-5004 pour le service en français ou le 1-800-268-9269 (416-750-3863 à Toronto) pour le service en anglais ou en vous adressant à votre représentant en épargne collective. Vous trouverez aussi ces documents sur le site Internet, à l'adresse [www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com).

On peut également obtenir ces documents et d'autres renseignements concernant les Fonds sur le site Internet [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

# Information propre à chacun des organismes de placement collectif décrits dans le présent document

Les Fonds Scotia constituent un groupe de 56 organismes de placement collectif (OPC) divisés en six catégories : les fonds de quasi-liquidités, les fonds de revenu, les fonds équilibrés, les fonds d'actions (notamment les fonds d'actions canadiennes, américaines, internationales et mondiales), les portefeuilles indicels et les Portefeuilles Scotia (notamment les Portefeuilles Sélection Scotia, les Portefeuilles Partenaires Scotia et les Portefeuilles Scotia Vision). Tous les Fonds Scotia mis en vente aux termes du présent prospectus simplifié offrent des parts de catégorie A. Certains des Fonds offrent également des parts de catégorie F, des parts pour clients privés Scotia, des parts de catégorie conseillers, des parts de catégorie prestige et des parts de catégorie I. Seules les parts de catégorie A, de catégorie F, de catégorie I et de catégorie prestige sont offertes en vente aux termes du présent prospectus simplifié.

Les catégories comportent des frais de gestion différents et s'adressent à différents épargnants. Les parts de catégorie A sont offertes à tous les épargnants. Les parts de catégorie F ne sont généralement offertes qu'aux épargnants qui ont des comptes comportant des frais auprès de ScotiaMcLeod, division de Scotia Capitaux Inc. Nous pouvons de temps à autre offrir des parts de catégorie F à d'autres épargnants. Les parts pour clients privés Scotia s'adressent aux épargnants qui ont signé une convention de gestion carte blanche avec Gestion de Placements Scotia Cassels Limitée ou avec Trust Scotia. Les parts de catégorie conseillers sont offertes par l'entremise de courtiers autorisés, y compris ScotiaMcLeod. Les parts de catégorie prestige ne sont offertes qu'aux épargnants qui effectuent le placement minimal requis que nous établissons à l'occasion. Les parts de catégorie I ne sont offertes qu'aux investisseurs institutionnels admissibles ainsi qu'à d'autres épargnants admissibles. Vous trouverez plus de renseignements à propos des différentes catégories de parts à la page 118.

## Descriptions des Fonds

Dans les pages suivantes, vous trouverez des descriptions détaillées de chacun des Fonds pour vous aider à prendre une décision quant au choix de placement. Le texte de chaque rubrique dans la description de chaque Fonds vous indique ce qui suit.

## Détail du Fonds

Il s'agit d'un bref aperçu de chaque Fonds comprenant sa date de création et son admissibilité pour les régimes enregistrés, comme les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), et les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) et les comptes d'épargne libres d'impôt (CELI).

Tous les Fonds sont ou devraient être des placements admissibles pour les régimes enregistrés. Dans certains cas, nous pouvons limiter les achats de parts de certains Fonds par certains régimes enregistrés.

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

Cette rubrique vous indique les objectifs de placement fondamentaux du Fonds et les stratégies qu'il utilise pour tenter de réaliser ces objectifs. Tout changement apporté aux objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

## Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des placements qui tirent leur valeur du prix d'un autre placement ou des fluctuations anticipées des taux d'intérêt, des taux de change ou des indices boursiers. Les instruments dérivés sont habituellement des contrats conclus avec une autre partie en vue d'acheter ou de vendre un bien à une date ultérieure et à un prix convenu. Les options, les contrats à terme de gré à gré et les swaps constituent des exemples d'instruments dérivés.

- Les *options* confèrent généralement à leur porteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un bien, comme un titre ou une devise, à un prix et à un moment convenus. Le porteur de l'option verse habituellement à l'autre partie un paiement en espèces, appelé prime, pour avoir convenu de lui accorder l'option.
- Les *contrats à terme de gré à gré* constituent des ententes visant la vente ou l'achat d'un bien, comme un titre ou une devise, à un prix et à un moment convenus. Les parties doivent conclure le marché ou parfois verser ou recevoir un paiement en espèces même si le prix a fluctué au moment de la conclusion du marché.
- Les *swaps* sont des contrats conclus entre deux parties ou plus dans le but d'échanger des montants en principal ou des paiements établis d'après le rendement de différents placements.

Un Fonds peut recourir à des instruments dérivés tant qu'il les utilise conformément à ses objectifs de placement et qu'il respecte les règlements canadiens sur les valeurs mobilières. Tous les Fonds peuvent utiliser des instruments dérivés pour couvrir leurs placements à l'égard des pertes résultant de variations des taux de change, des taux d'intérêt et des cours boursiers. Certains des Fonds peuvent également utiliser les instruments dérivés pour obtenir une exposition aux marchés financiers ou pour investir indirectement dans des titres ou d'autres biens, ce qui peut être plus économique que d'acheter les titres ou biens directement.

Si un Fonds utilise les instruments dérivés à des fins autres que de couverture, il doit détenir suffisamment d'espèces ou d'instruments du marché monétaire pour couvrir intégralement ses positions, comme l'exigent les règlements sur les valeurs mobilières.

## Placements dans d'autres organismes de placement collectif

Les Portefeuilles Sélection Scotia, les Portefeuilles Partenaires Scotia et les Portefeuilles Scotia Vision fournissent aux épargnants des solutions gérées par des professionnels et conçues pour s'adapter à leur profil d'investissement. Contrairement à la plupart des OPC qui font des placements dans des titres individuels, chacun des Portefeuilles Sélection Scotia, des Portefeuilles Partenaires Scotia et des Portefeuilles Scotia Vision investit dans un ensemble d'OPC différents. Les OPC inclus dans les Portefeuilles Partenaires Scotia sont offerts par certaines des plus grandes familles d'OPC au Canada, y compris les Fonds Scotia. Les OPC choisis à même les Fonds Scotia forment une partie importante des placements des Portefeuilles Sélection Scotia et des Portefeuilles Scotia Vision.

Les Portefeuilles Sélection Scotia, les Portefeuilles Partenaires Scotia et les Portefeuilles Scotia Vision vous offrent :

- une répartition stratégique de l'actif;
- une diversification par aire géographique;
- une diversification liée au style adopté par le conseiller en valeurs;
- une révision continue de la répartition de l'actif et de la sélection des fonds;
- le rajustement continu du portefeuille dans le but de garantir la conservation à long terme de la répartition de l'actif pertinente.

La sélection des fonds sous-jacents pour les Portefeuilles Sélection Scotia, les Portefeuilles Partenaires Scotia et les Portefeuilles Scotia Vision est soumise à un processus de placement en plusieurs étapes.

Avant de recommander au conseiller en valeurs des Portefeuilles Partenaires Scotia l'ajout d'un fonds aux Portefeuilles Partenaires Scotia ou le retrait d'un fonds de ces portefeuilles, nous procédons à un examen approfondi d'organismes de placement collectif appropriés de tiers et des Fonds Scotia. Lorsque nous recommandons un organisme de placement collectif au conseiller en valeurs, nous tenons compte de la composition de l'actif de chacun des Portefeuilles Partenaires Scotia qui sont conçus pour différents types d'épargnants présentant des profils distincts en ce qui a trait au risque et au rendement. Chaque Portefeuille Partenaires Scotia est diversifié en fonction de la catégorie d'actifs, de la capitalisation, de la région géographique et du style de placement. Nous suivons les fonds sur une base régulière et nos recommandations sont fondées sur les caractéristiques quantitatives et qualitatives des fonds et les avantages sous l'angle de la diversification qu'ils apportent à chacun des Portefeuilles Partenaires Scotia. La décision quant au choix des fonds dans lesquels investir ou dont il faut se départir et du moment de la vente ou de l'achat de titres revient au conseiller en valeurs des Portefeuilles Partenaires Scotia.

La création des Portefeuilles Sélection Scotia a débuté par un examen approfondi de l'éventail des Fonds Scotia. Au moyen d'une méthodologie analogue à celle utilisée pour les Portefeuilles Partenaires Scotia, les fonds dont l'ajout aux Portefeuilles Sélection Scotia ou le retrait de ces portefeuilles

est recommandé au conseiller en valeurs font l'objet d'une analyse quantitative et qualitative rigoureuse, qui comporte une compréhension en profondeur des conseillers en valeurs responsables des fonds. Chaque Portefeuille Sélection Scotia est géré selon sa composition d'actifs et diversifié en fonction de la catégorie d'actifs, de la capitalisation boursière, de la région géographique et du style de placement. Les Portefeuilles Sélection Scotia peuvent également comprendre une combinaison de stratégies de placement actives et passives. Nous suivons les Portefeuilles Sélection Scotia sur une base régulière et, à l'instar des Portefeuilles Partenaires Scotia, la décision quant au choix des fonds dans lesquels investir ou dont il faut se départir et du moment de la vente ou de l'achat de titres revient au conseiller en valeurs des Portefeuilles Sélection Scotia.

Comme pour les Portefeuilles Sélection Scotia, la création des Portefeuilles Scotia Vision a commencé par une analyse des Fonds disponibles et de leurs conseillers en valeurs. La répartition de l'actif de chaque Fonds a été professionnellement conçue pour être diversifiée à différents niveaux afin de mettre l'accent sur un rendement global équilibré tout en limitant les risques. De plus, chaque Portefeuille Scotia Vision est surveillé de façon continue pour assurer une diversification adéquate. Sa stratégie de répartition de l'actif est rajustée de manière professionnelle afin qu'elle soit plus prudente à l'approche de sa date cible. Les Portefeuilles Scotia Vision conviennent tout particulièrement à des épargnants qui ont des objectifs financiers bien définis qu'ils veulent atteindre dans un délai non moins défini.

Scotia Capitaux Inc. examine les Portefeuilles Sélection Scotia, les Portefeuilles Partenaires Scotia et les Portefeuilles Scotia Vision et joue un rôle central de façon continue dans le suivi des fonds sous-jacents et dans la composition de l'actif.

Certains des autres Fonds peuvent investir la totalité ou une partie de leur actif dans d'autres OPC à l'occasion. Lorsqu'il décide d'investir dans d'autres OPC, le conseiller en valeurs peut prendre en considération divers critères, dont le style de gestion, le rendement du placement et son uniformité, les caractéristiques de risque et la qualité du gestionnaire ou du conseiller en valeurs de l'OPC.

### **Les Fonds qui participent à des opérations de mise en pension et de prise en pension**

Certains Fonds peuvent conclure des conventions de mise en pension ou de prise en pension pour réaliser un revenu additionnel à partir des titres qu'ils détiennent en portefeuille. Lorsqu'un OPC accepte de vendre un titre à un prix et de le racheter à une date ultérieure donnée (habituellement à un prix inférieur), il conclut une opération de mise en pension. Lorsqu'un OPC accepte d'acheter un titre à un prix et de le vendre à une date ultérieure donnée (habituellement à un prix plus élevé), il conclut une opération de prise en pension. Vous trouverez une description des stratégies que les Fonds utilisent pour minimiser les risques associés à ces opérations sous la rubrique *Risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension* à la page 114.

## Les Fonds qui prêtent leurs titres

Certains des Fonds peuvent conclure des opérations de prêt de titres pour réaliser un revenu additionnel à partir des titres qu'ils détiennent en portefeuille. Un OPC peut prêter certains des titres qu'il détient dans son portefeuille à des prêteurs admissibles moyennant une garantie appropriée. Vous trouverez une description des stratégies que les Fonds utilisent pour minimiser les risques associés à ces opérations sous la rubrique *Risque associé aux opérations de prêt de titres* à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Cette rubrique vous indique les risques associés à un placement dans le Fonds. Vous trouverez une description de chacun des risques à la rubrique *Risques spécifiques aux organismes de placement collectif* à la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Cette rubrique peut vous aider à déterminer si le Fonds convient à votre portefeuille. Il ne se veut qu'un guide général uniquement. Pour obtenir des conseils à propos de votre portefeuille, vous devriez consulter votre représentant en épargne collective. Si vous n'en avez pas, vous pouvez consulter un de nos représentants à toute succursale de la Banque Scotia ou en appelant à l'un des bureaux de ScotiaMcLeod.

## Politique en matière de distributions

Cette rubrique vous indique à quel moment, le cas échéant, le Fonds distribue habituellement un revenu et des gains en capital aux porteurs de parts. Le Fonds peut également effectuer des distributions à d'autres moments.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et dans des comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces. Pour obtenir des renseignements sur l'imposition des distributions, veuillez vous reporter à la rubrique *Incidences fiscales pour les épargnants* à la page 130.

## Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Il s'agit d'un exemple des frais que le Fonds pourrait payer. Il est conçu pour vous aider à comparer le coût d'un placement dans un Fonds avec le coût d'un placement dans d'autres OPC. Chaque Fonds paie ses propres frais. Comme ce paiement réduit le rendement du Fonds, il a des répercussions sur vous.

Le tableau vous indique combien le Fonds aurait payé de frais sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %. Les renseignements du tableau supposent que le ratio des frais de gestion (RFG) du Fonds est demeuré le même, pendant chaque période indiquée, que celui de son dernier exercice terminé. Lorsqu'un Fonds n'offre pas de parts de catégorie F ou de catégorie I ou qu'il n'a pas distribué de parts de catégorie A, de catégorie F ou de catégorie I avant le 31 décembre 2007, aucune information sur les frais du Fonds

n'est disponible pour cette catégorie. Vous trouverez plus de renseignements concernant les frais à la rubrique *Frais* à partir de la page 124.



---

## Fonds de quasi-liquidités

Fonds Scotia des bons du Trésor

Fonds Scotia privilégié des bons du Trésor

Fonds Scotia du marché monétaire

Fonds Scotia du marché monétaire en \$ US

Les fonds de quasi-liquidités visent à fournir une sécurité et un revenu d'intérêt. Ils comportent le risque le plus faible parmi les Fonds Scotia puisqu'ils investissent dans des placements à court terme de très grande qualité, comme des bons du Trésor et d'autres instruments du marché monétaire. Ces Fonds sont gérés de façon à maintenir une valeur par part constante. Le revenu d'intérêt variera en fonction des taux d'intérêt à court terme.

Les fonds de quasi-liquidités peuvent ajouter stabilité et liquidité à votre portefeuille. Ils sont également un bon choix si vous souhaitez avoir un accès rapide à votre capital ou êtes à la recherche d'une solution de rechange aux autres placements à court terme ou à un compte d'épargne.

# Fonds Scotia des bons du Trésor

## Détail du Fonds

Type de fonds	Fonds du marché monétaire canadien
Date de création	Le 3 octobre 1991
Type de titres	Parts de catégorie A de fiducie de fonds commun de placement
Admissible pour les régimes enregistrés ?	Oui
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements Scotia Cassels Limitée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est de fournir un revenu et de la liquidité tout en offrant une grande sécurité. Le Fonds investit surtout dans les bons du Trésor du gouvernement du Canada et d'autres titres de créance à court terme garantis par le gouvernement du Canada.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Fonds investit dans des titres ayant une durée maximale de un an. La durée moyenne des placements du Fonds peut varier de 30 à 90 jours.

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse des taux d'intérêt et des courbes de rendement pour choisir les placements individuels et gérer la durée moyenne des placements du Fonds. Il peut également utiliser des instruments dérivés, comme les options, les contrats à terme de gré à gré et les swaps pour gérer cette durée moyenne. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières.

Le Fonds vise à maintenir une valeur par part constante de 10,00 \$ en créditant le revenu et les gains en capital quotidiennement et en les distribuant mensuellement.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Le risque principal associé à un placement dans ce Fonds est le risque associé au taux d'intérêt.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

Le Fonds vise à maintenir une valeur par part constante de 10,00 \$, mais il y a un risque qu'elle change.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous souhaitez obtenir un revenu d'intérêt et de la liquidité ainsi qu'un niveau élevé de sécurité;
- vous investissez à court terme;
- votre tolérance au risque est faible et vous recherchez la sécurité du capital.

## Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu au plus tard le dernier jour ouvrable de chaque mois. Il distribue les gains en capital au plus tard le dernier jour ouvrable de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

## Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	\$ 11,48	36,19	63,43	144,40

# Fonds Scotia privilégié des bons du Trésor

## Détail du Fonds

Type de fonds	Fonds du marché monétaire canadien
Date de création	Le 10 juillet 1992
Type de titres	Parts de catégorie A de fiducie de fonds commun de placement
Admissible pour les régimes enregistrés ?	Oui
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements Scotia Cassels Limitée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est de fournir un revenu et de la liquidité tout en offrant une grande sécurité. Le Fonds investit surtout dans les bons du Trésor du gouvernement du Canada et d'autres titres de créance à court terme garantis par le gouvernement du Canada.

Le Fonds verse une remise, appelée distribution sur les frais de gestion, de 0,20 % lorsque la valeur du Fonds dans un compte est de 250 000 \$ à 1 million de dollars, et de 0,35 % lorsque la valeur du Fonds dans un compte est supérieure à 1 million de dollars. Si vous êtes admissible à une distribution sur les frais de gestion, vous pouvez vous attendre à réaliser un revenu supérieur à ce que vous réaliseriez autrement.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Fonds investit dans des titres ayant une durée maximale de un an. La durée moyenne des placements du Fonds peut varier de 30 à 90 jours.

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse des taux d'intérêt et des courbes de rendement pour choisir les placements individuels et pour gérer la durée moyenne des placements des Fonds. Il peut également utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme de gré à gré et les swaps pour rajuster cette durée moyenne. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières.

Le Fonds tente de maintenir une valeur par part constante de 10,00 \$ en créditant le revenu et les gains en capital quotidiennement et en les distribuant mensuellement.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Le risque principal associé à un placement dans ce Fonds est le risque associé au taux d'intérêt.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

Le Fonds vise à maintenir une valeur par part constante de 10,00 \$, mais il y a un risque qu'elle change.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous avez au moins 100 000 \$ à investir dans le Fonds;
- vous souhaitez obtenir un revenu d'intérêt et un niveau élevé de sécurité et de liquidité;
- vous investissez à court terme;
- votre tolérance au risque est faible et vous recherchez la sécurité du capital.

## Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu le dernier jour ouvrable de chaque mois. Il distribue les gains en capital au plus tard le dernier jour ouvrable de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

## Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	\$ 5,64	17,77	31,15	70,91

# Fonds Scotia du marché monétaire

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds du marché monétaire canadien
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 30 août 1990 Parts de catégorie I : le 20 juin 2005 Parts de catégorie prestige : le 24 novembre 2008
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie I et de catégorie prestige de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de Placements Scotia Cassels Limitée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est de fournir un revenu et de la liquidité tout en offrant une grande sécurité. Le Fonds investit surtout dans des titres à revenu fixe à court terme de qualité supérieure émis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales du Canada, des banques, des sociétés de fiducie et des sociétés canadiennes.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Fonds investit généralement dans des titres ayant une durée d'au plus une année. Il investit dans des titres qui ont reçu une cote de crédit de R-1(bas) ou une cote supérieure de Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS) ou une cote équivalente d'une autre agence de notation agréée. La durée moyenne des placements du Fonds peut varier de 30 à 90 jours.

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse des taux d'intérêt, des courbes de rendement et du crédit pour choisir les placements individuels et pour gérer la durée moyenne des placements du Fonds. Le conseiller en valeurs peut utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme de gré à gré et les swaps pour rajuster cette durée moyenne, pour rajuster le risque associé au crédit, pour obtenir ou réduire une exposition aux titres produisant du revenu et pour protéger le Fonds contre les variations des taux d'intérêt et des taux de change. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières.

Le Fonds vise à maintenir une valeur par part constante de 10,00 \$ en créditant le revenu et les gains en capital quotidiennement et en les distribuant mensuellement.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé au crédit.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux fonds sous-jacents;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux porteurs de parts importants.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

Le Fonds vise à maintenir une valeur par part constante de 10,00 \$, mais il y a un risque qu'elle change.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous souhaitez obtenir un revenu d'intérêt et de la liquidité ainsi qu'un niveau élevé de sécurité;
- vous investissez à court terme;
- votre tolérance au risque est faible et vous recherchez la sécurité du capital.

## Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu au plus tard le dernier jour ouvrable de chaque mois. Il distribue les gains en capital au plus tard le dernier jour ouvrable de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

## Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 11,69	36,84	64,57	146,97
Parts de catégorie I	\$ 0,31	0,97	1,70	3,87

# Fonds Scotia du marché monétaire en \$ US

## Détail du Fonds

Type de fonds	Fonds du marché monétaire américain
Date de création	Le 29 septembre 1996
Type de titres	Parts de catégorie A de fiducie de fonds commun de placement
Admissible pour les régimes enregistrés ?	Oui
Conseiller en valeurs	Gestion de Placements Scotia Cassels Limitée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est de fournir un revenu et de la liquidité tout en offrant une grande sécurité. Il investit surtout dans des bons du Trésor et d'autres instruments du marché monétaire libellés en dollars US et qui sont émis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales du Canada, par des sociétés canadiennes et par des entités supranationales comme la Banque mondiale.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Fonds investit généralement dans des titres d'une durée d'au plus un an. Il investit dans des titres ayant reçu la cote de crédit de R-1(bas) ou une cote supérieure de Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS) ou une cote équivalente d'une autre agence de notation agréée. La durée moyenne des placements du Fonds peut varier de 30 à 90 jours.

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse des taux d'intérêt, des courbes de rendement et du crédit pour choisir les placements individuels et pour gérer la durée moyenne des titres des Fonds. Le conseiller en valeurs peut utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme de gré à gré et les swaps pour rajuster cette durée moyenne, pour rajuster le risque associé au crédit, pour obtenir ou réduire une exposition aux titres produisant du revenu et pour protéger le Fonds contre les variations des taux d'intérêt et des taux de change. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon permise par les règlements sur les valeurs mobilières.

Le Fonds vise à maintenir une valeur par part constante de 10,00 \$ US en créditant le revenu et les gains en capital quotidiennement et en les distribuant mensuellement.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de

réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les principaux risques associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé au crédit.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

Le Fonds tente de maintenir une valeur par part constante de 10,00 \$ US, mais il y a un risque qu'elle change.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous souhaitez obtenir un revenu d'intérêt, une exposition au dollar US et de la liquidité avec un niveau élevé de sécurité;
- vous investissez à court terme;
- votre tolérance au risque est faible et vous recherchez la sécurité du capital.

## Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu au plus tard le dernier jour ouvrable de chaque mois. Il distribue les gains en capital au plus tard le dernier jour ouvrable de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

---

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	\$ 11,28	35,54	62,30	141,82



---

## Fonds de revenu

Fonds Scotia hypothécaire de revenu

Fonds Scotia de revenu canadien

Fonds Scotia d'obligations en \$ US

Fonds Scotia d'obligations mondiales

Les fonds de revenu visent à offrir une possibilité de revenu d'intérêt plus élevé que les fonds de quasi-liquidités. Ils investissent surtout dans des titres à revenu fixe de qualité supérieure, comme les obligations, les créances hypothécaires et les actions produisant des dividendes. Ces fonds sont plus risqués que les fonds de quasi-liquidités puisqu'ils sont plus sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt et à la solvabilité des émetteurs.

Les fonds de revenu peuvent ajouter une possibilité de revenu à votre portefeuille. Ils constituent également un bon choix si vous souhaitez un revenu plus élevé de moyen à long terme et pouvez tolérer des baisses possibles de la valeur de votre placement à court terme.

# Fonds Scotia hypothécaire de revenu

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds à revenu fixe à court terme canadien
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 30 novembre 1992 Parts de catégorie F : le 14 août 2001 Parts de catégorie I : le 28 avril 2003
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de Placements Scotia Cassels Limitée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est de fournir un revenu d'intérêt périodique. Il investit surtout dans des créances hypothécaires de qualité supérieure visant des immeubles résidentiels au Canada. Ces créances hypothécaires :

- sont garanties ou assurées par le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux du Canada ou leurs organismes, ou
- constituent des prêts hypothécaires de premier rang ordinaires dont le coefficient du prêt en fonction de la valeur est d'au plus 75 %, à moins que l'excédent ne soit assuré par une compagnie d'assurance agréée ou autorisée aux termes des lois fédérales et provinciales.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse des taux d'intérêt et des courbes de rendement pour choisir les placements individuels et pour gérer la durée moyenne des placements du Fonds. Banque Scotia achètera toute créance hypothécaire qui est en défaut si elle a été achetée à la Société hypothécaire Scotia et l'achètera à un prix égal à son montant en capital plus tout intérêt impayé. Ainsi, le Fonds n'assume pas le risque de défaut à l'égard de ces créances hypothécaires.

Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif dans des titres à revenu fixe émis par le gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des administrations municipales du Canada et par des sociétés. Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres étrangers partout dans le monde.

Le conseiller en valeurs peut :

- utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour rajuster la durée moyenne des placements

du Fonds et le risque associé au crédit, pour obtenir ou réduire une exposition aux titres produisant du revenu et pour protéger le Fonds contre les variations des taux d'intérêt et des taux de change. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières;

- investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou dans des titres quasi liquides pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le conseiller en valeurs peut effectuer des opérations fréquentes sur les placements du Fonds. Ces opérations peuvent augmenter les frais de négociation, ce qui peut diminuer le rendement du Fonds et augmenter également la possibilité que vous receviez des gains en capital imposables si vous détenez les parts du Fonds dans un compte non enregistré.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Le risque principal d'un placement dans ce Fonds est le risque associé au taux d'intérêt.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé au crédit;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux porteurs de parts importants;
- risque associé aux fonds sous-jacents (au 10 octobre 2008, le Fonds Scotia de revenu mensuel diversifié, le Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Sélection Scotia et le Portefeuille de revenu et de croissance modérée Sélection Scotia détenaient environ 32,1 %, 19,8 % et 12,4 %, respectivement, des parts en circulation du Fonds).

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous souhaitez obtenir un revenu d'intérêt périodique;
- vous investissez pour une période d'au moins trois ans;
- votre tolérance au risque est de faible à moyenne.

## Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu au plus tard le dernier jour ouvrable de chaque mois. Il distribue les gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

## Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 17,94	56,55	99,12	225,62
Parts de catégorie F	\$ 4,51	14,22	24,92	56,73
Parts de catégorie I	\$ 3,49	10,99	19,26	43,83

# Fonds Scotia de revenu canadien

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds à revenu fixe canadien
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : novembre 1957 Parts de catégorie F : le 14 août 2001 Parts de catégorie I : le 10 décembre 2002
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de Placements Scotia Cassels Limitée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est de fournir un revenu d'intérêt périodique élevé et des gains en capital modestes. Le Fonds investit surtout dans les titres suivants :

- les obligations et bons du Trésor émis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales du Canada, et par des sociétés canadiennes;
- les instruments du marché monétaire émis par des sociétés canadiennes, dont les billets de trésorerie, les acceptations bancaires, les titres adossés à des créances hypothécaires et les certificats de placement garanti;
- les actions produisant des dividendes de qualité supérieure de sociétés canadiennes.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Les titres ayant une durée de un an ou moins recevront une cote de crédit de R-2 (bas) ou une cote supérieure de Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS), ou une cote équivalente d'une autre agence de notation agréée. Les titres dont la durée est de plus de une année recevront une cote de crédit de BBB (bas) ou une cote supérieure de DBRS, ou une cote équivalente d'une autre agence de notation agréée.

La durée moyenne des placements du Fonds variera en fonction de la situation sur le marché. Le conseiller en valeurs rajuste la durée moyenne des placements pour tenter d'optimiser le rendement tout en minimisant le risque associé au taux d'intérêt.

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse des taux d'intérêt et des courbes de rendement pour choisir les placements particuliers et gérer la durée moyenne des placements du Fonds. Il analyse le risque associé au crédit pour repérer

les titres qui offrent des possibilités de rendement élevé et qui présentent un niveau de risque acceptable.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres étrangers partout dans le monde.

Le conseiller en valeurs peut :

- utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour rajuster la durée moyenne des placements du Fonds et le risque associé au crédit, pour obtenir ou réduire une exposition aux titres produisant du revenu et pour protéger le Fonds contre les variations des taux d'intérêt et des taux de change. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières;
- investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou des titres quasi liquides pour tenter de protéger le Fonds au cours d'un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le conseiller en valeurs peut effectuer des opérations fréquentes sur les placements du Fonds. Ces opérations peuvent augmenter les frais de négociation, ce qui peut diminuer le rendement du Fonds et augmenter également la possibilité que vous receviez des gains en capital imposables si vous détenez les parts du Fonds dans un compte non enregistré.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé au crédit.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;

- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux porteurs de parts importants;
- risque associé aux fonds sous-jacents (au 10 octobre 2008, le Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Sélection Scotia détenait environ 15,3 % des parts en circulation du Fonds).

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

### Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous souhaitez obtenir un revenu d'intérêt périodique élevé;
- vous investissez pour une période d'au moins trois ans;
- votre tolérance au risque est de faible à moyenne.

### Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu au plus tard le dernier jour ouvrable de chaque mois. Il distribue les gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 15,07	47,50	83,26	189,52
Parts de catégorie F	\$ 8,30	26,17	45,88	104,43
Parts de catégorie I	\$ 0,10	0,32	0,57	1,29

# Fonds Scotia d'obligations en \$ US

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds à revenu fixe mondial
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 27 novembre 1991 Parts de catégorie F : le 11 juillet 2001
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A et de catégorie F de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de Placements Scotia Cassels Limitée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est de fournir un revenu d'intérêt élevé. Il investit surtout dans les obligations et les bons du Trésor libellés en dollars US émis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales du Canada, par des sociétés canadiennes et par des organismes supranationaux, comme la Banque mondiale.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Les titres dont la durée est de une année ou moins recevront une cote de crédit de R-2 (bas) ou une cote supérieure de Dominion Bond Rating Service Limited (DBRS), ou une cote équivalente d'une autre agence de notation agréée. Les titres dont la durée est de plus de une année recevront une cote de crédit de BBB (bas) ou une cote supérieure de DBRS, ou une cote équivalente d'une autre agence de notation agréée.

La durée moyenne des placements du Fonds peut varier en fonction de la situation sur le marché. Le conseiller en valeurs rajuste la durée moyenne pour tenter d'optimiser le rendement tout en minimisant le risque associé au taux d'intérêt.

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse des taux d'intérêt et des courbes de rendement pour choisir les placements particuliers et gérer la durée moyenne des placements du Fonds. Il analyse le risque associé au crédit pour repérer les titres qui offrent une possibilité de rendement élevé et qui présentent un degré acceptable de risque.

Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de son actif dans des titres étrangers.

Le conseiller en valeurs peut :

- utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour rajuster la durée moyenne des placements du Fonds et le risque associé au crédit, pour obtenir ou réduire une exposition aux titres produisant du revenu et pour protéger le Fonds contre les variations des taux d'intérêt et des taux de change. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières;
- investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou des titres quasi liquides pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé au crédit.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux porteurs de parts importants.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous souhaitez obtenir un revenu d'intérêt périodique élevé et une exposition aux dollars américains;
- vous investissez pour une période d'au moins trois ans;
- votre tolérance au risque est moyenne.

### Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu au plus tard le dernier jour ouvrable de chaque mois. Il distribue les gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 18,76	59,13	103,65	235,93
Parts de catégorie F	\$ 10,66	33,61	58,90	134,08

# Fonds Scotia d'obligations mondiales

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds à revenu fixe mondial
<b>Date de création</b>	Part de catégorie A : le 4 juillet 1994 Parts de catégorie F : le 19 novembre 2002 Parts de catégorie I : le 28 avril 2003
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de Placements Scotia Cassels Limitée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est de fournir un revenu d'intérêt périodique élevé. Il investit surtout dans les obligations libellées en devises et les instruments du marché monétaire émis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales du Canada, par des sociétés canadiennes, par des gouvernements et des sociétés à l'étranger et par des organismes supranationaux, comme la Banque mondiale.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

La durée moyenne des placements du Fonds peut varier en fonction de la situation sur le marché. Le conseiller en valeurs rajuste la durée moyenne pour tenter d'optimiser le rendement tout en minimisant le risque associé au taux d'intérêt.

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse des taux d'intérêt et des courbes de rendement pour choisir les placements particuliers et gérer la durée moyenne des placements du Fonds. Il analyse le risque associé au crédit pour repérer les titres qui offrent une possibilité de rendement élevé et qui présentent un degré acceptable de risque.

À des fins de diversification, le Fonds détient des titres libellés en diverses devises.

Le conseiller en valeurs peut :

- utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour rajuster la durée moyenne des placements du Fonds, pour rajuster le risque associé au crédit, pour obtenir ou réduire une exposition aux titres produisant du revenu et pour protéger le Fonds contre les variations des taux d'intérêt et des taux de change. Il

n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières;

- investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou des titres quasi liquides pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé au change;
- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé au crédit;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé à des titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux porteurs de parts importants;
- risque associé aux fonds sous-jacents (au 10 octobre 2008, le Portefeuille Scotia Vision prudente 2015, le Portefeuille Scotia Vision prudente 2020 et le Portefeuille Scotia Vision prudente 2010 détenaient environ 14,5 %, 10,2 % et 13,1 %, respectivement, des parts en circulation du Fonds).

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous souhaitez obtenir un revenu d'intérêt périodique élevé tiré de titres à revenu fixe libellés en diverses devises;

- vous investissez pour une période d'au moins trois ans;
- votre tolérance au risque est moyenne.

### Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu au plus tard le dernier jour ouvrable de chaque mois. Il distribue les gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 20,71	65,27	114,41	260,43
Parts de catégorie F	\$ -	-	-	-
Parts de catégorie I	\$ 0,82	2,59	4,53	10,31



---

## Fonds équilibrés

Fonds Scotia de revenu mensuel diversifié

Fonds Scotia canadien équilibré

Fonds Scotia canadien de répartition tactique d'actifs

Les fonds équilibrés offrent des titres de participation, des titres à revenu fixe et des titres quasi liquides qui sont regroupés en un seul placement. Les conseillers en valeurs rajustent la répartition de l'actif au fur et à mesure des variations de la situation sur le marché afin d'augmenter la possibilité de rendement élevé tout en gérant le risque. En règle générale, les fonds équilibrés seront moins volatils que les fonds d'actions, mais plus volatils que les fonds de revenu. Pour bon nombre d'épargnants, les fonds équilibrés constituent un choix de placement sans complication pour une bonne partie ou l'ensemble de leur portefeuille.

# Fonds Scotia de revenu mensuel diversifié

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds équilibré neutre canadien
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 20 juin 2005 Parts de catégorie F : le 31 août 2005
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A et de catégorie F de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de Placements Scotia Cassels Limitée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est d'offrir un revenu mensuel périodique et une certaine appréciation du capital.

Il investit surtout dans un portefeuille diversifié de titres générant un revenu, dont les suivants :

- des actions ordinaires produisant des dividendes;
- des actions privilégiées;
- des obligations de bonne qualité;
- des débetures convertibles;
- des hypothèques;
- des obligations à rendement élevé;
- des titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires;
- des parts de fiducie de revenu.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs détermine la composition de l'actif en fonction de son analyse de la situation sur le marché et de ses prévisions du rendement de chaque catégorie d'actifs de manière à respecter les objectifs de placement du Fonds. En ce qui concerne les placements du Fonds dans des titres de participation, le conseiller en valeurs utilise l'analyse fondamentale afin de repérer les placements à long terme pertinents. Cela demande une évaluation de la situation financière et de la direction de chaque société, de son secteur et de l'économie. L'actif du Fonds est diversifié par secteurs et par sociétés afin d'aider à réduire les risques. En ce qui a trait aux titres à revenu fixe, le conseiller en valeurs analyse le risque associé au crédit pour déterminer les titres offrant des rendements élevés mais dont le niveau de risque est acceptable. L'analyse des taux d'intérêt et des courbes de rendement est utilisée pour gérer la durée moyenne des placements du Fonds en fonction de la situation sur le

marché. La qualité du crédit des placements du Fonds variera en fonction de l'étude du cycle économique, des facteurs du secteur, des situations spécifiques d'une société et de la fixation des prix par le marché, et ce, pour tenter de maximiser les rendements tout en diminuant les risques liés au portefeuille.

Le Fonds peut investir dans d'autres OPC gérés par nous ou par d'autres gestionnaires d'OPC. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2.

Le conseiller en valeurs peut :

- utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour rajuster la durée moyenne des placements du Fonds, pour obtenir ou réduire une exposition aux titres produisant du revenu et pour protéger le Fonds contre les variations des taux d'intérêt et des taux de change, les écarts de taux d'intérêt et les cours boursiers. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières;
- investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou des titres quasi liquides pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension pour atteindre ses objectifs de placement en général et pour accroître son rendement. Vous trouverez des détails sur les opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé au crédit;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux parts de fiducie de revenu.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;

- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé à l'érosion du capital;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux fonds sous-jacents;
- risque associé à la liquidité.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

Au cours des 12 mois précédant le 3 novembre 2008, le Fonds a investi jusqu'à 26,1 % de son actif net dans le Fonds Scotia hypothécaire de revenu.

### Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous souhaitez obtenir un revenu mensuel périodique;
- vous investissez pour au moins trois ans;
- votre tolérance au risque est moyenne.

### Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue un montant du revenu, des gains en capital et, s'il y a lieu, du capital au plus tard le dernier jour ouvrable de chaque mois. Le montant de la distribution mensuelle peut être rajusté au cours de l'année selon les changements de la situation sur le marché. Toutes distributions supplémentaires de revenu ou de gains en capital seront effectuées au mois de décembre de chaque année civile. Si le Fonds ne produit pas assez de revenu ou ne réalise pas assez de gains en capital pour effectuer une distribution mensuelle, il pourrait rembourser du capital pour combler la différence. Un remboursement du capital réduira le prix de base rajusté de vos parts.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 14,66	46,21	80,99	184,36
Parts de catégorie F	\$ 7,79	24,56	43,04	97,98

# Fonds Scotia canadien équilibré

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds équilibré neutre canadien
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 7 mai 1990 Parts de catégorie F : le 22 mars 2001
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A et de catégorie F de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de Placements Scotia Cassels Limitée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est d'offrir un équilibre entre revenu et croissance du capital à long terme. Le Fonds investit surtout dans un large éventail de titres de participation et de titres à revenu fixe canadiens.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

La composition des actifs du Fonds variera généralement dans les fourchettes suivantes : de 30 % à 70 % dans des titres de participation, et de 30 % à 70 % dans des quasi-liquidités et des titres à revenu fixe. Le conseiller en valeurs détermine la composition de l'actif en fonction de son analyse de la situation sur le marché et de ses prévisions du rendement à long terme de chaque catégorie d'actifs.

Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de son actif dans des titres étrangers partout dans le monde.

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse fondamentale pour repérer les placements à long terme. Cette stratégie suppose l'évaluation de la situation financière et de la direction de chaque société ainsi que de son secteur et de l'économie. Les actifs du Fonds sont diversifiés par secteurs et par sociétés pour aider à réduire le risque.

Le Fonds peut investir dans d'autres OPC gérés par nous ou par d'autres gestionnaires d'OPC. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2.

Le conseiller en valeurs peut :

- utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour protéger le Fonds contre les variations des cours, du prix des marchandises, des indices boursiers ou des taux de change, des écarts de taux d'intérêt et des taux d'intérêt et pour obtenir ou réduire une exposition aux marchés financiers. Il n'utilisera les

instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières;

- investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou des titres quasi liquides pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le conseiller en valeurs peut effectuer des opérations fréquentes sur les placements du Fonds. Ces opérations peuvent augmenter les frais de négociation, ce qui peut diminuer le rendement du Fonds et également augmenter la possibilité que vous receviez des gains en capital imposables si vous détenez les parts du Fonds dans un compte non enregistré.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé aux titres de participation;
- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé aux parts de fiducie de revenu;
- risque associé au crédit.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous souhaitez obtenir à la fois un revenu d'intérêt et une croissance par la répartition de l'actif entre les trois grandes catégories d'actifs;

- vous investissez pour une période d'au moins trois ans;
- votre tolérance au risque est moyenne.

### Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu au plus tard le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Il distribue les gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 20,50	64,63	113,28	257,85
Parts de catégorie F	\$ 11,07	34,90	61,17	139,24

# Fonds Scotia canadien de répartition tactique d'actifs

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds équilibré tactique
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 18 avril 1989 Parts de catégorie F : le 22 mars 2001
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A et de catégorie F de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme tout en fournissant un revenu modeste. Il investit surtout dans un large éventail de titres de participation et de titres à revenu fixe canadiens. Il peut également investir dans des titres de participation et des titres à revenu fixe de sociétés situées partout dans le monde.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

La composition des actifs du Fonds variera généralement selon les proportions suivantes : 20 % à 80 % de titres de participation et 20 % à 80 % de titres à revenu fixe. Le Fonds peut également investir une partie de ses actifs dans des instruments du marché monétaire. Le conseiller en valeurs détermine la composition en fonction de son analyse de la situation sur le marché et de ses prévisions du rendement de chaque catégorie d'actifs.

Le conseiller en valeurs gère de façon active la répartition entre les titres de participation et de revenu fixe afin d'optimiser le rendement. Il recherchera activement les possibilités de gains en capital ou de revenu de placement, mais prendra des mesures pour éviter les risques exagérés ou le faible rendement d'un titre particulier.

Le Fonds peut investir jusqu'à 49 % de son actif dans des titres étrangers partout dans le monde.

Le Fonds peut investir dans d'autres OPC gérés par nous ou par d'autres gestionnaires d'OPC. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2.

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse fondamentale pour repérer les placements à long terme. Cette stratégie suppose l'évaluation de la situation financière et de la direction de chaque société ainsi que de son secteur et de l'économie.

Le conseiller en valeurs peut :

- utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour protéger le Fonds contre les pertes issues des variations des cours, du prix des marchandises, des indices du marché ou des taux de change et pour obtenir une exposition aux marchés financiers. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières;
- investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou des titres quasi liquides pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le conseiller en valeurs peut effectuer des opérations fréquentes sur les placements du Fonds. Ces opérations peuvent augmenter les frais de négociation, ce qui peut diminuer le rendement du Fonds et également augmenter la possibilité que vous receviez des gains en capital imposables si vous détenez les parts du Fonds dans un compte non enregistré.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux parts de fiducie de revenu;
- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé au crédit.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

### Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous souhaitez obtenir une croissance par la répartition de l'actif entre les trois grandes catégories d'actifs;
- vous investissez pour une période d'au moins trois ans;
- votre tolérance au risque est moyenne.

### Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu au plus tard le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Il distribue les gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 21,01	66,24	116,11	264,29
Parts de catégorie F	\$ 11,58	36,51	64,00	145,68



---

# Fonds d'actions

## **Fonds d'actions canadiennes**

Fonds Scotia de dividendes canadiens

Fonds Scotia de valeurs canadiennes de premier ordre

Fonds Scotia de croissance canadienne

Fonds Scotia d'actions canadiennes à faible capitalisation

Fonds Scotia des ressources

## **Fonds d'actions américaines**

Fonds Scotia de croissance américaine

Fonds Scotia d'actions américaines de valeur

## **Fonds d'actions internationales**

Fonds Scotia d'actions internationales de valeur

Fonds Scotia européen

Fonds Scotia de la région du Pacifique

Fonds Scotia d'Amérique latine

## **Fonds d'actions mondiales**

Fonds Scotia de croissance mondiale

Fonds Scotia d'actions mondiales à faible capitalisation

Fonds Scotia potentiel mondial

Fonds Scotia mondial des changements climatiques

Les fonds d'actions offrent les plus fortes probabilités de croissance à long terme. Ils investissent surtout dans des actions ordinaires et d'autres titres de participation de sociétés au Canada et partout dans le monde. Ces fonds sont aussi les plus risqués puisque les cours des titres de participation peuvent changer beaucoup sur une courte période. Le degré de risque dépend des titres dans lesquels un fonds investit. Les fonds qui se concentrent sur un secteur ou une région géographique en particulier présentent généralement plus de risque que les fonds qui sont plus largement diversifiés.

Les fonds d'actions peuvent ajouter une possibilité de croissance à votre portefeuille et ils constituent un bon choix si vous n'avez pas besoin d'un revenu et pouvez accepter des baisses possibles de la valeur de votre placement à court terme.

# Fonds Scotia de dividendes canadiens

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds de dividendes et de revenu d'actions canadiennes
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 28 octobre 1992 Parts de catégorie F : le 21 janvier 2002 Parts de catégorie I : le 28 avril 2003
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de Placements Scotia Cassels Limitée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est de fournir un revenu de dividendes élevé et une possibilité de croissance du capital à long terme. Il investit surtout dans des actions ordinaires produisant des dividendes et dans un large éventail d'actions privilégiées comme les actions privilégiées à taux flottant, convertibles et rachetables au gré de leur porteur émises par des sociétés canadiennes.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse fondamentale pour repérer les placements qui procurent des dividendes et un revenu et qui présentent des possibilités de croissance du capital à long terme. Cette stratégie suppose l'évaluation de la situation financière et de la direction de chaque société ainsi que de son secteur et de l'économie. Les actifs du Fonds sont diversifiés par secteurs et par sociétés pour aider à réduire le risque.

Le Fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans des titres étrangers partout dans le monde.

Le Fonds peut investir dans d'autres OPC gérés par nous ou par d'autres gestionnaires d'OPC. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2.

Le conseiller en valeurs peut :

- utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme de gré à gré et les swaps pour protéger le Fonds contre les pertes issues des variations des cours, du prix des marchandises, des indices boursiers ou des taux de change et pour obtenir une exposition aux marchés financiers. Il n'utilisera les instruments

dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières;

- investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou des titres quasi liquides pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé aux titres de participation;
- risque associé au taux d'intérêt.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux parts de fiducie de revenu;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux porteurs de parts importants;
- risque associé aux fonds sous-jacents.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous souhaitez optimiser le revenu après impôt en tirant parti des crédits d'impôt pour dividendes canadiens. Cette stratégie ne s'applique qu'aux comptes non enregistrés puisque vous ne payez en général aucun impôt sur les distributions reçues de fonds que vous détenez dans des régimes enregistrés;
- vous investissez pour une période d'au moins cinq ans;
- votre tolérance au risque est moyenne.

### Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu au plus tard le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Il distribue les gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 17,12	53,96	94,59	215,30
Parts de catégorie F	\$ 9,02	28,44	49,84	113,45
Parts de catégorie I	\$ 0,10	0,32	0,57	1,29

# Fonds Scotia de valeurs canadiennes de premier ordre

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds d'actions ciblées canadiennes
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 31 décembre 1986 Parts de catégorie F : le 25 avril 2002 Parts de catégorie I : le 20 juin 2005
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de Placements Scotia Cassels Limitée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme. Il investit surtout dans un large éventail de titres de participation de qualité supérieure de grandes sociétés canadiennes.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Fonds met l'accent sur les grandes sociétés bien établies prédominantes dans leur secteur.

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse fondamentale pour repérer les placements qui présentent une possibilité de croissance à long terme supérieure à la moyenne. Cette stratégie suppose l'évaluation de la situation financière et de la direction de chaque société ainsi que de son secteur et de l'économie. L'actif du Fonds est diversifié par secteurs et par sociétés afin d'aider à réduire le risque.

Le Fonds peut investir dans d'autres OPC gérés par nous ou par d'autres gestionnaires d'OPC. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2.

Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de son actif dans des titres étrangers partout dans le monde.

Le conseiller en valeurs peut :

- utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour protéger le Fonds contre les pertes issues des variations des cours, du prix des marchandises, des indices du marché ou des taux de change et pour obtenir une exposition aux marchés financiers. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières;

- investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou des titres quasi liquides pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Le risque principal associé à un placement dans ce Fonds est le risque associé aux titres de participation.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux parts de fiducie de revenu;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux porteurs de parts importants;
- risque associé aux fonds sous-jacents.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez le potentiel de croissance qu'offrent les placements dans les titres de participation de qualité supérieure de grandes sociétés canadiennes;
- vous investissez pour une période d'au moins cinq ans;
- votre tolérance au risque est moyenne.

## Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

## Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 21,83	68,83	120,64	274,61
Parts de catégorie F	\$ 11,79	37,16	65,13	148,26
Parts de catégorie I	\$ 0,51	1,62	2,83	6,45

# Fonds Scotia de croissance canadienne

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds d'actions canadiennes
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 20 février 1961 Parts de catégorie F : le 16 juin 2002 Parts de catégorie I : le 28 avril 2003
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de Placements Scotia Cassels Limitée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme. Le Fonds investit surtout dans un large éventail de titres de participation canadiens.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse fondamentale pour repérer les placements qui présentent une possibilité de croissance à long terme supérieure à la moyenne. Cette stratégie suppose l'évaluation de la situation financière et de la direction de chaque société, ainsi que de son secteur et de l'économie. L'actif du Fonds est diversifié par secteurs et par sociétés afin d'aider à réduire le risque.

Le Fonds peut investir dans d'autres OPC gérés par nous ou par d'autres gestionnaires d'OPC. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2.

Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de son actif dans des titres étrangers partout dans le monde.

Le conseiller en valeurs peut :

- utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour protéger le Fonds contre les pertes issues des variations des cours, du prix des marchandises, des indices du marché ou des taux de change et pour obtenir une exposition aux marchés financiers. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières;
- investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou des titres quasi liquides pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Le risque principal associé à un placement dans ce Fonds est le risque associé aux titres de participation.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux parts de fiducie de revenu;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux porteurs de parts importants;
- risque associé aux fonds sous-jacents (au 10 octobre 2008, le Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Sélection Scotia et le Portefeuille de croissance moyenne Sélection Scotia détenaient environ 13,1 % et 11,5 %, respectivement, des parts en circulation du Fonds).

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez le potentiel de croissance qu'offre un large éventail de titres de participation canadiens;
- vous investissez pour une période d'au moins cinq ans;
- votre tolérance au risque est moyenne.

## Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

## Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 21,94	69,15	121,21	275,90
Parts de catégorie F	\$ 11,89	37,48	65,70	149,55
Parts de catégorie I	\$ 0,31	0,97	1,70	3,87

# Fonds Scotia d'actions canadiennes à faible capitalisation

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds d'actions de petites ou moyennes sociétés canadiennes
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 28 octobre 1992 Parts de catégorie F : le 30 novembre 2000 Parts de catégorie I : le 28 avril 2003
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de Placements Scotia Cassels Limitée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est d'obtenir une croissance marquée du capital à long terme. Le Fonds investit surtout dans des titres de participation de petites et de moyennes sociétés canadiennes inscrites à la cote des principales bourses canadiennes.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse fondamentale pour repérer les placements qui présentent une possibilité de croissance à long terme supérieure à la moyenne. Cette stratégie suppose l'évaluation de la situation financière et de la direction de chaque société, ainsi que de son secteur et de l'économie. L'actif du Fonds est diversifié par secteurs et par sociétés afin d'aider à réduire le risque.

Le Fonds peut investir dans d'autres OPC gérés par nous ou par d'autres gestionnaires d'OPC. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2.

Le Fonds peut investir jusqu'à 30 % de son actif dans des titres étrangers partout dans le monde.

Le conseiller en valeurs peut :

- utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour protéger le Fonds contre les pertes issues des variations des cours, du prix des marchandises, des indices du marché ou des taux de change et pour obtenir une exposition aux marchés financiers. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières;
- investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou des titres quasi liquides pour tenter de

protéger le Fonds pendant un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux petites sociétés;
- risque associé à la liquidité.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux parts de fiducie de revenu;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux porteurs de parts importants;
- risque associé aux fonds sous-jacents (au 10 octobre 2008, le Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Sélection Scotia et le Portefeuille de croissance moyenne Sélection Scotia détenaient en respectivement environ 22,9 % et 20,0 % des parts en circulation du Fonds).

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez le potentiel de croissance qu'offre un placement dans des titres de participation de petites sociétés canadiennes;
- vous investissez pour une période d'au moins cinq ans;
- votre tolérance au risque est élevée.

### Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu et les gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 25,11	79,17	138,76	315,86
Parts de catégorie F	\$ -	-	-	-
Parts de catégorie I	\$ 0,51	1,62	2,83	6,45

# Fonds Scotia des ressources

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds d'actions de ressources naturelles
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 6 juillet 1993 Parts de catégorie F : le 27 février 2004 Parts de catégorie I : le 5 novembre 2008
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de Placements Scotia Cassels Limitée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est d'obtenir une croissance marquée du capital à long terme. Le Fonds investit surtout dans les titres de participation de sociétés de ressources canadiennes, notamment des sociétés qui œuvrent dans les secteurs du pétrole et du gaz, de l'or et des métaux précieux, des métaux et des minéraux, et des produits forestiers.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse fondamentale pour repérer les placements qui présentent une possibilité de croissance à long terme supérieure à la moyenne. Cette stratégie suppose l'évaluation de la situation financière et de la direction de chaque société ainsi que de son secteur et de l'économie. L'actif du Fonds est diversifié par secteurs et par sociétés afin d'aider à réduire le risque.

Le Fonds peut investir dans d'autres OPC gérés par nous ou par d'autres gestionnaires d'OPC. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2.

Le Fonds peut investir jusqu'à 49 % de son actif dans des titres étrangers partout dans le monde.

Le conseiller en valeurs peut :

- utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour protéger le Fonds contre les pertes issues des variations des cours, du prix des marchandises, des indices du marché ou des taux de change et pour obtenir une exposition aux marchés financiers. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières;
- investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou des titres quasi liquides pour tenter de

protéger le Fonds pendant un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé aux titres de participation;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé au change;
- risque associé à la liquidité.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux fonds sous-jacents.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez le potentiel de croissance qu'offre un placement dans le secteur des ressources;
- vous investissez pour une période d'au moins cinq ans;
- votre tolérance au risque est élevée.

## Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile. Les gains réalisés sur la négociation de métaux précieux entraîneront des distributions de revenu plutôt que de gains en capital.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

---

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 23,88	75,29	131,97	300,39
Parts de catégorie F	\$ 13,02	41,04	71,93	163,73

# Fonds Scotia de croissance américaine

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds d'actions américaines
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 31 décembre 1986 Parts de catégorie F : le 16 juin 2002 Parts de catégorie I : le 28 avril 2003
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de Placements Scotia Cassels Limitée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme. Le Fonds investit surtout dans un large éventail de titres de participation des États-Unis.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse fondamentale pour repérer les placements qui présentent une possibilité de croissance à long terme supérieure à la moyenne. Cette stratégie suppose l'évaluation de la situation financière et de la direction de chaque société ainsi que de son secteur et de l'économie. L'actif du Fonds est diversifié par secteurs et par sociétés afin d'aider à réduire le risque.

Le Fonds peut investir une partie de son actif dans les titres de sociétés situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Le Fonds peut investir dans d'autres OPC gérés par nous ou par d'autres gestionnaires d'OPC. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2.

Le conseiller en valeurs peut :

- utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour protéger le Fonds contre les pertes issues des variations des cours, du prix des marchandises, des indices du marché ou des taux de change et pour obtenir une exposition aux marchés financiers. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières;
- investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou des titres quasi liquides pour tenter de

protéger le Fonds pendant un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le conseiller en valeurs peut effectuer des opérations fréquentes sur les placements du Fonds. Ces opérations peuvent augmenter les frais de négociation, ce qui peut diminuer le rendement du Fonds et également augmenter la possibilité que vous receviez des gains en capital imposables si vous détenez les parts du Fonds dans un compte non enregistré.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé aux titres de participation;
- risque associé au change.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux fonds sous-jacents.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez le potentiel de croissance qu'offre un placement dans les titres de participation de sociétés des États-Unis;
- vous investissez pour une période d'au moins cinq ans;
- votre tolérance au risque est élevée.

## Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 25,93	81,75	143,29	326,18
Parts de catégorie F	\$ 7,07	22,30	39,08	88,96
Parts de catégorie I	\$ -	-	-	-

# Fonds Scotia d'actions américaines de valeur

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds d'actions américaines
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 17 décembre 2000 Parts de catégorie F : le 18 avril 2001 Parts de catégorie I : le 23 avril 2007
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Metropolitan West Capital Management, LLC

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme. Il investit surtout dans des titres de participation de sociétés des États-Unis.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse fondamentale pour déterminer quelles sont les sociétés dont les titres se négocient à un cours inférieur à leur valeur intrinsèque estimative. Cela demande une évaluation de la situation financière et de la direction de chaque société par rapport à ses homologues du secteur. Les actifs du Fonds sont diversifiés par secteurs et par sociétés pour aider à réduire le risque.

Le Fonds peut investir une partie de ses actifs dans des titres de sociétés situées à l'extérieur des États-Unis et du Canada.

Le conseiller en valeurs peut :

- utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour protéger le Fonds contre les pertes issues des variations des cours, du prix des marchandises, des indices du marché ou des taux de change et pour obtenir une exposition aux marchés financiers. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon permise par les règlements sur les valeurs mobilières;
- investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou des titres quasi liquides pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer

ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé aux titres de participation;
- risque associé au change;
- risque associé à la concentration dans un secteur.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux porteurs de parts importants;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux fonds sous-jacents (au 10 octobre 2008, le Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Sélection Scotia et le Portefeuille de croissance moyenne Sélection Scotia détenaient respectivement environ 31,1 % et 30,0 % des parts en circulation du Fonds).

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez le potentiel de croissance qu'offre un placement dans des titres de participation de grandes sociétés des États-Unis;
- vous investissez pour une période d'au moins cinq ans;
- votre tolérance au risque est élevée.

## Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

---

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 25,22	79,49	139,33	317,15
Parts de catégorie F	\$ -	-	-	-
Parts de catégorie I	\$ 0,51	1,62	2,83	6,45

# Fonds Scotia d'actions internationales de valeur

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds d'actions internationales
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 17 décembre 2000 Parts de catégorie F : le 13 novembre 2001 Parts de catégorie I : le 23 avril 2007
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Pzena Investment Management, LLC

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme. Le Fonds investit principalement dans des titres de participation de sociétés situées à l'extérieur des États-Unis et du Canada.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse fondamentale pour déterminer quelles sont les sociétés dont les titres se négocient à un cours inférieur à leur juste valeur estimative. Cela demande une évaluation de la situation financière et de la direction de chaque société par rapport à ses homologues du secteur. Les actifs du Fonds sont diversifiés par secteurs et par sociétés pour aider à réduire le risque.

Les actifs du Fonds peuvent être investis partout dans le monde et l'accent sera mis sur les titres de participation de sociétés situées en Europe, en Australie et en Extrême-Orient, en tenant dûment compte des développements économiques, sociaux et politiques, des risques associés au change et de la liquidité de divers marchés nationaux.

Le Fonds peut investir une partie de ses actifs dans des titres de sociétés des marchés nouveaux. De temps à autre, le Fonds peut détenir les titres d'un nombre réduit d'émetteurs.

Le conseiller en valeurs peut :

- utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour protéger le Fonds contre les pertes issues des variations des cours, du prix des marchandises, des indices du marché ou des taux de change et pour obtenir une exposition aux marchés financiers. Il

n'utilisera les instruments dérivés que de la façon permise par les règlements sur les valeurs mobilières;

- investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou des titres quasi liquides pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé au change.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux porteurs de parts importants;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé aux fonds sous-jacents (au 10 octobre 2008, le Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Sélection Scotia et le Portefeuille de croissance moyenne Sélection Scotia détenaient respectivement environ 30,0 % et 28,9 % des parts en circulation du Fonds).

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez le potentiel de croissance qu'offre un placement dans des titres de participation de grandes sociétés étrangères;

- vous investissez pour une période d'au moins cinq ans;
- votre tolérance au risque est élevée.

### Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 27,27	85,95	150,66	342,94
Parts de catégorie F	\$ 16,30	51,38	90,05	204,99
Parts de catégorie I	\$ 0,72	2,26	3,96	9,02

# Fonds Scotia européen

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds d'actions européennes
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 1 <sup>er</sup> octobre 1996 Parts de catégorie F : le 15 septembre 2004 Parts de catégorie I : le 5 novembre 2008
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	AllianceBernstein Canada, Inc.

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme. Le Fonds investit surtout dans un large éventail de titres de participation de qualité supérieure de sociétés situées en Europe.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse fondamentale pour repérer les placements qui présentent une possibilité de croissance à long terme supérieure à la moyenne. Cette stratégie suppose l'évaluation de la situation financière et de la direction de chaque société ainsi que de son secteur et de l'économie. L'actif du Fonds est diversifié par secteurs et par sociétés afin d'aider à réduire le risque.

Le Fonds peut investir jusqu'à 60 % de son actif dans un même pays. Il détient des titres libellés en diverses devises afin de se protéger contre la volatilité sur les marchés de change.

Le Fonds peut investir dans d'autres OPC gérés par nous ou par d'autres gestionnaires d'OPC. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2.

Le conseiller en valeurs peut :

- utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour protéger le Fonds contre les pertes issues des variations des cours, du prix des marchandises, des indices boursiers ou des taux de change et pour obtenir une exposition aux marchés financiers. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières;

- investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou des titres quasi liquides pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le conseiller en valeurs peut effectuer des opérations fréquentes sur les placements du Fonds. Ces opérations peuvent augmenter les frais de négociation, ce qui peut diminuer le rendement du Fonds et également augmenter la possibilité que vous receviez des gains en capital imposables si vous détenez les parts du Fonds dans un compte non enregistré.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé aux titres de participation;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé au change.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez le potentiel de croissance qu'offre un placement dans des titres de participation de sociétés d'Europe;
- vous investissez pour une période d'au moins cinq ans;
- votre tolérance au risque est élevée.

### Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 28,39	89,51	156,89	357,12
Parts de catégorie F	\$ -	-	-	-

# Fonds Scotia de la région du Pacifique

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds d'actions d'Asie-Pacifique
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 17 octobre 1994 Parts de catégorie F : le 27 février 2004 Parts de catégorie I : le 20 juin 2005
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	TCW Investment Management Company

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme. Le Fonds investit surtout dans un large éventail de titres de participation de sociétés du secteur ouest de la région du Pacifique.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

En règle générale, le Fonds investit sur les marchés les plus développés d'Australie, de Hong Kong, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, de Singapour et de Taiwan. Il peut investir jusqu'à 50 % de son actif sur des marchés émergents, comme en Chine, en Corée du Sud, en Malaisie et en Thaïlande.

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse fondamentale pour repérer les placements qui présentent une possibilité de croissance à long terme supérieure à la moyenne. Cette stratégie suppose l'évaluation de la situation financière et de la direction de chaque société ainsi que de son secteur et de l'économie. L'actif du Fonds est diversifié par secteurs et par sociétés afin d'aider à réduire le risque.

Le Fonds peut investir jusqu'à 75 % de son actif dans un seul pays. Il détient des titres libellés en diverses devises afin de se protéger contre la volatilité sur les marchés de change.

Le Fonds peut investir dans d'autres OPC gérés par nous ou par d'autres gestionnaires d'OPC. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2.

Le conseiller en valeurs peut :

- utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour protéger le Fonds contre les pertes issues des variations des cours, du prix des marchandises, des indices du marché ou des taux de change et pour obtenir une exposition aux marchés financiers. Il

n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières;

- investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou des titres quasi liquides pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le conseiller en valeurs peut effectuer des opérations fréquentes sur les placements du Fonds. Ces opérations peuvent augmenter les frais de négociation, ce qui peut diminuer le rendement du Fonds et également augmenter la possibilité que vous receviez des gains en capital impossibles si vous détenez les parts du Fonds dans un compte non enregistré.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé aux titres de participation;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé au placement sur les marchés étrangers;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé au change.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux porteurs de parts importants;
- risque associé aux fonds sous-jacents.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez le potentiel de croissance qu'offre un placement dans des titres de participation de sociétés de l'Australasie;
- vous investissez pour une période d'au moins cinq ans;
- votre tolérance au risque est élevée.

### Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 28,70	90,48	158,59	360,99
Parts de catégorie F	\$ -	-	-	-
Parts de catégorie I	\$ 5,43	17,13	30,02	68,33

# Fonds Scotia d'Amérique latine

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds spécialisé
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 16 octobre 1994 Parts de catégorie F : le 27 février 2004 Parts de catégorie I : le 20 juin 2005
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	TCW Investment Management Company

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme. Le Fonds investit surtout dans un large éventail de titres de participation de qualité supérieure de sociétés d'Amérique latine.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse fondamentale pour repérer les placements qui présentent une possibilité de croissance à long terme supérieure à la moyenne. Cette stratégie suppose l'évaluation de la situation financière et de la direction de chaque société ainsi que de son secteur et de l'économie. L'actif du Fonds est diversifié par secteurs et par sociétés afin d'aider à réduire le risque.

Le Fonds peut investir jusqu'à 65 % de son actif dans un même pays. Il détient des titres libellés en diverses devises de façon à se protéger contre la volatilité des marchés de change.

Le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif dans tout marché à l'extérieur de l'Amérique latine.

Le Fonds peut investir dans d'autres OPC gérés par nous ou par d'autres gestionnaires d'OPC. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2.

Le conseiller en valeurs peut :

- utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour protéger le Fonds contre les pertes issues des variations des cours, du prix des marchandises, des indices du marché ou des taux de change et pour obtenir une exposition aux marchés financiers. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières;

- investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou des titres quasi liquides pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé aux titres de participation;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé au change;
- risque associé à la liquidité.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux porteurs de parts importants;
- risque associé aux fonds sous-jacents.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez le potentiel de croissance qu'offre un placement dans des titres de participation de sociétés d'Amérique latine;
- vous investissez pour une période d'au moins cinq ans;
- votre tolérance au risque est élevée.

## Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont

réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### **Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants**

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 26,04	82,08	143,86	327,47
Parts de catégorie F	\$ 17,84	56,22	98,55	224,33
Parts de catégorie I	\$ 2,67	8,40	14,73	33,52

# Fonds Scotia de croissance mondiale

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds d'actions mondiales
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 20 février 1961 Parts de catégorie F : le 30 novembre 2000 Parts de catégorie I : le 23 avril 2007
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Baillie Gifford Overseas Limited

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme. Le Fonds investit surtout dans un large éventail de titres de participation de sociétés situées partout dans le monde.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs utilise l'analyse fondamentale pour repérer les placements qui présentent une possibilité de croissance à long terme supérieure à la moyenne. Cette stratégie suppose l'évaluation de la situation financière et de la direction de chaque société ainsi que de son secteur et de l'économie. L'actif du Fonds est diversifié par secteurs et par sociétés afin d'aider à réduire le risque.

Le Fonds peut investir jusqu'à 70 % de son actif dans un même pays.

Le Fonds peut investir dans d'autres OPC gérés par nous ou par d'autres gestionnaires d'OPC. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2.

Le conseiller en valeurs peut :

- utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour protéger le Fonds contre les pertes issues des variations des cours, du prix des marchandises, des indices du marché ou des taux de change et pour obtenir une exposition aux marchés financiers. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières;
- investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou des titres quasi liquides pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé au change.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé à la liquidité;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux porteurs de parts importants;
- risque associé aux fonds sous-jacents (au 10 octobre 2008, le Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Sélection Scotia et le Portefeuille de croissance moyenne Sélection Scotia détenaient respectivement environ 28,9 % et 27,8 % des parts en circulation du Fonds).

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez le potentiel de croissance qu'offre un placement dans des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde;
- vous investissez pour une période d'au moins cinq ans;
- votre tolérance au risque est élevée.

## Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu et les gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### **Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants**

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 29,01	91,45	160,29	364,86
Parts de catégorie F	\$ -	-	-	-
Parts de catégorie I	\$ 0,41	1,29	2,27	5,16

# Fonds Scotia d'actions mondiales à faible capitalisation

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds d'actions mondiales à faible ou moyenne capitalisation
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 17 décembre 2000 Parts de catégorie F : le 29 mars 2001 Parts de catégorie I : le 23 avril 2007
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	GlobeFlex Capital, L.P.

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme. Le Fonds investit principalement dans des titres de participation de petites sociétés situées dans le monde entier.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Au moins 65 % des actifs du Fonds seront investis dans des titres de participation d'émetteurs à faible capitalisation des marchés mondiaux développés. Le conseiller en valeurs utilise l'analyse fondamentale pour déterminer quelles sont les sociétés de grande qualité dont l'expansion est durable et dont les titres se négocient à un cours inférieur à leur juste valeur estimative.

Le conseiller en valeurs peut :

- utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour protéger le Fonds contre les pertes issues des variations des cours, du prix des marchandises, des indices du marché ou des taux de change et pour obtenir une exposition aux marchés financiers. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon permise par les règlements sur les valeurs mobilières;
- investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou des titres quasi liquides pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements

concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux petites sociétés;
- risque associé au change;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux porteurs de parts importants;
- risque associé aux fonds sous-jacents (au 10 octobre 2008, le Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Sélection Scotia et le Portefeuille de croissance moyenne Sélection Scotia détenaient respectivement environ 36,9 % et 35,8 % des parts en circulation du Fonds).

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez le potentiel de croissance qu'offre un placement dans les titres de participation de petites sociétés mondiales;
- vous investissez pour une période d'au moins cinq ans;
- votre tolérance au risque est élevée.

## Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 29,11	91,77	160,85	366,15
Parts de catégorie F	\$ -	-	-	-
Parts de catégorie I	\$ 0,92	2,91	5,10	11,60

# Fonds Scotia potentiel mondial

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds d'actions mondiales
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 17 décembre 2000 Parts de catégorie F : le 16 mai 2001 Parts de catégorie I : le 23 avril 2007
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Thornburg Investment Management, Inc.

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille concentré de titres de participation de sociétés situées dans le monde entier.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Fonds investit dans une vaste gamme de titres du monde entier, notamment des titres de petites sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions de dollars. Le Fonds peut investir dans des sociétés américaines et internationales, notamment des sociétés des marchés nouveaux. Les avoirs du Fonds dans des avoirs américains et internationaux peuvent varier à l'occasion, selon le point de vue du conseiller en valeurs sur les occasions de placement particulières et les facteurs macroéconomiques.

Le conseiller en valeurs peut :

- utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour protéger le Fonds contre les pertes issues des variations des cours, du prix des marchandises, des indices du marché ou des taux de change et pour obtenir une exposition aux marchés financiers. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon permise par les règlements sur les valeurs mobilières;
- investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou des titres quasi liquides pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer

ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé au change;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé aux marchés nouveaux.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux petites sociétés;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux porteurs de parts importants;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux fonds sous-jacents (au 10 octobre 2008, le Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Sélection Scotia et le Portefeuille de croissance moyenne Sélection Scotia détenaient respectivement environ 33,0 % et 29,5 % des parts en circulation du Fonds).

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez le potentiel de croissance qu'offre un placement dans un portefeuille concentré sur les titres de participation du monde entier;
- vous investissez pour une période d'au moins cinq ans;
- votre tolérance au risque est élevée.

## Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à

moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### **Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants**

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 27,47	86,60	151,79	345,52
Parts de catégorie F	\$ 16,61	52,35	91,75	208,86
Parts de catégorie I	\$ 1,23	3,88	6,80	15,47

# Fonds Scotia mondial des changements climatiques

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds d'actions mondiales
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 4 février 2008 Parts de catégorie F : le 4 février 2008 Parts de catégorie I : le 4 février 2008
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Conseillers en gestion globale State Street, Ltée*

\* Conseillers en gestion globale State Street, Ltée nous a remis un avis selon lequel il a l'intention de cesser d'agir à titre de conseiller en valeurs du Fonds vers le 9 décembre 2008. Nous sommes actuellement à la recherche d'un conseiller en valeurs afin de remplacer Conseillers en gestion globale State Street Ltée pour le Fonds.

## Quels types de placements le Fonds fait-il?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de titres de participation de sociétés situées dans le monde entier qui devraient tirer parti des mesures que prennent, directement ou indirectement, de telles sociétés pour limiter l'incidence des changements climatiques sur l'environnement.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Fonds investit dans des titres de participation de sociétés de toute la gamme des capitalisations boursières, bien qu'il privilégie généralement les émetteurs dont la capitalisation boursière est d'au moins 300 millions de dollars. Le Fonds est à l'affût de technologies qui favoriseront l'atténuation des implications des changements climatiques et l'adaptation à ces changements en investissant dans des sociétés qui respectent des critères environnementaux et financiers stricts au moyen d'un processus de placement comportant les quatre étapes suivantes :

- l'attribution d'un rang au titre des résultats environnementaux;
- l'attribution d'un rang au titre des résultats financiers;
- une analyse effectuée par des analystes mondiaux;
- la constitution d'un portefeuille diversifié.

Le Fonds peut détenir les titres de grandes sociétés diversifiées qui sont concernés par l'un ou l'autre des neuf thèmes liés au climat ci-après, ainsi que de petites

sociétés spécialisées disposant de technologies de pointe dans ces domaines :

- les carburants et combustibles écologiques;
- la technologie et l'efficacité écologiques;
- le transport efficace;
- le financement environnemental;
- la technologie de l'électricité;
- les négociants et producteurs d'électricité;
- l'énergie renouvelable;
- la vie durable;
- l'eau.

Une approche diversifiée sert à saisir les occasions générales de développement économique découlant des changements climatiques. Cette approche limite la volatilité éventuelle du mandat de placement limité du Fonds.

Le conseiller en valeurs peut utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour protéger le Fonds contre les pertes issues des variations des cours, du prix des marchandises, des indices du marché ou des taux de change et pour obtenir une exposition aux marchés financiers. Lorsque le Fonds utilise des instruments dérivés à des fins autres que de couverture, il détient suffisamment d'espèces ou d'instruments du marché monétaire pour couvrir entièrement ses positions, ainsi que le prescrivent les règlements sur les valeurs mobilières. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon permise par les règlements sur les valeurs mobilières.

Les instruments dérivés sont des placements qui tirent leur valeur du prix d'un autre placement ou des fluctuations anticipées des taux d'intérêt, des taux de change ou des indices boursiers. Les instruments dérivés sont habituellement des contrats conclus avec une autre partie en vue d'acheter ou de vendre un bien à une date ultérieure et à un prix convenu.

- Les *options* confèrent généralement à leur porteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un bien, comme un titre ou une devise, à un prix et à un moment convenus. Le porteur de l'option verse habituellement à l'autre partie un paiement en espèces, appelé prime, pour avoir convenu de lui accorder l'option.
- Les *contrats à terme de gré à gré* constituent des ententes visant la vente ou l'achat d'un bien, comme un titre ou une devise, à un prix et à un moment convenus. Les parties doivent conclure le marché ou parfois verser ou recevoir un paiement en espèces même si le prix a fluctué au moment de la conclusion du marché.

- Les *contrats à terme standardisés* sont analogues aux contrats à terme de gré à gré, mais ils comportent des modalités normalisées et sont négociés à des bourses des marchandises publiques.
- Les *swaps* sont des contrats conclus entre deux parties ou plus dans le but d'échanger des montants en principal ou des paiements établis d'après le rendement de différents placements.

Le conseiller en valeurs peut investir temporairement l'actif du Fonds dans des espèces ou des titres quasi liquides pour tenter de protéger le Fonds pendant un repli boursier ou pour d'autres raisons.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Lorsque le Fonds accepte de vendre un titre à un prix et de le racheter à une date ultérieure donnée (habituellement à un prix inférieur), il conclut une opération de mise en pension. Lorsque le Fonds accepte d'acheter un titre et de le vendre à une date ultérieure donnée (habituellement à un prix plus élevé), il conclut une opération de prise en pension. Vous trouverez des détails sur les opérations de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

### Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé au change;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé aux marchés nouveaux.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé aux petites sociétés;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux porteurs de parts importants;
- risque associé aux fonds sous-jacents.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

### Qui devrait investir dans ce Fonds?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez le potentiel de croissance qu'offre un placement dans un portefeuille diversifié de titres de participation du monde entier qui cherche à tirer parti des mesures prises face aux changements climatiques;
- vous investissez pour une période d'au moins cinq ans;
- votre tolérance au risque est élevée.

### Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Les renseignements relatifs aux frais du Fonds ne sont pas disponibles puisque le Fonds est nouveau.



---

## Fonds indiciels

Fonds Scotia indiciel obligataire canadien

Fonds Scotia indiciel canadien

Fonds Scotia indiciel américain

Fonds Scotia CanAm indiciel

Fonds Scotia indiciel Nasdaq

Fonds Scotia indiciel international

Les fonds indiciels fournissent une exposition au marché en suivant d'aussi près que possible le rendement et les caractéristiques d'un indice. Les conseillers en valeurs peuvent avoir recours à une gamme de stratégies pour atteindre cet objectif, notamment en investissant directement dans des titres de participation et des obligations selon une répartition semblable à celle de l'indice ou en utilisant des contrats à terme standardisés afin de bénéficier d'une exposition au marché. Les fonds indiciels étant des placements passifs, les risques qui les caractérisent et leur potentiel de rendement sont limités à ceux des indices qu'ils suivent. Les fonds indiciels obligataires comportent généralement moins de risques que les fonds indiciels de titres de participation; de même, les fonds indiciels qui se concentrent sur un indice boursier précis comportent généralement plus de risques que les fonds indiciels largement diversifiés.

# Fonds Scotia indiciel obligataire canadien

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds à revenu fixe canadien
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 8 novembre 1999 Parts de catégorie F : le 18 novembre 2003 Parts de catégorie I : le 20 juin 2005
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Conseillers en gestion globale State Street, Ltée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est de fournir un revenu d'intérêt périodique élevé et des gains en capital modestes en suivant le rendement d'un indice obligataire canadien généralement reconnu, actuellement l'indice obligataire universel DEX. Le Fonds investit surtout dans les titres suivants :

- les obligations et bons du Trésor émis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales du Canada et par des sociétés canadiennes;
- les instruments du marché monétaire émis par des sociétés canadiennes, dont les billets de trésorerie et les acceptations bancaires.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs tente de suivre le rendement de l'indice obligataire universel SC aussi étroitement que possible de la façon suivante :

- en investissant dans des titres à revenu fixe ayant des caractéristiques semblables aux titres qui font partie de l'indice obligataire universel SC;
- en gardant le plus de placements possible dans le portefeuille;
- en minimisant les coûts d'opérations.

Le conseiller en valeurs peut utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et les swaps pour rajuster la durée moyenne des placements du Fonds et le risque associé au crédit, pour obtenir une exposition aux titres produisant du revenu et pour couvrir le Fonds contre les variations des taux d'intérêt. Il n'utilisera les instruments dérivés que de

la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé au crédit;
- risque associé aux titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé aux indices;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé à la liquidité.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux porteurs de parts importants;
- risque associé aux fonds sous-jacents.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous souhaitez obtenir un revenu d'intérêt périodique élevé tout en suivant le rendement d'un indice obligataire canadien important;
- vous investissez pour une période d'au moins trois ans;
- votre tolérance au risque est de faible à moyenne.

## Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu au plus tard le dernier jour ouvrable de chaque mois. Il distribue les gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à

moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### **Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants**

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 9,94	31,34	54,94	125,06
Parts de catégorie F	\$ 6,05	19,06	33,42	76,07
Parts de catégorie I	\$ 0,82	2,59	4,53	10,31

# Fonds Scotia indiciel canadien

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds d'actions canadiennes
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 27 octobre 1997 Parts de catégorie F : le 13 octobre 2003 Parts de catégorie I : le 20 juin 2005
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Conseillers en gestion globale State Street, Ltée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est la croissance du capital à long terme en suivant le rendement d'un indice d'actions canadiennes généralement reconnu, actuellement l'indice composé S&P/TSX<sup>1</sup>. Le Fonds investit surtout dans des actions faisant partie de l'indice.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs tente de suivre aussi étroitement que possible le rendement de l'indice composé S&P/TSX de la façon suivante :

- en investissant dans les actions qui font partie de l'indice composé S&P/TSX, essentiellement dans la proportion correspondant à leur pondération par rapport à l'indice;
- en conservant le plus de placements possible dans le portefeuille;
- en minimisant les coûts d'opérations.

Le conseiller en valeurs peut utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour obtenir une exposition à l'indice composé S&P/TSX. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de

prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux indices;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé à la liquidité.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux porteurs de parts importants;
- risque associé aux fonds sous-jacents.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez le potentiel de croissance des titres de participation canadiens tout en suivant le rendement d'un indice boursier important;
- vous investissez pour une période d'au moins cinq ans;
- votre tolérance au risque est moyenne.

## Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

<sup>1</sup> L'indice composé S&P/TSX est publié par la Bourse de Toronto et par Standard & Poor's. Cette dernière est une division de McGraw-Hill Companies Inc., et la Bourse de Toronto n'a aucun lien avec Placements Scotia Inc. ni ne s'est prononcée sur le bien-fondé d'un placement dans le Fonds.

---

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 10,46	32,96	57,77	131,50
Parts de catégorie F	\$ -	-	-	-
Parts de catégorie I	\$ 0,51	1,62	2,83	6,45

# Fonds Scotia indiciel américain

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds d'actions américaines
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 28 octobre 1997 Parts de catégorie F : le 30 novembre 2006 Parts de catégorie I : le 20 juin 2005
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Conseillers en gestion globale State Street, Ltée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme en suivant le rendement d'un indice d'actions américaines largement reconnu, actuellement l'indice Standard & Poor's 500 (S&P 500)<sup>1</sup>. Le Fonds investit surtout dans des actions qui font partie de l'indice.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs tente de suivre aussi étroitement que possible le rendement de l'indice S&P 500 (rendement global) en faisant ce qui suit :

- en investissant dans les actions qui font partie de l'indice S&P 500 (rendement global), essentiellement dans la proportion correspondant à leur pondération par rapport à l'indice;
- en conservant le plus de placements possible dans le portefeuille;
- en minimisant les coûts d'opérations.

Le conseiller en valeurs peut utiliser des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps pour obtenir une exposition à l'indice S&P 500. Il n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations

au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé aux titres de participation;
- risque associé au change;
- risque associé aux indices;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé à la liquidité.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux porteurs de parts importants.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez le potentiel de croissance qu'offrent les titres de participation des États-Unis tout en suivant le rendement d'un indice du marché important;
- vous investissez pour une période d'au moins cinq ans;
- votre tolérance au risque est élevée.

## Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

<sup>1</sup> L'indice S&P 500 est publié par Standard & Poor's, filiale de McGraw-Hill Companies Inc. Standard & Poor's n'a aucun lien avec Placements Scotia Inc., ni ne s'est prononcée sur le bien-fondé d'un placement dans le Fonds.

## Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 9,64	30,37	53,24	121,19
Parts de catégorie F	\$ -	-	-	-
Parts de catégorie I	\$ 1,03	3,23	5,66	12,89

# Fonds Scotia CanAm indiciel

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds d'actions américaines
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 9 juillet 1993 Parts de catégorie F : le 22 juillet 2007
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A et de catégorie F de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de Placements Scotia Cassels Limitée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme en suivant le rendement d'un indice d'actions des États-Unis largement reconnu. Le Fonds fait actuellement le suivi de l'indice Standard & Poor's 500 (S&P 500)<sup>1</sup>. Le Fonds investit surtout dans les contrats à terme standardisés qui sont liés au rendement de l'indice et dans des espèces, des bons du Trésor du gouvernement du Canada et d'autres types de créances à court terme garanties par le gouvernement du Canada.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le conseiller en valeurs tente de suivre aussi étroitement que possible le rendement de l'indice S&P 500 en utilisant des contrats à terme standardisés qui sont liés au rendement de l'indice S&P 500. Le Fonds investit le restant de son actif dans des espèces, dans des bons du Trésor canadiens et d'autres types de créances à court terme garanties par le gouvernement du Canada. Le Fonds n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé au change;
- risque associé aux indices;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé à la liquidité.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous détenez vos parts dans un régime enregistré;
- vous recherchez le potentiel de croissance qu'offrent les titres de participation des États-Unis tout en suivant le rendement d'un indice du marché important;
- vous investissez pour une période d'au moins cinq ans;
- votre tolérance au risque est élevée.

Ce Fonds ne convient pas aux comptes non enregistrés. Les distributions du Fonds sont principalement considérées comme un revenu, qui est imposé à un taux plus élevé que les gains en capital lorsqu'il est reçu hors d'un régime enregistré.

## Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu et il distribue les gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

<sup>1</sup> L'indice S&P 500 est publié par Standard & Poor's, filiale de McGraw-Hill Companies Inc. Standard & Poor's n'a aucun lien avec Placements Scotia Inc., ni ne s'est prononcée sur le bien-fondé d'un placement dans le Fonds.

---

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 10,46	32,96	57,77	131,50
Parts de catégorie F	\$ 2,56	8,08	14,16	32,23

# Fonds Scotia indiciel Nasdaq

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds de titres de participation de science et de technologie
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 17 décembre 2000 Parts de catégorie F : le 2 avril 2001
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A et de catégorie F de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Gestion de Placements Scotia Cassels Limitée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est d'obtenir une croissance marquée du capital à long terme en suivant le rendement de l'indice Nasdaq 100<sup>1</sup>. Le Fonds investit surtout dans les instruments dérivés qui sont liés au rendement de l'indice Nasdaq 100 et dans des espèces et des instruments du marché monétaire.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Fonds tente de suivre le rendement de l'indice Nasdaq 100 aussi étroitement que possible en utilisant des instruments dérivés comme les options, les contrats à terme standardisés et de gré à gré et les swaps qui sont liés au rendement de l'indice Nasdaq 100. Le conseiller en valeurs peut choisir d'investir directement dans des actions qui font partie de l'indice Nasdaq 100.

Le Fonds investit le restant de son actif dans des espèces et des instruments du marché monétaire. Cette stratégie permet au Fonds de couvrir ses positions dans les instruments dérivés. Le Fonds n'utilisera les instruments dérivés que de la façon autorisée par les règlements sur les valeurs mobilières.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé au change;
- risque associé aux indices;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé à la liquidité.

Le Fonds peut être également soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous détenez vos parts dans un régime enregistré;
- vous recherchez le potentiel de croissance qu'offrent les titres de participation des États-Unis tout en suivant le rendement d'un indice du marché important;
- vous investissez pour une période d'au moins cinq ans;
- votre tolérance au risque est élevée.

Ce Fonds ne convient pas aux comptes non enregistrés. Les distributions du Fonds sont principalement considérées comme un revenu, qui est imposé à un taux plus élevé que les gains en capital lorsqu'il est reçu hors d'un régime enregistré.

## Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

<sup>1</sup> L'indice Nasdaq 100 est publié par The Nasdaq Stock Market, Inc. The Nasdaq Stock Market, Inc. n'a aucun lien avec Placements Scotia Inc., ni ne s'est prononcée sur le bien-fondé d'un placement dans le Fonds.

---

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 10,87	34,25	60,04	136,66
Parts de catégorie F	\$ 5,84	18,42	32,28	73,49

# Fonds Scotia indiciel international

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds d'actions internationales
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 8 novembre 1999 Parts de catégorie F : le 1 <sup>er</sup> mai 2007 Parts de catégorie I : le 28 avril 2003
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Conseillers en gestion globale State Street, Ltée

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Fonds est d'obtenir une croissance du capital à long terme en suivant le rendement d'indices largement reconnus des marchés boursiers internationaux établis. Le Fonds investit surtout dans des contrats à terme standardisés qui sont liés au rendement des indices et dans des espèces et des instruments du marché monétaire.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Fonds fait actuellement le suivi du rendement d'indices de marchés boursiers établis en Europe, en Australasie et en Extrême-Orient. Le conseiller en valeurs tente de suivre aussi étroitement que possible le rendement de ces indices en utilisant des contrats à terme standardisés qui sont liés aux rendements de ces indices. Il investit le restant de son actif dans des espèces et des instruments du marché monétaire. Cette stratégie permet au Fonds de couvrir ses positions sur les contrats à terme standardisés. Le Fonds n'utilisera des instruments dérivés que de la façon permise par les règlements sur les valeurs mobilières.

Le Fonds peut participer à des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de réaliser ses objectifs de placement généraux et d'améliorer ses résultats. Vous trouverez de plus amples informations au sujet des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, et des renseignements concernant la façon dont le Fonds s'y prend pour limiter les risques associés à ces opérations à la page 114.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Les risques principaux associés à un placement dans ce Fonds sont les suivants :

- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé au change.

Le Fonds peut également être soumis aux risques supplémentaires suivants :

- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux porteurs de parts importants;
- risque associé aux fonds sous-jacents.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Fonds pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous détenez vos parts dans un régime enregistré;
- vous recherchez le potentiel de croissance qu'offrent les titres de participation étrangers tout en suivant le rendement d'indices boursiers importants;
- vous investissez pour une période d'au moins cinq ans;
- votre tolérance au risque est élevée.

Ce Fonds ne convient pas aux comptes non enregistrés. Les distributions du Fonds sont principalement considérées comme un revenu, qui est imposé à un taux plus élevé que les gains en capital lorsqu'il est reçu hors d'un régime enregistré.

## Politique en matière de distributions

Le Fonds distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

---

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Fonds sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 12,10	38,13	66,83	152,13
Parts de catégorie F	\$ 5,02	15,83	27,75	63,17
Parts de catégorie I	\$ 1,44	4,52	7,93	18,05



---

# Portefeuilles Scotia

## *Portefeuilles Sélection Scotia*

Portefeuille de revenu et de croissance modérée Sélection Scotia

Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Sélection Scotia

Portefeuille de croissance moyenne Sélection Scotia

Portefeuille de croissance dynamique Sélection Scotia

## *Portefeuilles Partenaires Scotia*

Portefeuille de revenu et de croissance modérée Partenaires Scotia

Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Partenaires Scotia

Portefeuille de croissance moyenne Partenaires Scotia

Portefeuille de croissance dynamique Partenaires Scotia

## *Portefeuilles Scotia Vision*

Portefeuille Scotia Vision prudente 2010

Portefeuille Scotia Vision dynamique 2010

Portefeuille Scotia Vision prudente 2015

Portefeuille Scotia Vision dynamique 2015

Portefeuille Scotia Vision prudente 2020

Portefeuille Scotia Vision dynamique 2020

Portefeuille Scotia Vision prudente 2030

Portefeuille Scotia Vision dynamique 2030

Dans le cadre de nos offres d'avant-garde de répartition de l'actif, les Portefeuilles Sélection Scotia, les Portefeuilles Partenaires Scotia et les Portefeuilles Scotia Vision constituent un moyen commode et efficace d'investir dans d'autres OPC et peuvent vous aider à réaliser les objectifs financiers que vous avez ciblés.

Chaque portefeuille investit son actif dans un maximum de quatre catégories, soit la catégorie quasi-liquidités, la catégorie revenu fixe, la catégorie actions canadiennes et la catégorie actions étrangères. Différentes répartitions de ces catégories d'actifs présentent des objectifs de placement, un rendement et une exposition au risque qui sont différents.

# Portefeuille de revenu et de croissance modérée

## Sélection Scotia

### Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds équilibré à revenu fixe canadien
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 28 avril 2003 Parts de catégorie F : le 28 avril 2003
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A et de catégorie F de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Scotia Capitaux Inc.

### Quels types de placements le Fonds fait-il ?

#### Objectifs de placement

L'objectif du Portefeuille est de maintenir un équilibre entre un revenu courant et une appréciation à long terme du capital, avec une préférence pour le volet revenu. Le Portefeuille investit principalement dans un ensemble diversifié d'OPC d'actions et de revenu gérés par nous et par d'autres gestionnaires d'OPC.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

#### Stratégies de placement

Le Portefeuille constitue un fonds de répartition de l'actif qui répartit votre placement entre trois catégories d'actifs : la catégorie revenu fixe, la catégorie actions canadiennes et la catégorie actions étrangères.

Le tableau suivant présente la pondération cible pour chaque catégorie d'actifs dans laquelle le Portefeuille investit.

Catégorie d'actifs	Pondération cible
Revenu fixe	70 %
Actions canadiennes	15 %
Actions étrangères	15 %

Les fonds sous-jacents dans lesquels le Portefeuille investit peuvent changer à l'occasion, mais la pondération pour chaque catégorie d'actifs ne variera pas de plus de 10 % (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux pourcentages indiqués ci-dessus. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2.

Même si jusqu'à 100 % des actifs du Portefeuille peuvent être investis dans d'autres OPC, le Portefeuille peut détenir une partie de ses actifs sous forme d'espèces ou d'instruments du marché monétaire lorsqu'il est à la recherche d'occasions de placement ou pour assurer sa protection.

### Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Le Portefeuille présente indirectement les mêmes risques que les fonds sous-jacents qu'il détient. Le Portefeuille présente les risques d'un fonds sous-jacent dans la même proportion que ses placements dans ce fonds. Les fonds sous-jacents présentent notamment les risques suivants :

- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé aux titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé au crédit;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé aux petites sociétés;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé au change;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé à la liquidité.

Le Portefeuille présente aussi un risque associé à la catégorie.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

Au cours des 12 mois précédant le 3 novembre 2008, le Portefeuille a investi jusqu'à 53,5 % de son actif net dans le Fonds Scotia de revenu canadien et jusqu'à 22,9 % de son actif net dans le Fonds Scotia hypothécaire de revenu.

### Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Portefeuille pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez un portefeuille équilibré de titres de base qui est bien diversifié quant aux catégories d'actifs, aux styles de placement, à la répartition géographique et à la capitalisation boursière;
- votre tolérance au risque est moyenne;
- vous prévoyez conserver ce placement pour une période d'au moins trois ans.

## Politique en matière de distributions

Le Portefeuille distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

## Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Portefeuille sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 18,14	57,19	100,25	228,20
Parts de catégorie F	\$ -	-	-	-

# Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés

## Sélection Scotia

### Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds équilibré neutre mondial
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 28 avril 2003 Parts de catégorie F : le 5 juin 2008
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A et de catégorie F de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Scotia Capitaux Inc.

### Quels types de placements le Fonds fait-il ?

#### Objectifs de placement

L'objectif du Portefeuille est de maintenir un équilibre entre un revenu courant et une appréciation à long terme du capital, avec une légère préférence pour le volet appréciation du capital. Le Portefeuille investit principalement dans un ensemble diversifié d'OPC d'actions et de revenu gérés par nous et par d'autres gestionnaires d'OPC.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

#### Stratégies de placement

Le Portefeuille constitue un fonds de répartition de l'actif qui répartit votre placement entre trois catégories d'actifs : la catégorie revenu fixe, la catégorie actions canadiennes et la catégorie actions étrangères.

Le tableau suivant présente la pondération cible pour chaque catégorie d'actifs dans laquelle le Portefeuille investit.

Catégorie d'actifs	Pondération cible
Revenu fixe	45 %
Actions canadiennes	29 %
Actions étrangères	26 %

Les fonds sous-jacents dans lesquels le Portefeuille investit peuvent changer à l'occasion, mais la pondération pour chaque catégorie d'actifs ne variera pas de plus de 10 % (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux pourcentages indiqués ci-dessus. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2.

Même si jusqu'à 100 % des actifs du Portefeuille peuvent être investis dans d'autres OPC, le Portefeuille peut détenir une partie de ses actifs sous forme d'espèces ou d'instruments du marché monétaire lorsqu'il est à la

recherche d'occasions de placement ou pour assurer sa protection.

### Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Le Portefeuille présente indirectement les mêmes risques que les fonds sous-jacents qu'il détient. Le Portefeuille présente les risques d'un fonds sous-jacent dans la même proportion que ses placements dans ce fonds. Les fonds sous-jacents présentent notamment les risques suivants :

- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé aux titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé au crédit;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux petites sociétés;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé à la concentration dans un secteur.

Le Portefeuille présente aussi un risque associé à la catégorie.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

Au cours des 12 mois précédant le 3 novembre 2008, le Portefeuille a investi jusqu'à 40,8 % de son actif net dans le Fonds Scotia de revenu canadien, jusqu'à 12,5 % de son actif net dans le Fonds Scotia hypothécaire de revenu, jusqu'à 10,6 % de son actif net dans le Fonds Scotia de croissance canadienne et jusqu'à 10,0 % de son actif net dans le Fonds Scotia de dividendes canadiens.

### Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Portefeuille pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez un portefeuille équilibré de titres de base qui est bien diversifié quant aux catégories d'actifs, aux styles de placement, à la répartition géographique et à la capitalisation boursière;
- votre tolérance au risque est moyenne;
- vous prévoyez conserver ce placement pour une période d'au moins trois ans.

### Politique en matière de distributions

Le Portefeuille distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Portefeuille sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 19,58	61,72	108,18	246,25
Parts de catégorie F	\$ -	-	-	-

# Portefeuille de croissance moyenne Sélection Scotia

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds équilibré de titres de participation mondial
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 28 avril 2003 Parts de catégorie F : le 28 avril 2003
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A et de catégorie F de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Scotia Capitaux Inc.

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Portefeuille est de maintenir un équilibre entre un revenu courant et une appréciation à long terme du capital, avec une préférence pour le volet appréciation du capital. Le Portefeuille investit principalement dans un ensemble diversifié d'OPC d'actions et de revenu gérés par nous et par d'autres gestionnaires d'OPC.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Portefeuille constitue un fonds de répartition de l'actif qui répartit votre placement entre trois catégories d'actifs : la catégorie revenu fixe, la catégorie actions canadiennes et la catégorie actions étrangères.

Le tableau suivant présente la pondération cible pour chaque catégorie d'actifs dans laquelle le Portefeuille investit.

Catégorie d'actifs	Pondération cible
Revenu fixe	25 %
Actions canadiennes	38 %
Actions étrangères	37 %

Les fonds sous-jacents dans lesquels le Portefeuille investit peuvent changer à l'occasion, mais la pondération pour chaque catégorie d'actifs ne variera pas de plus de 10 % (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux pourcentages indiqués ci-dessus. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2.

Même si jusqu'à 100 % des actifs du Portefeuille peuvent être investis dans d'autres OPC, le Portefeuille peut détenir une partie de ses actifs sous forme d'espèces ou d'instruments du marché monétaire lorsqu'il est à la recherche d'occasions de placement ou pour assurer sa protection.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Le Portefeuille présente indirectement les mêmes risques que les fonds sous-jacents qu'il détient. Le Portefeuille présente les risques d'un fonds sous-jacent dans la même proportion que ses placements dans ce fonds. Les fonds sous-jacents présentent notamment les risques suivants :

- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé aux titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé au crédit;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux petites sociétés;
- risque associé à la concentration dans un secteur.

Le Portefeuille présente aussi un risque associé à la catégorie.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

Au cours des 12 mois précédant le 3 novembre 2008, le Portefeuille a investi jusqu'à 31,3 % de son actif net dans le Fonds Scotia de revenu canadien, jusqu'à 14,8 % de son actif net dans le Fonds Scotia de croissance canadienne, jusqu'à 14,4 % de son actif net dans le Fonds Scotia de croissance mondiale et jusqu'à 14,2 % de son actif net dans le Fonds Scotia de dividendes canadiens.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Portefeuille pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez un portefeuille équilibré de titres de base qui est bien diversifié quant aux catégories d'actifs, aux styles de placement, à la répartition géographique et à la capitalisation boursière;
- votre tolérance au risque est moyenne;
- vous prévoyez conserver ce placement pour une période d'au moins trois ans.

## Politique en matière de distributions

Le Portefeuille distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, à moins que vous n'indiquez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### **Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants**

Le présent exemple indique les frais du Portefeuille sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 21,22	66,89	117,24	266,87
Parts de catégorie F	\$ -	-	-	-

# Portefeuille de croissance dynamique Sélection Scotia

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds de titres de participation mondial
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 28 avril 2003 Parts de catégorie F : le 28 avril 2003
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A et de catégorie F de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Scotia Capitaux Inc.

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Portefeuille est d'obtenir une appréciation à long terme du capital. Le Portefeuille investit principalement dans un ensemble diversifié d'OPC d'actions, et obtiendra une stabilité supplémentaire de placements dans des OPC de revenu, gérés par nous et par d'autres gestionnaires d'OPC.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Portefeuille constitue un fonds de répartition de l'actif qui répartit votre placement entre trois catégories d'actifs : la catégorie revenu fixe, la catégorie actions canadiennes et la catégorie actions étrangères.

Le tableau suivant présente la pondération cible pour chaque catégorie d'actifs dans laquelle le Portefeuille investit.

Catégorie d'actifs	Pondération cible
Revenu fixe	10 %
Actions canadiennes	45 %
Actions étrangères	45 %

Les fonds sous-jacents dans lesquels le Portefeuille investit peuvent changer à l'occasion, mais la pondération pour chaque catégorie d'actifs ne variera pas de plus de 10 % (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux pourcentages indiqués ci-dessus. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2.

Même si jusqu'à 100 % des actifs du Portefeuille peuvent être investis dans d'autres OPC, le Portefeuille peut détenir une partie de ses actifs sous forme d'espèces ou d'instruments du marché monétaire lorsqu'il est à la recherche d'occasions de placement ou pour assurer sa protection.

Le conseiller en valeurs peut effectuer des opérations fréquentes sur les placements du Portefeuille. Ces opérations peuvent augmenter les frais d'opération, ce qui peut diminuer le rendement du Portefeuille et augmenter également la possibilité que vous receviez des gains en capital imposables si vous détenez les parts du Portefeuille dans un compte non enregistré.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Le Portefeuille présente indirectement les mêmes risques que les fonds sous-jacents qu'il détient. Le Portefeuille présente les risques d'un fonds sous-jacent dans la même proportion que ses placements dans ce fonds. Les fonds sous-jacents présentent notamment les risques suivants :

- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé aux titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé au crédit;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé au change;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux petites sociétés.

Le Portefeuille présente aussi un risque associé à la catégorie.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

Au cours des 12 mois précédant le 3 novembre 2008, le Portefeuille a investi jusqu'à 18,1 % de son actif net dans le Fonds Scotia de croissance canadienne, jusqu'à 17,9 % de son actif net dans le Fonds Scotia de croissance mondiale, jusqu'à 17,3 % de son actif net dans le Fonds Scotia de dividendes canadiens et jusqu'à 13,0 % de son actif net dans le Fonds Scotia de revenu canadien.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Portefeuille pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez un portefeuille équilibré de titres de base qui est bien diversifié quant aux catégories d'actifs, aux styles de placement, à la répartition géographique et à la capitalisation boursière;
- votre tolérance au risque est de moyenne à élevée;
- vous prévoyez conserver ce placement pour une période d'au moins cinq ans.

## Politique en matière de distributions

Le Portefeuille distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

## Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Portefeuille sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 23,88	75,29	131,97	300,39
Parts de catégorie F	\$ -	-	-	-

# Portefeuille de revenu et de croissance modérée

## Partenaires Scotia

### Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds équilibré à revenu fixe canadien
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 10 décembre 2002 Parts de catégorie F : le 10 février 2002
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A et de catégorie F de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Scotia Capitaux Inc.

### Quels types de placements le Fonds fait-il ?

#### Objectifs de placement

L'objectif du Portefeuille est de maintenir un équilibre entre un revenu courant et une appréciation à long terme du capital, avec une préférence pour le volet revenu. Le Portefeuille investit principalement dans un ensemble diversifié d'OPC d'actions et de revenu gérés par d'autres gestionnaires d'OPC et par nous-mêmes.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

#### Stratégies de placement

Le Portefeuille constitue un fonds de répartition de l'actif qui répartit votre placement entre trois catégories d'actifs : la catégorie revenu fixe, la catégorie actions canadiennes et la catégorie actions étrangères.

Le tableau suivant présente la pondération cible pour chaque catégorie d'actifs dans laquelle le Portefeuille investit.

Catégorie d'actifs	Pondération cible
Revenu fixe	65 %
Actions canadiennes	15 %
Actions étrangères	20 %

Les fonds sous-jacents dans lesquels le Portefeuille investit peuvent changer à l'occasion, mais la pondération pour chaque catégorie d'actifs ne variera pas de plus de 10 % (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux pourcentages indiqués ci-dessus. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2.

Même si jusqu'à 100 % des actifs du Portefeuille peuvent être investis dans d'autres OPC, le Portefeuille peut détenir une partie de ses actifs sous forme d'espèces ou d'instruments du marché monétaire lorsqu'il est à la

recherche d'occasions de placement ou pour assurer sa protection.

### Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Le Portefeuille présente indirectement les mêmes risques que les fonds sous-jacents qu'il détient. Le Portefeuille présente les risques d'un fonds sous-jacent dans la même proportion que ses placements dans ce fonds. Les fonds sous-jacents présentent notamment les risques suivants :

- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé au crédit;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé à la catégorie d'actions;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux petites sociétés;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé aux titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé à la déflation.

Le Portefeuille présente aussi un risque associé à la catégorie.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

Au cours des 12 mois précédant le 3 novembre 2008, le Portefeuille a investi jusqu'à 21,8 % de son actif net dans le Fonds Fidelity Obligations canadiennes, jusqu'à 21,2 % de son actif net dans le Fonds Scotia de revenu canadien, jusqu'à 16,1 % de son actif net dans le Fonds d'obligations Mackenzie Sentinelle et jusqu'à 10,6 % de son actif net dans le Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Scotia Cassels.

### Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Portefeuille pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez un portefeuille équilibré de titres de base qui est bien diversifié quant aux catégories d'actifs, aux styles de placement, à la répartition géographique et à la capitalisation boursière;

- votre tolérance au risque est moyenne;
- vous prévoyez conserver ce placement pour une période d'au moins trois ans.

### Politique en matière de distributions

Le Portefeuille distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Portefeuille sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 20,81	65,60	114,97	261,72
Parts de catégorie F	\$ 9,74	30,70	53,81	122,48

# Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés

## Partenaires Scotia

### Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds équilibré neutre mondial
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 10 décembre 2002 Parts de catégorie F : le 10 décembre 2002
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A et de catégorie F de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Scotia Capitaux Inc.

### Quels types de placements le Fonds fait-il ?

#### Objectifs de placement

L'objectif du Portefeuille est de maintenir un équilibre entre un revenu courant et une appréciation à long terme du capital, avec une préférence pour l'appréciation du capital. Le Portefeuille investit principalement dans un ensemble diversifié d'OPC d'actions et de revenu gérés par d'autres gestionnaires d'OPC et par nous-mêmes.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

#### Stratégies de placement

Le Portefeuille constitue un fonds de répartition de l'actif qui répartit votre placement entre trois catégories d'actifs : la catégorie revenu fixe, la catégorie actions canadiennes et la catégorie actions étrangères.

Le tableau suivant présente la pondération cible pour chaque catégorie d'actifs dans laquelle le Portefeuille investit.

Catégorie d'actifs	Pondération cible
Revenu fixe	40 %
Actions canadiennes	25 %
Actions étrangères	35 %

Les fonds sous-jacents dans lesquels le Portefeuille investit peuvent changer à l'occasion, mais la pondération pour chaque catégorie d'actifs ne variera pas de plus de 10 % (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux pourcentages indiqués ci-dessus. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2.

Même si jusqu'à 100 % des actifs du Portefeuille peuvent être investis dans d'autres OPC, le Portefeuille peut détenir une partie de ses actifs sous forme d'espèces ou d'instruments du marché monétaire lorsqu'il est à la

recherche d'occasions de placement ou pour assurer sa protection.

### Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Le Portefeuille présente indirectement les mêmes risques que les fonds sous-jacents qu'il détient. Le Portefeuille présente les risques d'un fonds sous-jacent dans la même proportion que ses placements dans ce fonds. Les fonds sous-jacents présentent notamment les risques suivants :

- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé au crédit;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé à la catégorie d'actions;
- risque associé aux petites sociétés;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé aux titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé à la déflation.

Le Portefeuille présente aussi un risque associé à la catégorie.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

Au cours des 12 mois précédant le 3 novembre 2008, le Portefeuille a investi jusqu'à 10,6 % de son actif net dans le Fonds Fidelity Obligations canadiennes et jusqu'à 10,5 % de son actif net dans le Fonds Scotia de revenu canadien.

### Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Portefeuille pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez un portefeuille équilibré de titres de base qui est bien diversifié quant aux catégories d'actifs, aux styles de placement, à la répartition géographique et à la capitalisation boursière;
- votre tolérance au risque est moyenne;
- vous prévoyez conserver ce placement pour une période d'au moins trois ans.

## Politique en matière de distributions

Le Portefeuille distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

## Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Portefeuille sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 22,24	70,12	122,90	279,77
Parts de catégorie F	\$ 11,38	35,87	62,87	143,11

# Portefeuille de croissance moyenne Partenaires Scotia

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds équilibré de titres de participation mondial
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 10 décembre 2002 Parts de catégorie F : le 10 décembre 2002
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A et de catégorie F de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Scotia Capitaux Inc.

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Portefeuille est de maintenir un équilibre entre un revenu courant et une appréciation à long terme du capital, avec une préférence pour l'appréciation du capital. Le Portefeuille investit principalement dans un ensemble diversifié d'OPC d'actions et de revenu gérés par d'autres gestionnaires d'OPC et par nous-mêmes.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Portefeuille constitue un fonds de répartition de l'actif qui répartit votre placement entre trois catégories d'actifs : la catégorie revenu fixe, la catégorie actions canadiennes et la catégorie actions étrangères.

Le tableau suivant présente la pondération cible pour chaque catégorie d'actifs dans laquelle le Portefeuille investit.

Catégorie d'actifs	Pondération cible
Revenu fixe	25 %
Actions canadiennes	33 %
Actions étrangères	42 %

Les fonds sous-jacents dans lesquels le Portefeuille investit peuvent changer à l'occasion, mais la pondération pour chaque catégorie d'actifs ne variera pas de plus de 10 % (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux pourcentages indiqués ci-dessus. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2.

Même si jusqu'à 100 % des actifs du Portefeuille peuvent être investis dans d'autres OPC, le Portefeuille peut détenir une partie de ses actifs sous forme d'espèces ou d'instruments du marché monétaire lorsqu'il est à la

recherche d'occasions de placement ou pour assurer sa protection.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Le Portefeuille présente indirectement les mêmes risques que les fonds sous-jacents qu'il détient. Le Portefeuille présente les risques d'un fonds sous-jacent dans la même proportion que ses placements dans ce fonds. Les fonds sous-jacents présentent notamment les risques suivants :

- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé au crédit;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux petites sociétés;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé aux titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé à la catégorie d'actions.

Le Portefeuille présente aussi un risque associé à la catégorie.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Portefeuille pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez un portefeuille équilibré de titres de base qui est bien diversifié quant aux catégories d'actifs, aux styles de placement, à la répartition géographique et à la capitalisation boursière;
- votre tolérance au risque est moyenne;
- vous prévoyez conserver ce placement pour une période d'au moins trois ans.

## Politique en matière de distributions

Le Portefeuille distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, à

moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Portefeuille sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 23,88	75,29	131,97	300,39
Parts de catégorie F	\$ 12,92	40,71	71,36	162,44

# Portefeuille de croissance dynamique Partenaires Scotia

## Détail du Fonds

<b>Type de fonds</b>	Fonds d'actions mondiales
<b>Date de création</b>	Parts de catégorie A : le 10 décembre 2002 Parts de catégorie F : le 10 décembre 2002
<b>Type de titres</b>	Parts de catégorie A et de catégorie F de fiducie de fonds commun de placement
<b>Admissible pour les régimes enregistrés ?</b>	Oui
<b>Conseiller en valeurs</b>	Scotia Capitaux Inc.

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Portefeuille est d'obtenir une appréciation à long terme du capital. Le Portefeuille investit principalement dans un ensemble diversifié d'OPC d'actions, tout en recherchant la stabilité supplémentaire que lui procurent des investissements dans des OPC de revenu, gérés par d'autres gestionnaires d'OPC et par nous-mêmes.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Portefeuille constitue un fonds de répartition de l'actif qui répartit votre placement entre trois catégories d'actifs : la catégorie revenu fixe, la catégorie actions canadiennes et la catégorie actions étrangères.

Le tableau suivant présente la pondération cible pour chaque catégorie d'actifs dans laquelle le Portefeuille investit.

Catégorie d'actifs	Pondération cible
Revenu fixe	10 %
Actions canadiennes	40 %
Actions étrangères	50 %

Les fonds sous-jacents dans lesquels le Portefeuille investit peuvent changer à l'occasion, mais la pondération pour chaque catégorie d'actifs ne variera pas de plus de 10 % (à la hausse ou à la baisse) par rapport aux pourcentages indiqués ci-dessus. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2.

Même si jusqu'à 100 % des actifs du Portefeuille peuvent être investis dans d'autres OPC, le Portefeuille peut détenir une partie de ses actifs sous forme d'espèces ou d'instruments du marché monétaire lorsqu'il est à la

recherche d'occasions de placement ou pour assurer sa protection.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Le Portefeuille présente indirectement les mêmes risques que les fonds sous-jacents qu'il détient. Le Portefeuille présente les risques d'un fonds sous-jacent dans la même proportion que ses placements dans ce fonds. Les fonds sous-jacents présentent notamment les risques suivants :

- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé au crédit;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux petites sociétés;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé aux titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé à la catégorie d'actions.

Le Portefeuille présente aussi un risque associé à la catégorie.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 109.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Portefeuille pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous recherchez un portefeuille équilibré de titres de base qui est bien diversifié quant aux catégories d'actifs, aux styles de placement, à la répartition géographique et à la capitalisation boursière;
- votre tolérance au risque est moyenne à élevée;
- vous prévoyez conserver ce placement pour une période d'au moins cinq ans.

## Politique en matière de distributions

Le Portefeuille distribue son revenu et ses gains en capital en décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, à

moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### **Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants**

Le présent exemple indique les frais du Portefeuille sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Parts de catégorie A	\$ 26,24	82,72	144,99	330,05
Parts de catégorie F	\$ 15,27	48,15	84,39	192,10

# Portefeuille Scotia Vision prudente 2010

## Détail du Fonds

Type de fonds	Portefeuille de date cible 2010
Date de création	Le 20 juin 2005
Type de titres	Parts de catégorie A de fiducie de fonds commun de placement
Admissible pour les régimes enregistrés ?	Oui
Conseiller en valeurs	Scotia Capitaux Inc.

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Portefeuille est de suivre une stratégie de répartition de l'actif qui met l'accent sur un rendement global équilibré. Le Portefeuille modifiera graduellement la composition de son actif, mettant d'abord l'accent sur des fonds d'actions pour ensuite, à mesure que sa date cible approche (2010), le mettre sur des fonds de revenu et de quasi-liquidités.

Le Portefeuille investit surtout dans une composition variée d'OPC gérés par nous et par d'autres gestionnaires d'OPC.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Portefeuille constitue un fonds de répartition de l'actif qui répartit votre placement entre quatre catégories d'actifs : la catégorie quasi-liquidités, la catégorie revenu fixe, la catégorie actions canadiennes et la catégorie actions étrangères. Les fonds sous-jacents dans lesquels le Portefeuille investit peuvent changer à l'occasion, selon l'évaluation du conseiller en valeurs des marchés et la capacité des fonds sous-jacents d'aider le Portefeuille à atteindre ses objectifs de placement. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2. La stratégie de répartition de l'actif du Portefeuille devient plus prudente à l'approche de sa date cible.

Même si jusqu'à 100 % des actifs du Portefeuille peuvent être investis dans d'autres OPC, le Portefeuille peut détenir une partie de ses actifs sous forme d'espèces ou d'instruments du marché monétaire lorsqu'il est à la recherche d'occasions de placement ou pour assurer sa protection.

Lorsque le Portefeuille atteint sa date cible, il est prévu que le Portefeuille continue à être géré d'une manière conforme à son objectif de placement qui consiste à investir dans une composition variée d'OPC, et plus particulièrement dans des fonds de revenu et de quasi-

liquidités. À tout moment après la date cible du Portefeuille, nous pouvons, à notre seule appréciation, décider de dissoudre le Portefeuille ou de le fusionner avec le Fonds Scotia du marché monétaire (ou son remplaçant) ou de le fusionner avec tout autre OPC que nous gérons, sous réserve de l'obtention des approbations requises.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Le Portefeuille présente indirectement les mêmes risques que les fonds sous-jacents qu'il détient. Le Portefeuille présente les risques d'un fonds sous-jacent dans la même proportion que ses placements dans ce fonds. Les fonds sous-jacents présentent notamment les risques suivants :

- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé au crédit;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé aux indices;
- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé au secteur de l'immobilier;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé à la catégorie d'actions;
- risque associé aux petites sociétés.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

Au cours des 12 mois précédant le 3 novembre 2008, le Portefeuille a investi jusqu'à 18,6 % de son actif net dans le Fonds Scotia de revenu canadien, jusqu'à 18,0 % de son actif net dans le Fonds Scotia indiciaire obligataire canadien, jusqu'à 12,7 % de son actif net dans le Fonds Scotia du marché monétaire et jusqu'à 11,5 % de son actif net dans le Fonds Scotia d'obligations mondiales.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Portefeuille pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous souhaitez investir pour une période compatible avec la date cible du Portefeuille;

- vous recherchez un portefeuille équilibré qui devient plus prudent à mesure que sa date cible approche et qui est bien diversifié quant aux catégories d'actifs, aux styles de placement, à la répartition géographique et à la capitalisation boursière;
- votre tolérance au risque est moyenne.

### Politique en matière de distributions

Le Portefeuille distribue son revenu et ses gains en capital au mois de décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Portefeuille sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	\$ 18,76	59,13	103,65	235,93

# Portefeuille Scotia Vision dynamique 2010

## Détail du Fonds

Type de fonds	Portefeuille de date cible 2010
Date de création	Le 20 juin 2005
Type de titres	Parts de catégorie A de fiducie de fonds commun de placement
Admissible pour les régimes enregistrés ?	Oui
Conseiller en valeurs	Scotia Capitaux Inc.

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Portefeuille est de suivre une stratégie de répartition de l'actif qui met l'accent sur un rendement global équilibré. Le Portefeuille modifiera graduellement la composition de son actif, mettant d'abord l'accent sur des fonds d'actions pour ensuite, à mesure que sa date cible approche (2010), le mettre sur des fonds de revenu et de quasi-liquidités.

Le Portefeuille investit surtout dans une composition variée d'OPC gérés par nous et par d'autres gestionnaires d'OPC.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Portefeuille constitue un fonds de répartition de l'actif qui répartit votre placement entre quatre catégories d'actifs : la catégorie quasi-liquidités, la catégorie revenu fixe, la catégorie actions canadiennes et la catégorie actions étrangères. Comparativement au Portefeuille Scotia Vision prudente 2010, le Portefeuille aura une plus grande exposition aux placements dans des titres de participation durant la période initiale suivant sa création. Les fonds sous-jacents dans lesquels le Portefeuille investit peuvent changer à l'occasion, selon l'évaluation du conseiller en valeurs des marchés et la capacité des fonds sous-jacents d'aider le Portefeuille à atteindre ses objectifs de placement. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2. La stratégie de répartition de l'actif du Portefeuille devient plus prudente à l'approche de sa date cible.

Même si jusqu'à 100 % des actifs du Portefeuille peuvent être investis dans d'autres OPC, le Portefeuille peut détenir une partie de ses actifs sous forme d'espèces ou d'instruments du marché monétaire lorsqu'il est à la recherche d'occasions de placement ou pour assurer sa protection.

Lorsque le Portefeuille atteint sa date cible, il est prévu que le Portefeuille continue à être géré d'une manière conforme à son objectif de placement qui consiste à investir dans une composition variée d'OPC, et plus particulièrement dans des fonds de revenu et de quasi-liquidités. À tout moment après la date cible du Portefeuille, nous pouvons, à notre seule appréciation, décider de dissoudre le Portefeuille ou de le fusionner avec le Fonds Scotia du marché monétaire (ou son remplaçant) ou de le fusionner avec tout autre OPC que nous gérons, sous réserve de l'obtention des approbations requises.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Le Portefeuille présente indirectement les mêmes risques que les fonds sous-jacents qu'il détient. Le Portefeuille présente les risques d'un fonds sous-jacent dans la même proportion que ses placements dans ce fonds. Les fonds sous-jacents présentent notamment les risques suivants :

- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux titres adossés aux créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé au crédit;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé aux indices;
- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé au secteur de l'immobilier;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé à la catégorie d'actions;
- risque associé aux petites sociétés.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

Au cours des 12 mois précédant le 3 novembre 2008, le Portefeuille a investi jusqu'à 18,8 % de son actif net dans le Fonds Scotia de revenu canadien, jusqu'à 17,0 % de son actif net dans le Fonds Scotia indiciaire obligataire canadien, jusqu'à 10,3 % de son actif net dans le Fonds Scotia de dividendes canadiens et jusqu'à 10,3 % de son actif net dans le Fonds Scotia d'obligations mondiales.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Portefeuille pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous souhaitez investir pour une période compatible avec la date cible du Portefeuille;
- vous recherchez un portefeuille équilibré qui devient plus prudent à mesure que sa date cible approche et qui est bien diversifié quant aux catégories d'actifs, aux styles de placement, à la répartition géographique et à la capitalisation boursière;
- votre tolérance au risque est moyenne.

## Politique en matière de distributions

Le Portefeuille distribue son revenu et ses gains en capital au mois de décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

## Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Portefeuille sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	\$ 20,81	65,60	114,97	261,72

# Portefeuille Scotia Vision prudente 2015

## Détail du Fonds

Type de fonds	Portefeuille de date cible 2015
Date de création	Le 20 juin 2005
Type de titres	Parts de catégorie A de fiducie de fonds commun de placement
Admissible pour les régimes enregistrés ?	Oui
Conseiller en valeurs	Scotia Capitaux Inc.

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Portefeuille est de suivre une stratégie de répartition de l'actif qui met l'accent sur un rendement global équilibré. Le Portefeuille modifiera graduellement la composition de son actif, mettant d'abord l'accent sur des fonds d'actions pour ensuite, à mesure que sa date cible approche (2015), le mettre sur des fonds de revenu et de quasi-liquidités.

Le Portefeuille investit surtout dans une composition variée d'OPC gérés par nous et par d'autres gestionnaires d'OPC.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Portefeuille constitue un fonds de répartition de l'actif qui répartit votre placement entre quatre catégories d'actifs : la catégorie quasi-liquidités, la catégorie revenu fixe, la catégorie actions canadiennes et la catégorie actions étrangères. Les fonds sous-jacents dans lesquels le Portefeuille investit peuvent changer à l'occasion, selon l'évaluation du conseiller en valeurs des marchés et la capacité des fonds sous-jacents d'aider le Portefeuille à atteindre ses objectifs de placement. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2. La stratégie de répartition de l'actif du Portefeuille devient plus prudente à l'approche de sa date cible.

Même si jusqu'à 100 % des actifs du Portefeuille peuvent être investis dans d'autres OPC, le Portefeuille peut détenir une partie de ses actifs sous forme d'espèces ou d'instruments du marché monétaire lorsqu'il est à la recherche d'occasions de placement ou pour assurer sa protection.

Lorsque le Portefeuille atteint sa date cible, il est prévu que le Portefeuille continue à être géré d'une manière conforme à son objectif de placement qui consiste à investir dans une composition variée d'OPC, et plus particulièrement dans des fonds de revenu et de quasi-

liquidités. À tout moment après la date cible du Portefeuille, nous pouvons, à notre seule appréciation, décider de dissoudre le Portefeuille ou de le fusionner avec le Fonds Scotia du marché monétaire (ou son remplaçant) ou de le fusionner avec tout autre OPC que nous gérons, sous réserve de l'obtention des approbations requises.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Le Portefeuille présente indirectement les mêmes risques que les fonds sous-jacents qu'il détient. Le Portefeuille présente les risques d'un fonds sous-jacent dans la même proportion que ses placements dans ce fonds. Les fonds sous-jacents présentent notamment les risques suivants :

- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé au crédit;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé aux indices;
- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé au secteur de l'immobilier;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé à la catégorie d'actions;
- risque associé aux petites sociétés.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

Au cours des 12 mois précédant le 3 novembre 2008, le Portefeuille a investi jusqu'à 20,0 % de son actif net dans le Fonds Scotia de revenu canadien, jusqu'à 16,0 % de son actif net dans le Fonds Scotia indiciaire obligataire canadien, jusqu'à 11,2 % de son actif net dans le Fonds Scotia de dividendes canadiens et jusqu'à 10,4 % de son actif net dans le Fonds Scotia d'obligations mondiales.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Portefeuille pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous souhaitez investir pour une période compatible avec la date cible du Portefeuille;

- vous recherchez un portefeuille équilibré qui devient plus prudent à mesure que sa date cible approche et qui est bien diversifié quant aux catégories d'actifs, aux styles de placement, à la répartition géographique et à la capitalisation boursière;
- votre tolérance au risque est moyenne.

### Politique en matière de distributions

Le Portefeuille distribue son revenu et ses gains en capital au mois de décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Portefeuille sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	\$ 19,48	61,40	107,61	244,96

# Portefeuille Scotia Vision dynamique 2015

## Détail du Fonds

Type de fonds	Portefeuille de date cible 2015
Date de création	Le 20 juin 2005
Type de titres	Parts de catégorie A de fiducie de fonds commun de placement
Admissible pour les régimes enregistrés ?	Oui
Conseiller en valeurs	Scotia Capitaux Inc.

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Portefeuille est de suivre une stratégie de répartition de l'actif qui met l'accent sur un rendement global équilibré. Le Portefeuille modifiera graduellement la composition de son actif, mettant d'abord l'accent sur des fonds d'actions pour ensuite, à mesure que sa date cible approche (2015), le mettre sur des fonds de revenu et de quasi-liquidités.

Le Portefeuille investit surtout dans une composition variée d'OPC gérés par nous et par d'autres gestionnaires d'OPC.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Portefeuille constitue un fonds de répartition de l'actif qui répartit votre placement entre quatre catégories d'actifs : la catégorie quasi-liquidités, la catégorie revenu fixe, la catégorie actions canadiennes et la catégorie actions étrangères. Comparativement au Portefeuille Scotia Vision prudente 2015, le Portefeuille aura une plus grande exposition aux placements dans des titres de participation durant la période initiale suivant sa création. Les fonds sous-jacents dans lesquels le Portefeuille investit peuvent changer à l'occasion, selon l'évaluation du conseiller en valeurs des marchés et la capacité des fonds sous-jacents d'aider le Portefeuille à atteindre ses objectifs de placement. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2. La stratégie de répartition de l'actif du Portefeuille devient plus prudente à l'approche de sa date cible.

Même si jusqu'à 100 % des actifs du Portefeuille peuvent être investis dans d'autres OPC, le Portefeuille peut détenir une partie de ses actifs sous forme d'espèces ou d'instruments du marché monétaire lorsqu'il est à la recherche d'occasions de placement ou pour assurer sa protection.

Lorsque le Portefeuille atteint sa date cible, il est prévu que le Portefeuille continue à être géré d'une manière conforme à son objectif de placement qui consiste à investir dans une composition variée d'OPC, et plus particulièrement dans des fonds de revenu et de quasi-liquidités. À tout moment après la date cible du Portefeuille, nous pouvons, à notre seule appréciation, décider de dissoudre le Portefeuille ou de le fusionner avec le Fonds Scotia du marché monétaire (ou son remplaçant) ou de le fusionner avec tout autre OPC que nous gérons, sous réserve de l'obtention des approbations requises.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Le Portefeuille présente indirectement les mêmes risques que les fonds sous-jacents qu'il détient. Le Portefeuille présente les risques d'un fonds sous-jacent dans la même proportion que ses placements dans ce fonds. Les fonds sous-jacents présentent notamment les risques suivants :

- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé au crédit;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé aux indices;
- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé au secteur de l'immobilier;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé à la catégorie d'actions;
- risque associé aux petites sociétés.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

Au cours des 12 mois précédant le 3 novembre 2008, le Portefeuille a investi jusqu'à 18,5 % de son actif net dans le Fonds Scotia de revenu canadien et jusqu'à 13,1 % de son actif net dans le Fonds Scotia indiciaire obligataire canadien.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Portefeuille pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous souhaitez investir pour une période compatible avec la date cible du Portefeuille;
- vous recherchez un portefeuille équilibré qui devient plus prudent à mesure que sa date cible approche et qui est bien diversifié quant aux catégories d'actifs, aux styles de placement, à la répartition géographique et à la capitalisation boursière;
- votre tolérance au risque est moyenne.

## Politique en matière de distributions

Le Portefeuille distribue son revenu et ses gains en capital au mois de décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

## Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Portefeuille sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	\$ 21,42	67,53	118,37	269,45

# Portefeuille Scotia Vision prudente 2020

## Détail du Fonds

Type de fonds	Portefeuille de date cible 2020
Date de création	Le 20 juin 2005
Type de titres	Parts de catégorie A de fiducie de fonds commun de placement
Admissible pour les régimes enregistrés ?	Oui
Conseiller en valeurs	Scotia Capitaux Inc.

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Portefeuille est de suivre une stratégie de répartition de l'actif qui met l'accent sur un rendement global équilibré. Le Portefeuille modifiera graduellement la composition de son actif, mettant d'abord l'accent sur des fonds d'actions pour ensuite, à mesure que sa date cible approche (2020), le mettre sur des fonds de revenu et de quasi-liquidités.

Le Portefeuille investit surtout dans une composition variée d'OPC gérés par nous et par d'autres gestionnaires d'OPC.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Portefeuille constitue un fonds de répartition de l'actif qui répartit votre placement entre quatre catégories d'actifs : la catégorie quasi-liquidités, la catégorie revenu fixe, la catégorie actions canadiennes et la catégorie actions étrangères. Les fonds sous-jacents dans lesquels le Portefeuille investit peuvent changer à l'occasion, selon l'évaluation du conseiller en valeurs des marchés et la capacité des fonds sous-jacents d'aider le Portefeuille à atteindre ses objectifs de placement. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2. La stratégie de répartition de l'actif du Portefeuille devient plus prudente à l'approche de sa date cible.

Même si jusqu'à 100 % des actifs du Portefeuille peuvent être investis dans d'autres OPC, le Portefeuille peut détenir une partie de ses actifs sous forme d'espèces ou d'instruments du marché monétaire lorsqu'il est à la recherche d'occasions de placement ou pour assurer sa protection.

Lorsque le Portefeuille atteint sa date cible, il est prévu que le Portefeuille continue à être géré d'une manière conforme à son objectif de placement qui consiste à investir dans une composition variée d'OPC, et plus particulièrement dans des fonds de revenu et de quasi-

liquidités. À tout moment après la date cible du Portefeuille, nous pouvons, à notre seule appréciation, décider de dissoudre le Portefeuille ou de le fusionner avec le Fonds Scotia du marché monétaire (ou son remplaçant) ou de le fusionner avec tout autre OPC que nous gérons, sous réserve de l'obtention des approbations requises.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Le Portefeuille présente indirectement les mêmes risques que les fonds sous-jacents qu'il détient. Le Portefeuille présente les risques d'un fonds sous-jacent dans la même proportion que ses placements dans ce fonds. Les fonds sous-jacents présentent notamment les risques suivants :

- risque associé à la catégorie;
- risque associé à des titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé au crédit;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé aux indices;
- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé au secteur de l'immobilier;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé à la catégorie d'actions;
- risque associé aux petites sociétés.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

Au cours des 12 mois précédant le 3 novembre 2008, le Portefeuille a investi jusqu'à 18,2 % de son actif net dans le Fonds Scotia de revenu canadien, jusqu'à 16,3 % de son actif net dans le Fonds Scotia indicatif obligataire canadien et jusqu'à 11,4 % de son actif net dans le Fonds Scotia de dividendes canadiens.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Portefeuille pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous souhaitez investir pour une période compatible avec la date cible du Portefeuille;

- vous recherchez un portefeuille équilibré qui devient plus prudent à mesure que sa date cible approche et qui est bien diversifié quant aux catégories d'actifs, aux styles de placement, à la répartition géographique et à la capitalisation boursière;
- votre tolérance au risque est de moyenne à élevée.

### Politique en matière de distributions

Le Portefeuille distribue son revenu et ses gains en capital au mois de décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Portefeuille sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	\$ 20,71	65,27	114,41	260,43

# Portefeuille Scotia Vision dynamique 2020

## Détail du Fonds

Type de fonds	Portefeuille de date cible 2020
Date de création	Le 20 juin 2005
Type de titres	Parts de catégorie A de fiducie de fonds commun de placement
Admissible pour les régimes enregistrés ?	Oui
Conseiller en valeurs	Scotia Capitaux Inc.

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Portefeuille est de suivre une stratégie de répartition de l'actif qui met l'accent sur un rendement global équilibré. Le Portefeuille modifiera graduellement la composition de son actif, mettant d'abord l'accent sur des fonds d'actions pour ensuite, à mesure que sa date cible approche (2020), le mettre sur des fonds de revenu et de quasi-liquidités.

Le Portefeuille investit surtout dans une composition variée d'OPC gérés par nous et par d'autres gestionnaires d'OPC.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Portefeuille constitue un fonds de répartition de l'actif qui répartit votre placement entre quatre catégories d'actifs : la catégorie quasi-liquidités, la catégorie revenu fixe, la catégorie actions canadiennes et la catégorie actions étrangères. Comparativement au Portefeuille Scotia Vision prudente 2020, le Portefeuille aura une plus grande exposition aux placements dans des titres de participation durant la période initiale suivant sa création. Les fonds sous-jacents dans lesquels le Portefeuille investit peuvent changer à l'occasion, selon l'évaluation du conseiller en valeurs des marchés et la capacité des fonds sous-jacents d'aider le Portefeuille à atteindre ses objectifs de placement. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2. La stratégie de répartition de l'actif du Portefeuille devient plus prudente à l'approche de sa date cible.

Même si jusqu'à 100 % des actifs du Portefeuille peuvent être investis dans d'autres OPC, le Portefeuille peut détenir une partie de ses actifs sous forme d'espèces ou d'instruments du marché monétaire lorsqu'il est à la recherche d'occasions de placement ou pour assurer sa protection.

Lorsque le Portefeuille atteint sa date cible, il est prévu que le Portefeuille continue à être géré d'une manière conforme à son objectif de placement qui consiste à investir dans une composition variée d'OPC, et plus particulièrement dans des fonds de revenu et de quasi-liquidités. À tout moment après la date cible du Portefeuille, nous pouvons, à notre seule appréciation, décider de dissoudre le Portefeuille ou de le fusionner avec le Fonds Scotia du marché monétaire (ou son remplaçant) ou de le fusionner avec tout autre OPC que nous gérons, sous réserve de l'obtention des approbations requises.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Le Portefeuille présente indirectement les mêmes risques que les fonds sous-jacents qu'il détient. Le Portefeuille présente les risques d'un fonds sous-jacent dans la même proportion que ses placements dans ce fonds. Les fonds sous-jacents présentent notamment les risques suivants :

- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux titres adossés aux créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé au crédit;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé aux indices;
- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé au secteur de l'immobilier;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé à la catégorie d'actions;
- risque associé aux petites sociétés.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

Au cours des 12 mois précédant le 3 novembre 2008, le Portefeuille a investi jusqu'à 18,8 % de son actif net dans le Fonds Scotia de revenu canadien, jusqu'à 13,3 % de son actif net dans le Fonds Scotia indiciaire obligataire canadien et jusqu'à 10,0 % de son actif net dans le Fonds Scotia de dividendes canadiens.

### Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Portefeuille pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous souhaitez investir pour une période compatible avec la date cible du Portefeuille;
- vous recherchez un portefeuille équilibré qui devient plus prudent à mesure que sa date cible approche et qui est bien diversifié quant aux catégories d'actifs, aux styles de placement, à la répartition géographique et à la capitalisation boursière;
- votre tolérance au risque est de moyenne à élevée.

### Politique en matière de distributions

Le Portefeuille distribue son revenu et ses gains en capital au mois de décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Portefeuille sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	\$ 21,94	69,15	121,21	275,90

# Portefeuille Scotia Vision prudente 2030

## Détail du Fonds

Type de fonds	Portefeuille de date cible 2020+
Date de création	Le 20 juin 2005
Type de titres	Parts de catégorie A de fiducie de fonds commun de placement
Admissible pour les régimes enregistrés ?	Oui
Conseiller en valeurs	Scotia Capitaux Inc.

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Portefeuille est de suivre une stratégie de répartition de l'actif qui met l'accent sur un rendement global équilibré. Le Portefeuille modifiera graduellement la composition de son actif, mettant d'abord l'accent sur des fonds d'actions pour ensuite, à mesure que sa date cible approche (2030), le mettre sur des fonds de revenu et de quasi-liquidités.

Le Portefeuille investit surtout dans une composition variée d'OPC gérés par nous et par d'autres gestionnaires d'OPC.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Portefeuille constitue un fonds de répartition de l'actif qui répartit votre placement entre quatre catégories d'actifs : la catégorie quasi-liquidités, la catégorie revenu fixe, la catégorie actions canadiennes et la catégorie actions étrangères. Les fonds sous-jacents dans lesquels le Portefeuille investit peuvent changer à l'occasion, selon l'évaluation du conseiller en valeurs des marchés et la capacité des fonds sous-jacents d'aider le Portefeuille à atteindre ses objectifs de placement. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2. La stratégie de répartition de l'actif du Portefeuille devient plus prudente à l'approche de sa date cible.

Même si jusqu'à 100 % des actifs du Portefeuille peuvent être investis dans d'autres OPC, le Portefeuille peut détenir une partie de ses actifs sous forme d'espèces ou d'instruments du marché monétaire lorsqu'il est à la recherche d'occasions de placement ou pour assurer sa protection.

Lorsque le Portefeuille atteint sa date cible, il est prévu que le Portefeuille continue à être géré d'une manière conforme à son objectif de placement qui consiste à investir dans une composition variée d'OPC, et plus particulièrement dans des fonds de revenu et de quasi-

liquidités. À tout moment après la date cible du Portefeuille, nous pouvons, à notre seule appréciation, décider de dissoudre le Portefeuille ou de le fusionner avec le Fonds Scotia du marché monétaire (ou son remplaçant) ou de le fusionner avec tout autre OPC que nous gérons, sous réserve de l'obtention des approbations requises.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Le Portefeuille présente indirectement les mêmes risques que les fonds sous-jacents qu'il détient. Le Portefeuille présente les risques d'un fonds sous-jacent dans la même proportion que ses placements dans ce fonds. Les fonds sous-jacents présentent notamment les risques suivants :

- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux titres adossés aux créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé au crédit;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé aux indices;
- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé au secteur de l'immobilier;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé à la catégorie d'actions;
- risque associé aux petites sociétés.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

Au cours des 12 mois précédant le 3 novembre 2008, le Portefeuille a investi jusqu'à 14,4 % de son actif net dans le Fonds Scotia de revenu canadien, jusqu'à 12,4 % de son actif net dans le Fonds Scotia indicatif obligataire canadien et jusqu'à 12,1 % de son actif net dans le Fonds Scotia de dividendes canadiens.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Portefeuille pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous souhaitez investir pour une période compatible avec la date cible du Portefeuille;

- vous recherchez un portefeuille équilibré qui devient plus prudent à mesure que sa date cible approche et qui est bien diversifié quant aux catégories d'actifs, aux styles de placement, à la répartition géographique et à la capitalisation boursière;
- votre tolérance au risque est de moyenne à élevée.

### Politique en matière de distributions

Le Portefeuille distribue son revenu et ses gains en capital au mois de décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

### Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Portefeuille sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	\$ 23,78	74,97	131,40	299,10

# Portefeuille Scotia Vision dynamique 2030

## Détail du Fonds

Type de fonds	Portefeuille de date cible 2020+
Date de création	Le 20 juin 2005
Type de titres	Parts de catégorie A de fiducie de fonds commun de placement
Admissible pour les régimes enregistrés ?	Oui
Conseiller en valeurs	Scotia Capitaux Inc.

## Quels types de placements le Fonds fait-il ?

### Objectifs de placement

L'objectif du Portefeuille est de suivre une stratégie de répartition de l'actif qui met l'accent sur un rendement global équilibré. Le Portefeuille modifiera graduellement la composition de son actif, mettant d'abord l'accent sur des fonds d'actions pour ensuite, à mesure que sa date cible approche (2030), le mettre sur des fonds de revenu et de quasi-liquidités.

Le Portefeuille investit surtout dans une composition variée d'OPC gérés par nous et par d'autres gestionnaires d'OPC.

Tout changement des objectifs de placement fondamentaux doit être approuvé à la majorité des voix exprimées à une assemblée des porteurs de parts convoquée à cette fin.

### Stratégies de placement

Le Portefeuille constitue un fonds de répartition de l'actif qui répartit votre placement entre quatre catégories d'actifs : la catégorie quasi-liquidités, la catégorie revenu fixe, la catégorie actions canadiennes et la catégorie actions étrangères. Comparativement au Portefeuille Scotia Vision prudente 2030, le Portefeuille aura une plus grande exposition aux placements dans des titres de participation durant la période initiale suivant sa création. Les fonds sous-jacents dans lesquels le Portefeuille investit peuvent changer à l'occasion, selon l'évaluation du conseiller en valeurs des marchés et la capacité des fonds sous-jacents d'aider le Portefeuille à atteindre ses objectifs de placement. Vous trouverez plus de renseignements sur les placements dans d'autres OPC à la page 2. La stratégie de répartition de l'actif du Portefeuille devient plus prudente à l'approche de sa date cible.

Même si jusqu'à 100 % des actifs du Portefeuille peuvent être investis dans d'autres OPC, le Portefeuille peut détenir une partie de ses actifs sous forme d'espèces ou d'instruments du marché monétaire lorsqu'il est à la recherche d'occasions de placement ou pour assurer sa protection.

Lorsque le Portefeuille atteint sa date cible, il est prévu que le Portefeuille continue à être géré d'une manière

conforme à son objectif de placement qui consiste à investir dans une composition variée d'OPC, et plus particulièrement dans des fonds de revenu et de quasi-liquidités. À tout moment après la date cible du Portefeuille, nous pouvons, à notre seule appréciation, décider de dissoudre le Portefeuille ou de le fusionner avec le Fonds Scotia du marché monétaire (ou son remplaçant) ou de le fusionner avec tout autre OPC que nous gérons, sous réserve de l'obtention des approbations requises.

## Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ?

Le Portefeuille présente indirectement les mêmes risques que les fonds sous-jacents qu'il détient. Le Portefeuille présente les risques d'un fonds sous-jacent dans la même proportion que ses placements dans ce fonds. Les fonds sous-jacents présentent notamment les risques suivants :

- risque associé à la catégorie;
- risque associé aux titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires;
- risque associé à la concentration dans un secteur;
- risque associé au crédit;
- risque associé au change;
- risque associé aux instruments dérivés;
- risque associé aux titres de participation;
- risque associé aux marchés nouveaux;
- risque associé aux placements sur les marchés étrangers;
- risque associé aux indices;
- risque associé au taux d'intérêt;
- risque associé à la liquidité;
- risque associé au secteur de l'immobilier;
- risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension;
- risque associé aux opérations de prêt de titres;
- risque associé à la catégorie d'actions;
- risque associé aux petites sociétés.

Vous trouverez des détails sur chaque risque à partir de la page 112.

Au cours des 12 mois précédant le 3 novembre 2008, le Portefeuille a investi jusqu'à 12,5 % de son actif net dans le Fonds Scotia de dividendes canadiens et jusqu'à 11,2 % de son actif net dans le Fonds Scotia de revenu canadien.

## Qui devrait investir dans ce Fonds ?

Ce Portefeuille pourrait vous convenir dans les cas suivants :

- vous souhaitez investir pour une période compatible avec la date cible du Portefeuille;
- vous recherchez un portefeuille équilibré qui devient plus prudent à mesure que sa date cible approche et qui est bien diversifié quant aux catégories d'actifs, aux styles de placement, à la répartition géographique et à la capitalisation boursière;
- votre tolérance au risque est de moyenne à élevée.

## Politique en matière de distributions

Le Portefeuille distribue son revenu et ses gains en capital au mois de décembre de chaque année civile.

Les distributions sur les parts détenues dans des régimes enregistrés et d'autres comptes non enregistrés sont réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, à moins que vous n'indiquiez à votre courtier que vous souhaitez recevoir les distributions en espèces.

## Frais du Fonds pris en charge indirectement par les épargnants

Le présent exemple indique les frais du Portefeuille sur un placement de 1 000 \$ ayant un rendement annuel de 5 %.

Frais payables sur	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
	\$ 24,81	78,20	137,06	312,00



# Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif et quels sont les risques associés à un placement dans un tel organisme ?

Pour nombre de Canadiens, les OPC sont un moyen simple et abordable d'atteindre leurs objectifs financiers. Mais qu'est-ce exactement qu'un OPC, pourquoi investit-on dans ce type de placement, et quels sont les risques qui y sont associés ?

## Qu'est-ce qu'un organisme de placement collectif ?

Un OPC est un placement dans lequel votre argent est regroupé avec celui de plusieurs autres personnes. Des conseillers en valeurs professionnels utilisent cet argent pour acheter des titres qui, selon eux, favorisent l'atteinte des objectifs de placement du fonds. Il peut s'agir d'actions, d'obligations, de créances hypothécaires, d'instruments du marché monétaire ou encore une combinaison de toutes ces valeurs mobilières.

Lorsque vous investissez dans un OPC, vous obtenez des parts du fonds. Chaque part représente une quote-part proportionnelle de l'ensemble des actifs de l'OPC. Tous les épargnants d'un OPC partagent le revenu, les gains et les pertes du fonds. Ils paient également leur quote-part des frais du fonds.

## Pourquoi investit-on dans des organismes de placement collectif ?

Les OPC offrent aux épargnants trois avantages clés : la gestion financière professionnelle, la diversification et l'accessibilité.

- *Gestion financière professionnelle.* Les conseillers en valeurs professionnels ont les compétences qui leur permettent de prendre des décisions de placement. Ils ont aussi accès à de l'information constamment renouvelée sur les tendances des marchés financiers, ainsi qu'à des données et des résultats de recherche complets sur des investissements potentiels.
- *Diversification.* Étant donné que votre argent est regroupé avec celui d'autres épargnants, un OPC offre la diversification dans plusieurs titres qui pourraient par ailleurs ne pas être offerts aux épargnants individuels.
- *Accessibilité.* Les OPC demandent des placements minimaux peu élevés, ce qui les rend accessibles à presque tout le monde.

## Aucune garantie

Bien que les OPC présentent de nombreux avantages, il est important de noter qu'un placement dans un OPC n'est pas garanti. Contrairement aux comptes bancaires ou aux certificats de placement garanti (CPG), les parts d'OPC ne sont pas assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ni par aucun autre organisme gouvernemental d'assurance-dépôts, et votre placement dans les Fonds Scotia n'est pas garanti par la Banque Scotia, Montréal Trust ni par Trust National.

Dans des circonstances exceptionnelles, un OPC peut suspendre votre droit de vendre vos parts. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la rubrique

*Suspension de votre droit d'acheter, de substituer et de vendre des parts* à la page 121.

## Quels sont les risques associés aux organismes de placement collectif ?

Bien que chacun désire faire fructifier son argent lorsqu'il investit, on peut aussi en perdre. C'est ce qui s'appelle le *risque*. Comme pour d'autres placements, les OPC comportent un certain degré de risque. La valeur des titres d'un fonds peut changer d'une journée à l'autre pour plusieurs raisons, notamment en raison de la fluctuation de l'économie, des taux d'intérêt et des nouvelles concernant le marché et l'entreprise en particulier. Cela signifie que la valeur des parts d'OPC peut varier. Lorsque vous vendez vos parts d'un fonds, vous pourriez obtenir moins d'argent que la somme que vous avez investie.

Le degré de risque dépend des objectifs de placement du fonds et des types de titres dans lesquels il investit. Un principe général de placement veut que plus le risque est grand, plus il y a de potentiel de gains, mais aussi de pertes. Les fonds de quasi-espèces offrent habituellement le risque le plus faible parce qu'ils investissent dans des placements à court terme très liquides, comme des bons du Trésor. Leurs rendements potentiels sont liés aux taux d'intérêt à court terme. Les fonds de revenu investissent dans des obligations et d'autres placements à revenu fixe. Ces fonds offrent habituellement des rendements à long terme plus élevés que les fonds de quasi-espèces, mais ils comportent plus de risques parce que leur prix peut changer selon la variation des taux de change. Les fonds d'actions exposent les épargnants au degré de risque le plus élevé, car ils investissent dans des titres de participation, comme des actions ordinaires, dont les cours peuvent grimper et chuter de façon marquée dans des laps de temps très courts.

## Gestion du risque

Bien que le risque soit un facteur important à examiner lorsque vous choisissez un OPC, vous devez également tenir compte de vos objectifs de placement et du moment où vous aurez besoin de votre argent. Par exemple, si vous économisez pour effectuer un achat important dans l'année qui vient, vous voudrez sans doute investir dans un fonds comportant un faible risque. Si vous voulez que votre épargne-retraite croisse sur les 20 prochaines années, vous pouvez sans doute vous permettre de placer une part plus importante de votre argent dans des fonds d'actions.

Une combinaison de placements bien choisis peut aider à réduire le risque tout en vous permettant d'atteindre vos objectifs de placement. Votre représentant en épargne collective peut vous aider à construire un portefeuille qui convient à vos objectifs et qui respecte votre tolérance au risque. Si vous n'avez pas de représentant en épargne collective, nous vous recommandons d'utiliser le Sélecteur de placements Scotia® pour établir vos objectifs et votre profil de

risque personnel. Vous pouvez l'obtenir aux succursales de la Banque Scotia, en téléphonant au 1-800-268-9269 ou encore en visitant le site Internet [www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com).

Si vos objectifs de placement ou votre tolérance au risque changent, n'oubliez pas que vous pouvez et devriez modifier vos placements pour les adapter à votre nouvelle situation.

### **Risques spécifiques aux organismes de placement collectif**

La valeur des placements que détient un OPC peut changer pour plusieurs raisons. Vous trouverez les risques spécifiques à un placement dans chacun des Fonds Scotia dans les descriptions de chaque Fonds qui commencent à la page 6. Voici plus de détails au sujet de ces risques.

### **Risque associé aux titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires**

Les titres adossés à des créances mobilières sont des créances qui sont adossées à un portefeuille de prêts commerciaux ou à la consommation. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont des créances qui sont adossées à un portefeuille de prêts hypothécaires sur des biens immobiliers résidentiels ou commerciaux. En cas de changement de la perception que le marché peut avoir des émetteurs de ce type de titres, ou de la solvabilité des parties en cause, alors la valeur des titres peut être touchée. Dans l'utilisation de titres adossés à des créances hypothécaires, il y a aussi un risque de baisse des taux hypothécaires imputés à des prêts hypothécaires, un débiteur hypothécaire peut être en défaut en ce qui a trait à ses obligations aux termes d'un emprunt hypothécaire ou il peut y avoir une baisse de la valeur des biens garantis par l'emprunt hypothécaire.

### **Risque associé à l'érosion du capital**

Si les marchés connaissent un recul important et prolongé, la valeur liquidative des parts d'un Fonds risque fort de chuter à la remorque du marché en baisse. Un fléchissement à long terme de la valeur liquidative pourrait nous obliger à réduire temporairement les distributions afin de nous permettre de rétablir la valeur liquidative près du prix par part initial pour éviter une érosion importante du capital et les incidences à long terme sur la capacité du Fonds à réaliser un revenu. Une érosion du capital peut également survenir en cours d'année si les distributions versées sur une catégorie dépassent le revenu et les gains en capital du Fonds attribuables à cette catégorie.

### **Risque associé à la catégorie**

Certains OPC offrent deux ou plusieurs catégories de parts du même fonds. Bien que la valeur des parts de chaque catégorie soit calculée séparément, il y a un risque que les frais ou les obligations d'une catégorie de parts influent sur la valeur des parts des autres catégories. Si une catégorie est incapable de couvrir ses obligations, les autres catégories sont responsables selon la loi de couvrir la différence. Nous sommes d'avis que ce risque est très faible.

### **Risque associé à la concentration dans un secteur**

Certains OPC concentrent leurs placements dans un seul secteur, un seul pays ou une seule zone géographique. Cela leur permet de cibler le potentiel du secteur, du pays ou de la zone en question. D'autres fonds, comme les fonds indiciels, peuvent être autorisés à concentrer dans un ou plusieurs titres une plus grande quantité de leurs actifs que ce à quoi les OPC sont habituellement autorisés. Cela leur permet de suivre avec plus de précision le rendement de l'indice visé. Le prix des OPC qui concentrent leurs placements a tendance à connaître de plus grandes fluctuations que les fonds qui sont plus diversifiés. Cela s'explique par le fait qu'ils investissent dans un plus petit nombre de titres et, dans le cas des fonds dont les placements sont restreints en fonction de secteurs, de pays ou de zones géographiques, ces titres peuvent être touchés par les mêmes facteurs.

### **Risque associé au crédit**

Un titre à revenu fixe, comme une obligation, est une promesse de verser de l'intérêt et de rembourser le capital à la date d'échéance. Il y a toujours le risque que l'émetteur n'honore pas cette promesse. Il s'agit alors du risque associé au crédit. Le risque associé au crédit est au plus bas chez les émetteurs qui se sont vu octroyer une cote de crédit élevée par une agence de notation. Le risque est au plus haut chez les émetteurs dont la cote de crédit est basse ou qui n'en ont aucune. Les émetteurs dont la cote de crédit est basse offrent habituellement un intérêt plus élevé pour compenser le risque accru. Les obligations d'émetteurs dont la cote de crédit est faible obtiennent généralement de meilleurs rendements que les obligations d'émetteurs ayant une cote de crédit supérieure et elles ont tendance à être plus volatiles puisque la probabilité de faillite ou de défaut est plus élevée à leur égard. Les cotes de crédit peuvent changer au fil du temps.

### **Risque associé au change**

Lorsqu'un OPC achète un placement libellé en devises, la fluctuation du taux de change entre la monnaie en cause et le dollar canadien influera sur la valeur du fonds.

### **Risque associé à la déflation**

Le risque associé à la déflation se produit lorsque le niveau général des prix baisse. En cas d'inflation, les paiements d'intérêt sur les obligations à rendement réel diminueraient et le capital de ces obligations détenues dans un fonds serait rajusté à la baisse.

### **Risque associé aux instruments dérivés**

Les instruments dérivés peuvent être utiles pour protéger contre les pertes, pour obtenir une exposition aux marchés financiers et pour effectuer des placements indirects, mais ils comportent certains risques :

- Les opérations de couverture à l'aide d'instruments dérivés peuvent ne pas atteindre les résultats prévus. Les instruments de couverture sont fondés sur des corrélations historiques ou escomptées pour prévoir l'impact de certains événements, qui peuvent ou non se produire. S'ils se produisent, ils peuvent ne pas avoir l'effet escompté.

- Il est difficile de se protéger contre les tendances que le marché a déjà prévues.
- Les frais afférents à la conclusion et au maintien de contrats sur instruments dérivés peuvent réduire les rendements d'un fonds.
- La couverture de devises réduira les gains si la valeur de la devise couverte augmente.
- Il peut devenir difficile de couvrir des devises dans les pays émergents plus petits en raison de la taille limitée de ces marchés.
- La couverture de devises n'offre aucune protection contre la fluctuation de la valeur des titres sous-jacents.
- Rien ne garantit qu'une bourse ou un marché liquide existera pour les instruments dérivés. Cela pourrait empêcher un fonds de liquider ses positions pour réaliser des gains ou limiter ses pertes. Au pire, un fonds pourrait subir des pertes parce qu'il est obligé d'exécuter des contrats à terme sous-jacents.
- Le prix des instruments dérivés peut être faussé s'il y a cessation des opérations sur les actions sous-jacentes. Les opérations sur les instruments dérivés pourraient être interrompues s'il y a cessation des opérations sur un grand nombre des actions sous-jacentes. Cela pourrait faire en sorte qu'un fonds éprouve des difficultés à liquider ses positions.
- Le cocontractant d'un contrat sur instruments dérivés pourrait être incapable d'exécuter ses obligations.
- Les opérations sur les instruments dérivés effectués sur des marchés étrangers pourraient prendre plus de temps et être plus difficiles à réaliser. Les instruments dérivés étrangers sont assujettis au risque associé aux placements sur les marchés étrangers décrit ci-après.
- Les courtiers en valeurs mobilières et les courtiers à terme peuvent détenir les actifs d'un fonds en dépôt à titre de garantie d'un contrat sur instruments dérivés. Par conséquent, une personne autre que le dépositaire du fonds est responsable de la garde de cette partie des actifs du fonds.

### **Risque associé aux titres de participation**

Les fonds qui investissent dans des titres de participation, comme des actions ordinaires, sont influencés par la fluctuation de l'économie en général et des marchés financiers ainsi que par le succès ou l'échec des sociétés émettrices. Lorsque les marchés boursiers sont haussiers, la valeur des titres de participation a tendance à augmenter, et lorsqu'ils sont baissiers, la valeur des titres de participation a tendance à diminuer. Les titres convertibles peuvent aussi être assujettis au risque associé au taux d'intérêt.

### **Risque associé aux marchés nouveaux**

Certains OPC peuvent investir dans des sociétés étrangères ou dans des gouvernements étrangers (autres que celui des États-Unis), qui sont situés ou qui exploitent leur entreprise dans les pays en développement. Il se peut que les sociétés dans ces marchés n'offrent que des produits, des marchés ou des ressources limités, ce qui rend l'appréciation de la valeur de la

société difficile. L'instabilité politique, l'éventuelle présence de la corruption, ainsi qu'un cadre réglementaire régissant les affaires moins astreignant peuvent augmenter le risque de fraude ou poser d'autres problèmes d'ordre légal. Ces OPC peuvent être exposés à une plus grande volatilité surtout s'ils sont joints au risque associé aux placements sur les marchés étrangers décrit ci-après.

### **Risque associé aux placements sur les marchés étrangers**

Les titres émis par des sociétés ou des gouvernements étrangers autres que ceux des États-Unis peuvent comporter plus de risques que des placements au Canada et aux États-Unis. Les pays étrangers peuvent être influencés par des événements politiques, sociaux, juridiques ou diplomatiques, notamment par l'imposition de contrôles des devises et des changes. Certains marchés étrangers peuvent être moins liquides et sont moins réglementés que les marchés nord-américains, et sont soumis à différentes obligations de présentation de l'information que les émetteurs des marchés nord-américains. Il pourrait être plus difficile de faire valoir les droits du fonds que lui confère la loi dans un pays étranger. En général, les titres émis sur les marchés plus développés, comme ceux d'Europe occidentale, comportent un risque moins élevé relativement aux placements sur les marchés étrangers. Les titres émis sur les marchés émergents ou en développement, comme ceux d'Asie du Sud-Est ou d'Amérique latine, comportent un risque important associé aux placements sur les marchés étrangers et sont assujettis au risque associé aux marchés nouveaux décrit précédemment.

### **Risque associé aux parts de fiducie de revenu**

Certains OPC investissent dans des fiducies immobilières, de redevances, de revenu et d'autres fiducies de placement qui sont des moyens de placement sous forme de fiducies plutôt que de sociétés. Plusieurs fiducies de revenu, y compris les sociétés de placement immobilier, sont régies par des lois d'une province du Canada ou d'un État des États-Unis qui limitent la responsabilité des porteurs de parts de la fiducie de revenu. Un OPC peut investir dans des fiducies de revenu, dont des sociétés de placement immobilier, au Canada ou ailleurs, qui ne sont pas régies par de telles lois. Dans de tels cas, dans la mesure où des réclamations contre une fiducie, tant en matière délictuelle que contractuelle ou survenues en raison de l'assujettissement à l'impôt ou de toute responsabilité imposée par la loi, ne sont pas réglées par la fiducie, les porteurs de parts de fiducies, y compris un fonds, peuvent être tenus responsables de telles obligations. Les fiducies de revenu cherchent généralement à amoindrir ce risque dans les contrats en incluant dans ceux-ci des dispositions stipulant que les obligations de la fiducie de revenu ne lieront pas les porteurs de parts personnellement. Toutefois, la fiducie de revenu peut quand même être exposée à des demandes en dommages-intérêts ne découlant pas de contrats, comme des demandes en matière de préjudice personnel ou d'environnement.

On a adopté de nouvelles règles qui modifient la façon dont certaines fiducies de revenu sont imposées. En règle générale, ces règles prévoient le paiement d'un impôt sur certaines

distributions provenant des fiducies de revenu touchées. Ces règles sont en vigueur à compter de l'année d'imposition 2011 pour les fiducies de revenu dont les titres étaient négociés en bourse avant le 1<sup>er</sup> novembre 2006 (ou plus tôt, si certaines lignes directrices relatives à la croissance sont dépassées) et à compter de l'année d'imposition 2007 pour les fiducies de revenu dont les titres ont commencé à être négociés en bourse après le 31 octobre 2006. Ces changements réduiront l'efficacité fiscale des fiducies de revenu, ce qui peut nuire aux OPC qui investissent dans les fiducies de revenu.

### **Risque associé aux indices**

Certains OPC ont un objectif de placement qui demande la reproduction du portefeuille de placement d'un indice particulier. Selon la situation du marché, un ou plusieurs des titres composant cet indice peuvent représenter plus de 10 % de l'actif net de l'OPC. À mesure qu'un OPC indiciel et l'indice qu'il suit deviennent moins diversifiés, l'OPC indiciel est exposé à des risques associés à la concentration dans un secteur et à la liquidité et peut devenir plus volatil.

### **Risque associé au taux d'intérêt**

Les OPC qui investissent dans des titres à revenu fixe, comme des obligations et des instruments du marché monétaire, sont sensibles à la fluctuation des taux d'intérêt. En général, lorsque les taux d'intérêt sont à la hausse, la valeur de ces placements a tendance à diminuer. Lorsque les taux diminuent, la valeur des titres à revenu fixe a tendance à augmenter. Les titres à revenu fixe comportant une durée plus longue sont en général plus sensibles à la fluctuation des taux d'intérêt. Certains types de titres à revenu fixe permettent à leur émetteur de rembourser le capital avant la date d'échéance du titre. Il y a un risque qu'un émetteur exerce ce droit de remboursement anticipé après une baisse des taux d'intérêt et que le fonds détenant ces titres à revenu fixe reçoive des remboursements de capital avant la date d'échéance prévue du titre et doive réinvestir ces sommes dans des titres assortis de taux d'intérêt inférieurs.

### **Risque associé à la liquidité**

La liquidité est une mesure de la rapidité avec laquelle un placement peut être vendu à un juste prix en espèces. Si un fonds ne peut pas vendre un placement rapidement, il se peut qu'il perde de l'argent ou que son bénéfice soit moindre, surtout s'il doit répondre à un grand nombre de demandes de rachat. En général, les placements dans les petites entreprises, sur les marchés plus petits ou dans certains secteurs de l'économie ont tendance à être moins liquides que d'autres types de placement. Moins un placement est liquide, plus sa valeur a tendance à fluctuer.

### **Risque associé au secteur de l'immobilier**

Certains fonds concentrent leurs placements dans le secteur immobilier du marché. Ces fonds sont davantage en mesure de mettre l'accent sur le potentiel du secteur immobilier, mais par contre, ils courent plus de risques que les fonds qui sont plus diversifiés. Les fonds sectoriels ont tendance à connaître de plus grandes fluctuations dans le prix parce que les titres d'un

même secteur ont tendance à être touchés par les mêmes facteurs. Ces fonds doivent continuer à respecter leurs objectifs de placement en investissant dans leur secteur particulier même pendant les périodes où le rendement du secteur est à la baisse.

### **Risque associé aux opérations de mise en pension et de prise en pension**

Les OPC peuvent conclure des conventions de mise en pension ou de prise en pension pour réaliser un revenu additionnel. Lorsqu'un OPC accepte de vendre un titre à un prix et de le racheter des mains de la même personne à une date ultérieure donnée dans l'espoir de faire un profit, il conclut une convention de mise en pension. Lorsqu'un OPC accepte d'acheter un titre à un prix et de le vendre à la même personne à une date ultérieure donnée dans l'espoir de faire un profit, il conclut une opération de prise en pension. L'OPC qui participe à une opération de mise en pension ou de prise en pension risque de faire face ultérieurement à une partie insolvable qui ne sera pas en mesure de mener l'opération à bien. Dans ce cas, la valeur des titres achetés peut chuter ou celle des titres vendus peut augmenter entre le moment où l'autre partie devient insolvable et celui où le fonds récupère son placement. Les OPC qui participent à ce type d'opérations réduisent ce risque en détenant des biens en garantie, soit des espèces ou des titres de l'autre partie en un volume suffisant pour acquitter les obligations de mise en pension ou de prise en pension de celle-ci. Pour limiter les risques associés aux opérations de mise en pension et de prise en pension, les biens affectés en garantie qui sont détenus afin d'acquitter les obligations relatives à ces opérations doivent être évalués à la valeur au marché chaque jour ouvrable et être eux-mêmes entièrement garantis en tout temps par une sûreté réelle acceptable dont la valeur correspond au moins à 102 % des titres vendus ou des espèces versés pour les titres par l'OPC. Avant de conclure une convention de mise en pension, l'OPC doit s'assurer que la valeur globale de ses titres vendus aux termes des opérations de mise en pension, ainsi que des titres prêtés, ne dépasse pas 50 % de sa valeur liquidative au moment où il conclut l'opération.

### **Risque associé aux opérations de prêt de titres**

Les OPC peuvent conclure des opérations de prêt de titres pour réaliser un revenu additionnel à partir des titres qu'ils détiennent dans leur portefeuille. Un OPC peut prêter des titres de son portefeuille à des prêteurs admissibles moyennant une garantie appropriée. Lorsqu'il prête certains de ses titres, l'OPC risque de faire face ultérieurement à un emprunteur qui ne peut respecter ses obligations aux termes de la convention de prêt de titres et de devoir prendre possession des biens donnés en garantie. Au moment où le recours est exercé, si les biens donnés en garantie à l'OPC ne sont pas suffisants pour remplacer les titres empruntés, il pourrait subir des pertes. La valeur des biens donnés en garantie aux OPC doit correspondre à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés, et les emprunteurs doivent redresser la valeur des biens donnés en garantie tous les jours afin que le niveau soit maintenu. Avant de conclure une opération de prêt de titres, l'OPC doit s'assurer que la valeur globale des titres prêtés et des titres

qui ont été vendus aux termes d'opérations de mise en pension ne dépasse pas 50 % de sa valeur liquidative totale.

### **Risque associé à la catégorie d'actions**

La plupart des OPC sont constitués en fiducie de fonds commun de placement. Dans certaines circonstances, les OPC peuvent décider d'investir dans des sociétés de placement à capital variable. Plusieurs sociétés de placement à capital variable ont constitué des catégories d'actions distinctes. Dans plusieurs cas, chaque catégorie d'actions représente un portefeuille particulier de titres, géré selon des objectifs de placement distincts que les autres catégories d'actions de la société de placement à capital variable ne partagent pas. Les dettes afférentes à chacune des catégories d'actions d'une société de placement à capital variable sont les dettes de la société dans son ensemble. Lorsque l'actif d'une catégorie d'actions d'une société de placement à capital variable ne suffit pas, l'actif des autres catégories d'actions pourrait être mis à contribution pour régler ces dettes. Même si les portefeuilles sont différents et que la valeur de chaque catégorie d'actions est calculée de façon séparée, les frais ou les dettes d'une catégorie d'actions risquent d'affecter la valeur des autres catégories d'actions.

### **Risque associé aux porteurs de parts importants**

L'achat ou le rachat d'un nombre important de parts d'un Fonds pourrait faire en sorte que le conseiller en valeurs doive modifier considérablement la composition du portefeuille du fonds ou pourrait obliger ce dernier à acheter ou à vendre des placements à des prix peu avantageux, ce qui risquerait d'avoir une incidence sur le rendement du fonds.

### **Risque associé aux petites sociétés**

Le cours des actions émises par les petites sociétés a tendance à fluctuer davantage que celui des grandes entreprises. Il se peut que les petites sociétés n'aient pas de marché établi pour leurs produits et qu'elles n'aient pas de financement solide. Ces sociétés émettent en général moins d'actions, ce qui augmente leur risque associé à la liquidité.

### **Risque associé aux fonds sous-jacents**

Certains OPC investissent une certaine partie ou la totalité de leurs actifs dans un autre OPC, appelé le fonds sous-jacent. Si un OPC achète ou vend un nombre élevé de parts du fonds sous-jacent, ce dernier pourrait être obligé de modifier fortement son portefeuille pour répondre aux demandes d'achat ou de rachat. Cette situation peut influencer sur le rendement du fonds sous-jacent.

# Modalités d'organisation et de gestion des Fonds

## Gestionnaire

Placements Scotia Inc.  
16<sup>th</sup> Floor  
40 King Street West  
Toronto (Ontario) M5H 1H1

En notre qualité de gestionnaire, nous sommes chargés de l'ensemble des affaires et de l'exploitation des Fonds. Cela comprend :

- l'organisation de services de conseillers en valeurs;
- la prestation ou l'organisation de services administratifs.

Placements Scotia Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse.

## Fiduciaire

Placements Scotia Inc.  
Toronto (Ontario)

En notre qualité de fiduciaire et conformément à la déclaration de fiducie, nous contrôlons les placements en fiducie de chaque Fonds, sur lesquels nous avons autorité, pour le compte des porteurs de parts.

## Placeur principal

Placements Scotia Inc.  
Toronto (Ontario)

En notre qualité de placeur principal, nous commercialisons et vendons les Fonds Scotia au Canada là où leur vente est autorisée. Nous pouvons retenir les services de courtiers participants pour nous aider à vendre les parts des Fonds.

## Dépositaire

La Banque de Nouvelle-Écosse  
Toronto (Ontario)

Le dépositaire détient les placements des Fonds et en assure la sécurité pour veiller à ce qu'ils ne soient utilisés qu'au profit des épargnants. La Banque de Nouvelle-Écosse est la société mère de Placements Scotia Inc.

## Agent chargé de la tenue des registres

Placements Scotia Inc.  
Toronto (Ontario)

En notre qualité d'agent chargé de la tenue des registres, nous concluons des ententes pour tenir un registre de tous les porteurs de parts des Fonds, nous traitons les ordres et nous émettons des relevés d'impôt aux porteurs de parts.

## Vérificateurs

Ernst & Young s.r.l.  
Toronto (Ontario)  
Gaviller & Company LLP  
Owen Sound (Ontario)

Les vérificateurs sont des cabinets indépendants de comptables agréés. Les cabinets vérifient les états financiers annuels des Fonds et donnent une opinion quant à la fidélité de ces états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Gaviller & Company LLP est le vérificateur du Fonds Scotia de revenu canadien, du Fonds Scotia d'obligations mondiales, du Fonds Scotia de dividendes canadiens, du Fonds Scotia canadien équilibré, du Fonds Scotia indiciel canadien, du Fonds Scotia d'actions canadiennes à faible capitalisation et du Fonds Scotia indiciel américain.

Ernst & Young s.r.l. sont les vérificateurs de tous les autres Fonds.

## Conseillers en valeurs

Gestion de Placements Scotia  
Cassels Limitée  
Toronto (Ontario)

Les conseillers en valeurs offrent des conseils de placement et prennent les décisions de placement pour le compte des Fonds. Vous trouverez le conseiller en valeurs de chaque Fonds dans les descriptions de Fonds commençant à la page 6.

Scotia Capitaux Inc.  
Toronto (Ontario)

Gestion de Placements Scotia Cassels Limitée et Scotia Capitaux Inc. sont des filiales en propriété exclusive, respectivement, directe et indirecte de La Banque de Nouvelle-Écosse, société mère de Placements Scotia Inc.

Metropolitan West Capital  
Management, LLC  
Newport Beach (Californie)

Metropolitan West Capital Management, LLC est indépendante de Placements Scotia Inc.

Conseillers en gestion globale  
State Street, Ltée  
Montréal (Québec)

Conseillers en gestion globale State Street, Ltée est indépendante de Placements Scotia Inc.

AllianceBernstein Canada, Inc.  
Toronto (Ontario)

AllianceBernstein Canada, Inc. est indépendante de Placements Scotia Inc.

TCW Investment  
Management Company  
Los Angeles (Californie)

TCW Investment Management Company est indépendante de Placements Scotia Inc.

Baillie Gifford Overseas Limited  
Édimbourg (Écosse)

Baillie Gifford Overseas Limited est indépendante de Placements Scotia Inc.

Pzena Investment Management, LLC  
New York (New York)

Pzena Investment Management, LLC est indépendante de Placements Scotia Inc.

Thornburg Investment Management, Inc.  
Santa Fe (Nouveau-Mexique)

Thornburg Investment Management, Inc. est indépendante de Placements Scotia Inc.

GlobeFlex Capital, L.P.  
San Diego (Californie)

GlobeFlex Capital, L.P. est indépendante de Placements Scotia Inc.

Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée  
Vancouver (Colombie-Britannique)

Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée est indépendante de Placements Scotia Inc.

TCW Investment Management Company, Baillie Gifford Overseas Limited, Metropolitan West Capital Management, LLC, Pzena Investment Management, LLC et Thornburg Investment Management, Inc. sont inscrites auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Malgré cette inscription, ces conseillers en valeurs ne sont pas entièrement assujettis aux exigences de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario), ainsi que de sa réglementation concernant les compétences, le capital, les assurances, la tenue des registres, la séparation des actifs et les relevés de compte et de portefeuille. Ces conseillers en valeurs, et GlobeFlex Capital, L.P., sont situés à l'extérieur du Canada, et la totalité ou une grande partie de leurs actifs peuvent se trouver également à l'extérieur de Canada; ainsi, les clients pourraient éprouver des difficultés à faire valoir leurs droits contre eux.

Il est possible d'obtenir le nom et l'adresse du représentant pour la signification de procédures en Ontario relativement à Conseillers en gestion globale State Street, Ltée, TCW Investment Management Company, Baillie Gifford Overseas Limited, Metropolitan West Capital Management, LLC, Pzena Investment Management, LLC et Thornburg Investment Management, Inc. auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et, relativement à GlobeFlex Capital, L.P., ces nom et adresse seront fournis sur demande.

Les Fonds qui investissent dans des fonds sous-jacents gérés par nous, par des personnes ayant des liens avec nous ou par des membres du même groupe n'auront aucun droit de vote rattaché aux titres de ces fonds sous-jacents. Toutefois, nous pourrions faire en sorte que vous exerciez les droits le droit de vote quant à votre part de ces titres.

---

## Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (la Norme canadienne 81-107 ailleurs qu'au Québec), nous, à titre de gestionnaire des Fonds Scotia, avons créé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le mandat est de revoir nos politiques et procédures qui ont trait au règlement des conflits d'intérêts touchant les Fonds, et de lui présenter ses recommandations à ce sujet, ainsi que d'étudier les questions de conflits d'intérêts que nous lui soumettons. À l'heure actuelle, le CEI compte trois membres; chacun d'entre eux est indépendant du gestionnaire et de toute partie qui lui est apparentée. Le CEI préparera, au moins une fois l'an, un rapport de ses activités à l'intention des porteurs de parts. Ce rapport pourra être consulté sans frais au plus tard le 31 mars de chaque année sur Internet à l'adresse [www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com) ou il est possible de l'obtenir par courriel à l'adresse [info@banquescotia.com](mailto:info@banquescotia.com). La notice annuelle des Fonds renferme d'autres renseignements sur le CEI, y compris au sujet de ses membres.

Dans certains cas, il se pourrait, aux termes des lois sur les valeurs mobilières, que votre approbation ne soit pas requise pour effectuer une fusion de Fonds ou un remplacement de leurs vérificateurs. Lorsque le CEI a le droit, suivant les lois sur les valeurs mobilières, d'approuver une fusion de Fonds à la place des porteurs de parts, vous recevrez un avis écrit au moins 60 jours avant la date de la fusion. En ce qui concerne le remplacement des vérificateurs, votre approbation ne sera pas obtenue, mais vous recevrez un avis écrit au moins 60 jours avant la prise d'effet du changement.

# Achats, substitutions et rachats

Les parts de catégorie A, de catégorie F, de catégorie I, de catégorie prestige et les parts pour clients privés Scotia des Fonds Scotia ne comportent pas de frais d'acquisition. Cela signifie que vous ne payez pas de commission de vente lorsque vous achetez, substituez ou vendez ces parts par notre entremise ou par l'intermédiaire des sociétés de notre groupe. La vente de vos parts est aussi appelée rachat.

## Comment passer des ordres

Vous pouvez ouvrir un compte et acheter, substituer ou vendre des parts des Fonds Scotia :

- en téléphonant à une succursale du Groupe Banque Scotia ou à un bureau de ScotiaMcLeod, ou en vous y rendant;
- par l'intermédiaire de Scotia en direct au **www.banquescotia.com**, dès que vous vous serez inscrit à ce service.

Vous pouvez aussi ouvrir un compte et passer des ordres chez d'autres courtiers inscrits. Ils peuvent vous demander un courtage ou toute autre rémunération. Les courtiers doivent nous transmettre les ordres le jour où ils les reçoivent des épargnants.

Toutes les opérations sont fondées sur le prix des parts d'un Fonds, ou valeur liquidative par part. Tous les ordres sont traités selon la première valeur liquidative par part calculée après que le Fonds a reçu l'ordre.

## Comment l'on calcule la valeur liquidative par part

Nous calculons normalement la valeur liquidative par part de chaque catégorie de chaque Fonds après la clôture de séance de la Bourse de Toronto chaque jour où cette dernière est ouverte aux fins de négociations. Dans des circonstances exceptionnelles, nous pouvons suspendre ce calcul.

La valeur liquidative par part de chaque catégorie d'un Fonds est la valeur au marché courante de la quote-part proportionnelle des actifs attribuée à la catégorie, moins son passif et sa quote-part proportionnelle des frais communs, divisée par le nombre total de parts en circulation de cette catégorie. Les titres qui sont négociés sur une bourse sont habituellement évalués à leur cours de clôture à cette bourse. Toutefois, si le cours n'est pas une représentation fidèle de la valeur du titre, nous utiliserons une autre méthode pour établir sa valeur, soit l'évaluation à la juste valeur, qui sera utilisée lorsque la valeur d'un titre est touchée par des événements qui se produisent après la clôture de la bourse à laquelle les titres sont principalement négociés. L'évaluation à la juste valeur peut également être utilisée dans d'autres circonstances.

Tous les Fonds sont évalués en dollars canadiens, sauf le Fonds Scotia du marché monétaire en \$ US et le Fonds Scotia d'obligations en \$ US, qui sont évalués en dollars américains.

## À propos des catégories de parts

Les Fonds Scotia offrent jusqu'à six catégories de parts : les parts de catégorie A, les parts de catégorie F, les parts pour

clients privés Scotia, les parts de catégorie conseillers, les parts de catégorie prestige et les parts de catégorie I. Seules les parts de catégorie A, de catégorie F, de catégorie prestige et de catégorie I sont offertes en vente aux termes du présent prospectus simplifié. Les catégories comportent différents frais et sont destinés à différents épargnants :

- Les parts de catégorie A sont offertes à tous les épargnants et tous les Fonds mis en vente aux termes du présent prospectus simplifié en offrent.
- Les parts de catégorie F ne sont généralement offertes qu'aux épargnants qui ont ouvert des comptes avec frais auprès de ScotiaMcLeod, et tous les Fonds mis en vente aux termes du présent prospectus simplifié en offrent, sauf le Fonds Scotia des bons du Trésor, le Fonds Scotia privilégié des bons du Trésor, le Fonds Scotia du marché monétaire, le Fonds Scotia du marché monétaire en \$ US et les Portefeuilles Scotia Vision. De concert avec ScotiaMcLeod, nous avons la responsabilité de décider si vous êtes admissible à l'achat de parts de catégorie F. Nous pouvons de temps à autre offrir des parts de catégorie F à d'autres épargnants. Si vous n'êtes plus admissible à détenir vos parts de catégorie F, nous pouvons les échanger contre des parts de catégorie A ou les vendre.
- Les parts pour clients privés Scotia sont offertes aux épargnants qui ont signé un contrat de gestion de placement carte blanche avec Gestion de Placements Scotia Cassels Limitée ou avec Trust Scotia. Parmi les parts des Fonds offertes en vente aux termes du présent prospectus simplifié, les parts pour clients privés Scotia sont offertes par le Fonds Scotia du marché monétaire, le Fonds Scotia de revenu canadien, le Fonds Scotia d'obligations en \$ US, le Fonds Scotia de dividendes canadiens et le Fonds Scotia d'actions canadiennes à faible capitalisation.
- Les parts de catégorie conseillers sont offertes à tous les épargnants par l'entremise de courtiers autorisés, y compris ScotiaMcLeod et Placement direct ScotiaMcLeod. Parmi les Fonds inclus dans le présent prospectus simplifié, le Fonds Scotia du marché monétaire, le Fonds Scotia de revenu canadien, le Fonds Scotia de revenu mensuel diversifié, le Fonds Scotia canadien de répartition tactique d'actifs, le Fonds Scotia de dividendes canadiens, le Fonds Scotia de croissance canadienne, le Fonds Scotia d'actions internationales de valeur, le Fonds Scotia de croissance mondiale, le Fonds Scotia potentiel mondial, le Fonds Scotia mondial des changements climatiques, le Portefeuille de revenu et de croissance modérée Sélection Scotia, le Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Sélection Scotia, le Portefeuille de croissance moyenne Sélection Scotia et le Portefeuille de croissance dynamique Sélection Scotia offrent des parts de catégorie conseillers.
- Les parts de catégorie prestige ne sont offertes qu'aux épargnants qui effectuent le placement minimal requis que nous établissons à l'occasion. Parmi les Fonds inclus dans le présent prospectus simplifié, seul le Fonds Scotia du marché monétaire offre les parts de catégorie prestige à l'heure actuelle. Les parts de catégorie A se distinguent

principalement des parts de catégorie prestige par le placement minimal requis pour chaque catégorie.

- Les parts de catégorie I sont offertes uniquement à des investisseurs institutionnels admissibles ainsi qu'à d'autres investisseurs autorisés. Le Fonds Scotia du marché monétaire, le Fonds Scotia hypothécaire de revenu, le Fonds Scotia de revenu canadien, le Fonds Scotia d'obligations mondiales, le Fonds Scotia de dividendes canadiens, le Fonds Scotia de valeurs canadiennes de premier ordre, le Fonds Scotia de croissance canadienne, le Fonds Scotia d'actions canadiennes à faible capitalisation, le Fonds Scotia des ressources, le Fonds Scotia de croissance américaine, le Fonds Scotia d'actions américaines de valeur, le Fonds Scotia d'actions internationales de valeur, le Fonds Scotia européen, le Fonds Scotia de la région du Pacifique, le Fonds Scotia d'Amérique latine, le Fonds Scotia de croissance mondiale, le Fonds Scotia d'actions mondiales à faible capitalisation, le Fonds Scotia potentiel mondial, le Fonds Scotia mondial des changements climatiques, le Fonds Scotia indiciel obligataire canadien, le Fonds Scotia indiciel canadien, le Fonds Scotia indiciel américain et le Fonds Scotia indiciel international offrent actuellement des parts de catégorie I. Celles-ci ne comportent aucun frais de gestion puisque les investisseurs négocient plutôt les frais qui nous sont payés directement.

## Comment acheter des parts

### Placements minimaux

Le tableau qui suit présente le montant minimal du placement initial et de chaque placement subséquent dans des parts de catégorie A et de catégorie prestige d'un Fonds. Veuillez vous reporter à la page 122 pour obtenir plus de détails sur les cotisations par prélèvements automatiques. Pour ce qui est des parts de catégorie F d'un Fonds (autre que les Portefeuilles Partenaires Scotia), le placement initial minimal est de 2 500 \$, et chaque placement subséquent doit être d'au moins 50 \$. Les montants minimaux du placement initial pour ce qui est de parts de catégorie F des Portefeuilles Partenaires Scotia sont indiqués dans le tableau. Pour les parts de catégorie I d'un Fonds, le montant minimal du placement initial est généralement de 1 000 000 \$. Si vous achetez, vendez ou substituez des parts par l'entremise de courtiers qui ne sont pas membres de votre groupe, vous pourriez devoir verser des montants initiaux minimaux ou des montants subséquents minimaux plus élevés pour effectuer un placement.

	Placement initial minimal		Placement subséquent minimal (y compris les cotisations par prélèvements automatiques <sup>2</sup> )
<b>Fonds</b>	<b>Tous les comptes sauf les comptes du programme<sup>3</sup> Placement CAP<sup>MC</sup></b>  Tous les régimes enregistrés Scotia, sauf les FERR Scotia		
Fonds Scotia indiciel obligataire canadien			
Fonds Scotia indiciel canadien			
Fonds Scotia indiciel américain			
Fonds Scotia CanAm indiciel			
Fonds Scotia indiciel Nasdaq			
Fonds Scotia indiciel international	1 000 \$	5 000 \$	50 \$
Fonds Scotia des bons du Trésor			
Fonds Scotia du marché monétaire (catégorie A)			
Fonds Scotia du marché monétaire en \$ US <sup>1</sup>	2 000 \$	10 000 \$	50 \$
Fonds Scotia du marché monétaire (catégorie prestige) <sup>4</sup>			
Fonds Scotia privilégié des bons du Trésor <sup>4</sup>	100 000 \$	250 000 \$	500 \$
Fonds Scotia de croissance mondiale	100 \$	5 000 \$	25 \$
Fonds Scotia d'obligations en \$ US <sup>1</sup>			
<b>Tous les autres Fonds</b>	500 \$	5 000 \$	50 \$
Portefeuilles Partenaires Scotia	5 000 \$	5 000 \$	50 \$
Portefeuilles Sélection Scotia			
Portefeuilles Scotia Vision	2 500 \$	2 500 \$	50 \$

<sup>1</sup> Vous devez payer les parts de ce Fonds en dollars américains.

<sup>2</sup> Si vous choisissez d'investir moins régulièrement qu'à une fréquence mensuelle à l'aide des cotisations par prélèvements automatiques (c.-à-d. bimestriellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement), le montant minimal de chaque placement sera déterminé en multipliant les montants du tableau par 12 et en

divisant le produit par le nombre de placements que vous faites au cours d'une année civile. Par exemple, pour la plupart des Fonds, si vous choisissez d'investir trimestriellement, le placement minimal pour chaque trimestre sera de 50 \$ multiplié par 12, divisé par 4, soit 150 \$.

<sup>3</sup> Aucun montant minimal n'est requis à l'égard du placement initial dans le Fonds Scotia de revenu mensuel diversifié, le Fonds Scotia canadien équilibré, le Fonds Scotia de croissance mondiale et le Fonds Scotia canadien de répartition tactique d'actifs lorsque des parts de ces Fonds sont achetées à l'aide du programme *Placement CAP<sup>MC</sup>* offert par la Banque Scotia. Veuillez vous reporter à la page 122 pour obtenir plus de détails.

<sup>4</sup> Nous pouvons, sans vous en aviser, changer vos parts de catégorie prestige pour des parts de catégorie A du Fonds Scotia du marché monétaire et substituer à vos parts du Fonds Scotia privilégié des bons du Trésor des parts du Fonds Scotia des bons du Trésor, selon le cas, si vous ne maintenez pas les investissements initiaux minimaux décrits aux présentes. Vous serez présumé ne pas avoir maintenu l'investissement minimal si la valeur marchande courante de vos parts au cours de la dernière journée ouvrable de tout mois est inférieure à l'investissement minimal indiqué précédemment.

Nous pouvons modifier ces minimums à tout moment ou y renoncer. Nous pouvons fermer votre compte si la valeur de votre placement tombe en deçà du placement initial minimal qui s'applique à votre compte.

### Renseignements complémentaires sur les achats

- Nous pouvons refuser la totalité ou toute partie de votre ordre avant la fin du prochain jour ouvrable du Fonds qui reçoit l'ordre. Si nous le refusons, nous renverrons immédiatement l'argent reçu, sans intérêt. Nous pouvons refuser votre ordre si vous avez effectué plusieurs achats et plusieurs ventes de parts d'un Fonds dans un délai très court, habituellement 31 jours. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la rubrique *Opérations à court terme*.
- Vous devez payer vos parts au moment où vous les achetez. Si nous ne recevons pas le paiement dans les trois jours ouvrables suivant l'établissement du prix d'achat, nous vendrons vos parts le jour ouvrable suivant. Si le produit de la vente est supérieur au coût d'achat des parts, le Fonds conserve la différence. Si le produit est inférieur au coût d'achat des parts, nous devons payer l'insuffisance. Nous pourrions recouvrer l'insuffisance et les frais connexes auprès du courtier qui a passé l'ordre, ou auprès de vous si vous nous avez passé l'ordre directement.
- Vous devez payer en dollars américains les parts du Fonds Scotia du marché monétaire en \$ US et du Fonds Scotia d'obligations en \$ US.
- Votre courtier ou nous-mêmes vous enverrons une confirmation de votre achat dès que l'ordre aura été traité. Si vous achetez des parts à l'aide de cotisations par prélèvements automatiques, vous recevrez une confirmation uniquement pour le placement initial et au moment où vous modifierez le montant de votre placement régulier.

### Comment substituer des Fonds

Vous pouvez substituer un Fonds Scotia à un autre Fonds Scotia tant que vous êtes admissible à détenir des parts de la catégorie particulière de ce Fonds Scotia. Lorsque nous recevons votre ordre, nous vendrons des parts du premier Fonds puis utiliserons le produit pour acheter des parts du deuxième. Si vous substituez des parts dans les 31 jours de leur achat, il se peut que vous ayez à payer des frais d'opération à court terme. Veuillez vous reporter à la rubrique *Opérations à court terme* pour obtenir plus de détails.

### Renseignements complémentaires sur les substitutions

- Les règles qui régissent l'achat et la vente de parts s'appliquent également aux substitutions.

- La substitution de parts de catégorie A, de catégorie F, de catégorie I ou de catégorie prestige à des parts de catégorie conseillers achetées selon l'option avec frais de souscription différés ou l'option de souscription avec frais de souscription différés réduits peut donner lieu à des frais de rachat.
- Vous pouvez substituer les parts de Fonds évaluées dans une même monnaie.
- Si vous détenez vos parts dans un compte non enregistré, il se peut que vous réalisiez un gain en capital ou que vous subissiez une perte en capital. Les gains en capital sont imposables.
- Votre courtier ou nous-mêmes vous enverrons une confirmation dès que votre ordre aura été traité.

### Comment changer la désignation de vos parts

Vous pouvez échanger vos parts d'une catégorie contre des parts d'une autre catégorie du même Fonds, dans la mesure où vous avez le droit de détenir cette catégorie de parts. Si vous échangez des parts d'une catégorie contre des parts d'une autre catégorie du même Fonds, la valeur de votre placement ne changera pas (déduction faite des frais payés pour changer la désignation de vos parts, le cas échéant), mais le nombre de parts que vous détenez changera, car chaque catégorie comporte un prix par part différent. Il est possible que votre courtier vous demande une rémunération pour changer la désignation de vos parts.

### Comment vendre vos parts

En général, vos directives de vente doivent être faites par écrit, et votre banque, votre société de fiducie ou votre courtier doit avaliser votre signature. Il se peut que nous vous demandions une autre preuve de votre autorisation de signer.

Nous enverrons votre paiement à votre courtier dans les trois jours ouvrables de la réception de votre ordre dûment rempli. Si vous vendez des parts dans les 31 jours de leur achat, il se pourrait que vous ayez à payer des frais d'opération à court terme. Veuillez vous reporter à la rubrique *Opérations à court terme* pour obtenir plus de détails.

Vous pouvez également vendre des parts de façon régulière en établissant un programme de retraits automatiques. Veuillez vous reporter à la rubrique *Services facultatifs* pour obtenir plus de détails.

### Renseignements complémentaires sur la vente

- Vous devez fournir tous les documents nécessaires dans les 10 jours ouvrables du jour où le prix de rachat est établi. Si nous ne les recevons pas, nous rachèterons les parts à la fermeture des bureaux le 10<sup>e</sup> jour ouvrable. Si le coût de l'achat des parts est inférieur au produit de la vente, le

Fonds conservera la différence. Si le coût de l'achat des parts est supérieur au produit de la vente, nous devons payer l'insuffisance. Nous pouvons recouvrer l'insuffisance et les frais connexes auprès du courtier qui a passé l'ordre, ou auprès de vous si vous nous avez passé l'ordre directement.

- Les ordres de vente passés pour les sociétés par actions, fiducies, sociétés de personnes, mandataires, fiduciaires, copropriétaires survivants ou successions doivent être accompagnés des documents nécessaires et d'une preuve de l'autorisation de signer. L'ordre de vente ne prendra effet que lorsque le Fonds aura reçu tous les documents nécessaires, dûment remplis.
- Si vous détenez des parts du Fonds Scotia du marché monétaire en \$ US ou du Fonds Scotia d'obligations en \$ US, nous vous enverrons le produit de la vente en dollars américains.
- Vous réaliserez probablement un gain en capital ou subirez une perte en capital. Les gains en capital sont imposables dans un compte non enregistré.
- Votre courtier ou nous-mêmes vous enverrons une confirmation dès que votre ordre aura été traité. Si vous vendez des parts par l'intermédiaire du programme de retraits automatiques, vous recevrez une confirmation uniquement pour le premier retrait.

#### **Suspension de votre droit d'acheter, de substituer et de vendre des parts**

La réglementation en matière de valeurs mobilières nous permet de suspendre temporairement votre droit de vendre vos parts et de reporter le paiement du produit de la vente :

- pendant toute période où la négociation normale est suspendue à une bourse à laquelle des titres ou des instruments dérivés constituant plus de 50 % de la valeur du Fonds ou de sa position sur le marché sous-jacent sont négociés et que ces titres ou instruments dérivés ne sont négociés sur aucune autre bourse, ou encore
- avec l'approbation des autorités en valeurs mobilières.

Nous n'accepterons aucun ordre d'achat de parts pendant les périodes où nous avons suspendu le droit des épargnants de vendre leurs parts.

Vous pouvez retirer votre ordre de vente avant la fin de la période de suspension. Sinon, nous vendrons vos parts à la première valeur liquidative par part calculée après la levée de la suspension.

#### **Opérations à court terme**

Les opérations à court terme des épargnants peuvent augmenter les frais d'un Fonds, ce qui touche tous les épargnants du Fonds. Pour dissuader quiconque d'effectuer des opérations à court terme, un Fonds peut demander des frais correspondant à 2 % du montant des parts que vous vendez ou substituez si vous vendez vos parts ou les substituez dans les 31 jours de leur achat. Ces frais sont directement versés au Fonds. Vous serez responsable des frais ainsi que de toutes conséquences fiscales découlant de la perception des frais d'opération à court terme. Bien que ces frais soient généralement payés à partir du produit du rachat du Fonds visé, nous avons le droit de faire racheter les parts de tout autre Fonds dans votre compte sans qu'aucun autre avis ne vous soit donné. Nous pouvons, à notre appréciation, décider quelles parts seront rachetées. Les frais ne s'appliquent pas aux fonds de quasi-liquidités, étant entendu qu'il s'agit de fonds très liquides.

Nous pouvons renoncer à ces frais.

# Services facultatifs

Dans cette rubrique, vous apprendrez quels comptes, programmes et services sont offerts aux épargnants des Fonds Scotia. Pour plus de détails et pour obtenir des formulaires de demande, téléphonez-nous au 1-800-387-5004 pour le service en français ou au 1-800-268-9269 (416-750-3863 à Toronto) pour le service en anglais ou communiquez avec votre succursale du Groupe Banque Scotia.

## Cotisations par prélèvements automatiques

Après avoir effectué votre placement initial, vous pouvez effectuer à intervalles réguliers des cotisations par prélèvements automatiques (CPA) aux Fonds de votre choix au moyen de virements automatiques à partir de votre compte bancaire auprès de toute institution financière choisie du Canada.

## Renseignements complémentaires sur les cotisations par prélèvements automatiques

- Les cotisations par prélèvements automatiques peuvent se faire pour les comptes non enregistrés, les REER et les REEE. Veuillez vous reporter à la page 119 pour connaître les montants des placements minimaux.
- Vous pouvez choisir d'investir toutes les semaines, deux fois par semaine, deux fois par mois, mensuellement, bimestriellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement.
- Nous transférerons automatiquement l'argent de votre compte bancaire aux Fonds que vous aurez choisis.
- Vous pouvez changer le montant investi et la fréquence de votre placement, ou encore mettre fin au programme, en nous en avisant par écrit.
- Nous pouvons modifier ou annuler le programme à tout moment.
- Si vous faites des achats au moyen de cotisations par prélèvements automatiques, vous recevrez le prospectus simplifié de renouvellement des Fonds seulement si vous en faites la demande. Si vous désirez recevoir un exemplaire du prospectus de renouvellement avec toute modification, veuillez communiquer avec nous au 1-800-387-5004, télécopier votre demande à votre succursale du Groupe Banque Scotia ou encore vous rendre à cette succursale. Le prospectus de renouvellement ayant cours de même que toute modification se trouvent à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou [www.scotiabank.com/mutualfunds](http://www.scotiabank.com/mutualfunds). Malgré le fait qu'aucun droit de résolution n'est prévu par la loi à l'égard d'un achat de parts d'OPC effectué au moyen d'une cotisation par prélèvements automatiques, vous aurez toujours le droit de demander des dommages-intérêts ou la nullité dans le cas où un prospectus de renouvellement contiendrait des informations fausses ou trompeuses, que vous ayez ou non demandé un prospectus de renouvellement.

## Programme Placement CAP<sup>MC</sup>

Le programme *Placement CAP* offert par la Banque Scotia vous permet d'évaluer votre situation financière actuelle et apporte

des solutions à chacun de vos objectifs en vous suggérant des options de placement en fonction de vos besoins particuliers. À l'aide du programme, vous déterminez le montant que vous pouvez cotiser régulièrement à l'égard de chacun de vos objectifs. Le montant des cotisations par prélèvements automatiques sera tiré de votre compte bancaire et affecté aux placements que vous avez choisis. Aucun montant minimal ne s'applique à l'égard du placement initial dans les parts de certains Fonds lorsqu'elles sont achetées à l'aide du programme. Veuillez vous reporter à la page 119 pour obtenir plus de détails.

## Programme de retraits automatiques

Notre programme de retraits automatiques vous permet de recevoir des paiements en espèces réguliers de vos Fonds. Le tableau qui suit présente le solde minimal nécessaire pour commencer le programme et le minimum par retrait.

Fonds	Solde minimal pour mettre le programme en place	Minimum par retrait
Fonds Scotia des bons du Trésor		
Fonds Scotia du marché monétaire <sup>1</sup>	10 000 \$	100 \$
Fonds Scotia du marché monétaire en \$ US <sup>2</sup>		
Fonds Scotia privilégié des bons du Trésor	250 000 \$	500 \$
Tous les autres Fonds <sup>1</sup>	5 000 \$	50 \$

<sup>1</sup> Pour détenir des parts de catégorie prestige, vous devez maintenir un placement minimal de 100 000 \$. Vous pouvez établir un programme de retraits automatiques à condition de retirer un montant minimal de 500 \$ par retrait. Si vous établissez un programme de retraits automatiques pour les parts de catégorie prestige, vous devez veiller à maintenir ce placement minimal, à défaut de quoi, nous pouvons échanger vos parts de catégorie prestige contre des parts de catégorie A du Fonds Scotia du marché monétaire sans vous en aviser.

<sup>2</sup> Vous devez payer les parts du Fonds Scotia du marché monétaire en \$ US et du Fonds Scotia d'obligations en \$ US en dollars américains.

## Renseignements complémentaires sur le programme de retraits automatiques

- Le programme de retraits automatiques n'est offert que pour les comptes non enregistrés.
- Vous pouvez choisir de recevoir des paiements mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement.
- Nous vendrons automatiquement le nombre de parts nécessaire pour effectuer des paiements à votre compte bancaire auprès de toute institution financière choisie du Canada, ou par chèque.
- Si vous vendez des parts dans les 31 jours de leur achat, il se pourrait que vous ayez à payer des frais d'opération à court terme. Veuillez vous reporter à la rubrique *Opérations à court terme* pour obtenir plus de détails.
- Il se peut que vous réalisiez un gain en capital ou que vous subissiez une perte en capital. Les gains en capital sont imposables.

- Vous pouvez changer les Fonds ainsi que le montant ou la fréquence de vos paiements, ou encore annuler le programme en nous en avisant par écrit.
- Nous pouvons modifier ou annuler le programme, ou encore renoncer aux montants minimaux à tout moment.

**Si vous retirez plus d'argent que n'en gagnent vos parts, vous risquez d'épuiser votre placement.**

### **Régimes enregistrés**

Nous offrons des REER, des FERR, des CRI, des RER immobilisés, des FRV, des FRRI, des FERP, des REEE et des CELI Scotia. Vous pouvez effectuer des placements forfaitaires ou, si vous le préférez, vous pouvez mettre en place un programme d'investissement automatique au moyen de cotisations par prélèvements automatiques. Vous trouverez les montants minimaux des placements à la page 119.

Vous pouvez aussi détenir des parts des Fonds dans des régimes enregistrés autogérés auprès d'autres institutions financières. Il se pourrait qu'on vous demande des frais pour de tels régimes.

# Frais

Dans cette rubrique, nous décrivons les frais que vous pourriez avoir à payer si vous investissez dans les Fonds. Il se peut que vous ayez à payer ces frais directement, ou alors le Fonds peut avoir à en payer certains, ce qui réduit la valeur de votre placement. Puisque les parts de catégorie A, de catégorie F, de catégorie I et de catégorie prestige des Fonds ne comportent

pas de frais d'acquisition, il n'est pas nécessaire de tenir une assemblée des porteurs de ces catégories de parts des Fonds pour approuver une augmentation des frais imputés aux Fonds. Une telle augmentation ne peut prendre effet que si les porteurs de parts sont avisés au moins 60 jours avant la date de son entrée en vigueur.

## Frais payables par les Fonds

### Frais de gestion

Chaque Fonds nous verse des frais de gestion pour chaque catégorie de parts en échange de services de gestion généraux. Ces frais sont calculés et versés quotidiennement. Les taux annuels maximaux des frais de gestion pour les parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie prestige sont les suivants :

#### *Parts de catégorie A*

<b>Fonds</b>	<b>Frais de gestion annuels maximaux (%)</b>
<b>Fonds de quasi-liquidités</b>	
Fonds Scotia des bons du Trésor	1,00
Fonds Scotia privilégié des bons du Trésor	0,50 <sup>1</sup>
Fonds Scotia du marché monétaire	1,00
Fonds Scotia du marché monétaire en \$ US	1,00
<b>Fonds de revenu</b>	
Fonds Scotia hypothécaire de revenu	1,25
Fonds Scotia de revenu canadien	1,25
Fonds Scotia d'obligations en \$ US	1,50
Fonds Scotia d'obligations mondiales	1,50
<b>Fonds équilibrés</b>	
Fonds Scotia de revenu mensuel diversifié	1,25
Fonds Scotia canadien équilibré	1,75
Fonds Scotia canadien de répartition tactique d'actifs	1,75
<b>Fonds d'actions</b>	
<i>Fonds d'actions canadiennes</i>	
Fonds Scotia de dividendes canadiens	1,50
Fonds Scotia de valeurs canadiennes de premier ordre	1,85
Fonds Scotia de croissance canadienne	1,85
Fonds Scotia d'actions canadiennes à faible capitalisation	2,00
Fonds Scotia des ressources	2,00
<i>Fonds d'actions américaines</i>	
Fonds Scotia de croissance américaine	2,00
Fonds Scotia d'actions américaines de valeur	2,00
<i>Fonds d'actions internationales</i>	
Fonds Scotia d'actions internationales de valeur	2,15
Fonds Scotia européen	2,00
Fonds Scotia de la région du Pacifique	2,00
Fonds Scotia d'Amérique latine	2,50
<i>Fonds d'actions mondiales</i>	
Fonds Scotia de croissance mondiale	2,00
Fonds Scotia d'actions mondiales à faible capitalisation	2,35
Fonds Scotia potentiel mondial	2,20
Fonds Scotia mondial des changements climatiques	2,00

## Frais payables par les Fonds (suite)

### *Parts de catégorie A (suite)*

Fonds	Frais de gestion annuels maximaux (%)
<b>Fonds indiciels</b>	
Fonds Scotia indiciel obligataire canadien	0,70
Fonds Scotia indiciel canadien	0,80
Fonds Scotia indiciel américain	0,80
Fonds Scotia CanAm indiciel	0,80
Fonds Scotia indiciel Nasdaq	0,80
Fonds Scotia indiciel international	0,80
<b>Portefeuilles Scotia</b>	
<i>Portefeuilles Sélection Scotia</i>	
Portefeuille de revenu et de croissance modérée Sélection Scotia	1,60
Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Sélection Scotia	1,75
Portefeuille de croissance moyenne Sélection Scotia	1,90
Portefeuille de croissance dynamique Sélection Scotia	2,10
<i>Portefeuilles Partenaires Scotia</i>	
Portefeuille de revenu et de croissance modérée Partenaires Scotia	1,85
Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Partenaires Scotia	2,00
Portefeuille de croissance moyenne Partenaires Scotia	2,15
Portefeuille de croissance dynamique Partenaires Scotia	2,35
<i>Portefeuilles Scotia Vision</i>	
Portefeuille Scotia Vision prudente 2010	1,60
Portefeuille Scotia Vision dynamique 2010	1,65
Portefeuille Scotia Vision prudente 2015	1,70
Portefeuille Scotia Vision dynamique 2015	1,75
Portefeuille Scotia Vision prudente 2020	1,80
Portefeuille Scotia Vision dynamique 2020	1,85
Portefeuille Scotia Vision prudente 2030	2,00
Portefeuille Scotia Vision dynamique 2030	2,05

<sup>1</sup> Le Fonds verse une remise sur les frais de gestion de 0,20 % lorsque la valeur du Fonds dans un compte se situe entre 250 000 \$ et 1 000 000 \$; la remise est de 0,35 % lorsque la valeur du Fonds dans un compte est de plus de 1 000 000 \$.

### *Parts de catégorie F*

Fonds	Frais de gestion annuels maximaux (%)
<b>Fonds de revenu</b>	
Fonds Scotia hypothécaire de revenu	0,625
Fonds Scotia de revenu canadien	0,625
Fonds Scotia d'obligations en \$ US	0,75
Fonds Scotia d'obligations mondiales	0,75
<b>Fonds équilibrés</b>	
Fonds Scotia de revenu mensuel diversifié	0,625
Fonds Scotia canadien équilibré	0,875
Fonds Scotia canadien de répartition tactique d'actifs	0,875
<b>Fonds d'actions</b>	
<i>Fonds d'actions canadiennes</i>	
Fonds Scotia de dividendes canadiens	0,75
Fonds Scotia de valeurs canadiennes de premier ordre	0,925
Fonds Scotia de croissance canadienne	0,925
Fonds Scotia d'actions canadiennes à faible capitalisation	1,00
Fonds Scotia des ressources	1,00

## Frais payables par les Fonds (suite)

### *Parts de catégorie F (suite)*

<b>Fonds</b>	<b>Frais de gestion annuels maximaux (%)</b>
<i>Fonds d'actions américaines</i>	
Fonds Scotia de croissance américaine	1,00
Fonds Scotia d'actions américaines de valeur	1,00
<i>Fonds d'actions internationales</i>	
Fonds Scotia d'actions internationales de valeur	1,15
Fonds Scotia européen	1,00
Fonds Scotia de la région du Pacifique	1,00
Fonds Scotia d'Amérique latine	1,25
<i>Fonds d'actions mondiales</i>	
Fonds Scotia de croissance mondiale	1,00
Fonds Scotia d'actions mondiales à faible capitalisation	1,35
Fonds Scotia potentiel mondial	1,20
Fonds Scotia mondial des changements climatiques	1,00
<b>Fonds indiciels</b>	
Fonds Scotia indiciel obligataire canadien	0,35
Fonds Scotia indiciel canadien	0,40
Fonds Scotia indiciel américain	0,40
Fonds Scotia CanAm indiciel	0,40
Fonds Scotia indiciel Nasdaq	0,40
Fonds Scotia indiciel international	0,40
<b>Portefeuilles Scotia</b>	
<i>Portefeuilles Sélection Scotia</i>	
Portefeuille de revenu et de croissance modérée Sélection Scotia	0,60
Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Sélection Scotia	0,75
Portefeuille de croissance moyenne Sélection Scotia	0,90
Portefeuille de croissance dynamique Sélection Scotia	1,10
<i>Portefeuilles Partenaires Scotia</i>	
Portefeuille de revenu et de croissance modérée Partenaires Scotia	0,85
Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Partenaires Scotia	1,00
Portefeuille de croissance moyenne Partenaires Scotia	1,15
Portefeuille de croissance dynamique Partenaires Scotia	1,35

### *Parts de catégorie prestige*

<b>Fonds</b>	<b>Frais de gestion annuels minimaux (%)</b>
Fonds Scotia du marché monétaire	0,30

### *Fonds qui investissent dans d'autres fonds*

Un fonds sous-jacent paie ses propres frais, lesquels s'ajoutent aux frais payables par un Fonds qui investit dans le fonds sous-jacent.

Aucuns frais de gestion ni aucune prime d'incitation ne sont payables par un Fonds si le paiement de ces frais ou primes pourrait raisonnablement être perçu comme un paiement en double des frais payables par un fonds sous-jacent pour les mêmes services.

Aucuns frais de vente ou de rachat ne sont payables par un Fonds lorsqu'il achète ou vend des titres d'un fonds sous-jacent géré par nous, par une personne ayant des liens avec nous ou par un membre de notre groupe ou si le paiement de ces frais pourrait raisonnablement être perçu comme un paiement en double des frais payables par un épargnant du Fonds.

### *Remise sur les frais de gestion*

Outre la remise sur les frais de gestion pour le Fonds Scotia privilégié des bons du Trésor, il se peut que les Fonds vous fassent une remise sur les frais de gestion si vous effectuez un placement important. Les distributions sont négociables et sont réinvesties dans le Fonds. Nous pouvons cesser de faire des remises sur les frais de gestion suivant un avis écrit à vous-même ou à votre courtier.

## Frais payables par les Fonds (suite)

**Frais d'exploitation** On impute à chaque catégorie d'un Fonds ses propres frais et sa quote-part des frais du Fonds qui sont communs à toutes les catégories. Les frais d'exploitation peuvent comprendre des frais juridiques et d'autres frais engagés pour se conformer aux politiques et aux exigences légales et réglementaires, des honoraires de vérification, des frais de garde, des taxes et des impôts, de frais de courtage et des frais de communication avec les porteurs de parts. Ces frais comprennent aussi les coûts liés aux activités du CEI (comme ceux liés à la tenue des réunions, aux primes d'assurance du CEI, ainsi que les frais des conseillers dont le CEI a retenu les services), les honoraires versés à chacun des membres du CEI et les frais raisonnables liés à l'exercice des fonctions de chacun en tant que membre du CEI. À l'heure actuelle, chaque membre du CEI a le droit de recevoir une provision de 10 000 \$ (15 000 \$ pour le président) par année, et des jetons de présence de 1 000 \$ par réunion du CEI à laquelle il assiste et de 800 \$ pour chaque réunion de formation ou d'information à laquelle il assiste. Chaque Fonds verse une quote-part de la rémunération totale versée au CEI à chaque année et rembourse les membres du CEI des frais qu'ils ont engagés dans le cadre des services qu'ils rendent en tant que membres du CEI. La quote-part de la rémunération du CEI que chaque Fonds doit verser sera mentionnée dans les états financiers du Fonds. Nous pouvons choisir de prendre ces frais en charge.

### *Fonds Scotia hypothécaire de revenu*

Le Fonds Scotia hypothécaire de revenu verse à la Société d'hypothèques Scotia, filiale en propriété exclusive de la Banque Scotia, une rémunération pour l'administration de toutes les créances hypothécaires qu'elle détient. Cette rémunération équivaut à un taux annualisé de 3/8 de 1 % de la valeur liquidative moyenne des créances hypothécaires.

---

## Frais payables directement par vous

**Frais d'acquisition** Aucuns

---

**Frais de rachat** Aucuns

---

**Frais de substitution** Aucuns

---

**Frais d'opération à court terme** Un Fonds peut demander des frais correspondant à 2 % du montant des parts vendues ou substituées si vous vendez ou substituez des parts dans les 31 jours de leur achat.

Les frais ne s'appliquent pas aux fonds de quasi-liquidités.

Nous pouvons renoncer à ces frais.

---

**Frais relatifs aux régimes enregistrés** Le fiduciaire peut demander des frais de retrait ou de transfert d'au plus 50 \$.

---

**Autres frais**

- Cotisations par prélèvements automatiques : aucuns
- Programme de retraits automatiques : aucuns

## Effet des frais d'acquisition

Les parts de catégorie A, de catégorie F, de catégorie prestige et de catégorie I des Fonds ne comportent pas de frais d'acquisition. Cela signifie que vous ne payez aucune commission de vente lorsque vous achetez, substituez ou vendez des parts de ces catégories par l'intermédiaire des Placements Scotia Inc. ou de

Scotia Capitaux Inc. (y compris de ScotiaMcLeod et Placement direct ScotiaMcLeod). Il se peut que vous ayez à payer un courtage ou d'autres frais si vous achetez, substituez ou vendez des parts par l'intermédiaire d'autres courtiers.

## Rémunération du courtier

Dans cette rubrique, nous expliquons la façon dont nous rémunérons les employés et courtiers lorsque vous investissez dans des parts de catégorie A ou de catégorie prestige des Fonds.

### Commissions de vente

Nous pouvons verser à nos employés une commission de vente initiale allant jusqu'à 1 % du montant que vous investissez.

### Frais de service

Nous versons aux employés et aux courtiers des frais de service sur les parts de catégorie A et de catégorie prestige. Nous ne versons aucuns frais de service sur les parts de catégorie F. Les frais sont calculés quotidiennement et payés mensuellement et, sous réserve de certaines conditions, sont fondés sur la valeur des parts de catégorie A ou de catégorie prestige de chaque Fonds que les épargnants détiennent, vendues par un employé ou un courtier, aux taux annuels suivants :

Fonds	Taux annuel maximal des frais de service
Fonds Scotia du marché monétaire (parts de catégorie prestige)	
Fonds Scotia privilégié des bons du Trésor	jusqu'à 0,10 %
Fonds Scotia indiciel obligataire canadien	
Fonds Scotia indiciel canadien	
Fonds Scotia indiciel américain	
Fonds Scotia indiciel Nasdaq	
Fonds Scotia indiciel international	jusqu'à 0,40 %
Fonds Scotia des bons du Trésor	
Fonds Scotia du marché monétaire (parts de catégorie A)	
Fonds Scotia du marché monétaire en \$ US	jusqu'à 0,50 %
Fonds Scotia de revenu canadien	jusqu'à 0,55 %
Fonds Scotia hypothécaire de revenu	
Fonds Scotia CanAm indiciel	jusqu'à 0,625 %
Fonds Scotia d'obligations en \$ US	
Fonds Scotia d'obligations mondiales	
Fonds Scotia de revenu mensuel diversifié	
Fonds Scotia canadien équilibré	jusqu'à 0,75 %
Fonds Scotia de valeurs canadiennes de premier ordre	
Fonds Scotia de croissance canadienne	
Fonds Scotia d'actions canadiennes à faible capitalisation	
Fonds Scotia des ressources	
Fonds Scotia de croissance américaine	
Fonds Scotia de croissance mondiale	
Fonds Scotia européen	
Fonds Scotia de la région du Pacifique	

Taux annuel maximal des frais de service

Fonds	Taux annuel maximal des frais de service
Fonds Scotia d'actions américaines de valeur	
Fonds Scotia d'actions internationales de valeur	
Fonds Scotia potentiel mondial	
Fonds Scotia d'actions mondiales à petite capitalisation	
Fonds Scotia mondial des changements climatiques	
Portefeuille Scotia Vision prudente 2010	
Portefeuille Scotia Vision dynamique 2010	
Portefeuille Scotia Vision prudente 2015	
Portefeuille Scotia Vision dynamique 2015	
Portefeuille Scotia Vision prudente 2020	
Portefeuille Scotia Vision dynamique 2020	
Portefeuille Scotia Vision prudente 2030	
Portefeuille Scotia Vision dynamique 2030	jusqu'à 1,00 %
Fonds Scotia de dividendes canadiens	jusqu'à 1,10 %
Fonds Scotia canadien de répartition tactique d'actifs	jusqu'à 1,125 %
Portefeuille de revenu et de croissance modérée Partenaires Scotia	
Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Partenaires Scotia	
Portefeuille de croissance moyenne Partenaires Scotia	
Portefeuille de croissance dynamique Partenaires Scotia	
Portefeuille de revenu et de croissance modérée Sélection Scotia	
Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Sélection Scotia	
Portefeuille de croissance moyenne Sélection Scotia	
Portefeuille de croissance dynamique Sélection Scotia	
Fonds Scotia d'Amérique latine	jusqu'à 1,25 %

### Programme d'encouragement des ventes

Nous accordons des récompenses, comme de l'argent ou des biens, aux employés ou aux succursales à l'égard de la vente des parts de Fonds. Nous estimons que le coût de ces récompenses ne dépassera pas la somme de 1 \$ par tranche d'investissement de 1 000 \$ par porteur de parts. La valeur maximale d'une récompense qui peut être attribuée à un employé est de 1 000 \$ par année. Les membres du Groupe Banque Scotia peuvent inclure la vente de parts des Fonds dans leur programme général d'encouragement. Ces programmes comportent plusieurs produits différents du Groupe Banque Scotia. Nous pouvons offrir d'autres programmes d'encouragement, tant qu'ils sont approuvés par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

**Les Fonds et leurs porteurs de parts ne paient aucuns frais pour les programmes d'encouragement.**

## Participations

La Banque de Nouvelle-Écosse est, directement ou indirectement, propriétaire exclusive de Placements Scotia Inc. et de Scotia Capitaux Inc. (ce qui comprend ScotiaMcLeod et Placement direct ScotiaMcLeod), ainsi que de Société de valeurs mobilières E\* Trade Canada. Au 30 juin 2008, La Banque de Nouvelle-Écosse était directement propriétaire de 19,4 % de Patrimoine Dundee inc. à qui appartient Corporation de valeurs mobilières Dundee, Services financiers Dundee inc., Services Financiers Dundee Ltée et Goodman & Company, Dealer Services Inc. Vers le 15 novembre 2008 et sous réserve du respect des conditions habituelles de clôture ou de la renonciation à celles-ci, ce qui comprend la réception des approbations des organismes de réglementation compétents, La Banque de Nouvelle-Écosse acquerra 37,6 % des parts en circulation de CI Financial Income Fund qui est propriétaire de Gestion de capital Assante Ltée, d'Assante Financial Management Ltd. et de Blackmont Capital Inc. Chacun des courtiers susmentionnés peut vendre des parts des Fonds.

# Rémunération du courtier payée à partir des frais de gestion

Le coût des commissions de vente et de service et des programmes d'encouragement des ventes a été d'environ 3,90 %

du total des frais de gestion que nous ont versés tous les Fonds au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

## Incidences fiscales pour les épargnants

Dans la présente rubrique figure un résumé des effets qu'un placement dans les Fonds peut avoir sur vos impôts. Il a été tenu pour acquis que vous êtes un particulier (autre qu'une fiducie) et un résident canadien et que vous détenez vos parts à titre d'immobilisations. De plus amples renseignements sont fournis dans la notice annuelle des Fonds. Étant donné que les lois fiscales sont différentes d'une province à l'autre et que la situation n'est pas la même pour tous les épargnants, nous vous prions de consulter un expert en fiscalité.

### Votre placement peut fructifier

Les Fonds produisent des bénéfices sous forme de revenu et de gains en capital. Le revenu comprend l'intérêt et les dividendes qu'un Fonds obtient sur ses placements et les gains qu'il réalise sur certains instruments dérivés. Un Fonds réalise des gains en capital lorsqu'il vend des placements à profit.

Vous obtenez de l'argent sous forme de distributions lorsque le Fonds vous paie votre quote-part du revenu et des gains en capital qu'il a gagnés. En général, chaque Fonds distribue aux porteurs de parts assez de revenu net et de gains en capital nets réalisés chaque année pour ne pas avoir d'impôt sur le revenu à payer.

Vous pouvez aussi obtenir de l'argent sous forme de gains en capital lorsque vous vendez vos parts ou que vous y substituez d'autres parts à profit. Il se peut que vous subissiez une perte en capital si vous vendez ou substituez vos parts à perte.

### Imposition des bénéfices

Vous devez payer de l'impôt selon que vous détenez vos parts dans un régime enregistré ou dans un compte non enregistré.

#### Parts détenues dans un régime enregistré

Si vous détenez des parts d'un Fonds dans un REER, un FERR, un REEE, un CELI ou un autre régime enregistré, vous ne payez aucun impôt sur les distributions que le Fonds fait sur ces parts ou sur les gains en capital que reçoit votre régime enregistré à la vente ou à la substitution de parts. Lorsque vous retirez de l'argent d'un régime enregistré (autre qu'un CELI), cette somme sera en général assujettie à l'impôt, à votre taux d'imposition marginal. Vous devriez consulter un expert en fiscalité à propos des règles spéciales qui s'appliquent aux REEE.

#### Parts détenues dans un compte non enregistré

##### Distributions des Fonds

Si vous détenez des parts d'un Fonds dans un compte non enregistré, vous devez inclure dans le calcul de votre revenu

vos parts de votre quote-part des distributions de revenu net du Fonds et la fraction imposable de ses distributions des gains en capital nets (y compris les remises sur les frais de gestion), que vous recevez les distributions en espèces ou que nous les réinvestissons pour vous. En général, ces distributions sont imposables entre vos mains si vous recevez le revenu ou les gains directement. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille d'un Fonds est élevé, plus il y a de possibilité que le Fonds distribue des gains en capital.

Les distributions, y compris les remises sur les frais de gestion, peuvent comprendre un remboursement du capital. Lorsqu'un Fonds gagne moins de revenu et de gains en capital que le montant qui est distribué, la différence constitue un remboursement de capital qui n'est pas imposable, mais qui réduira le prix de base rajusté de vos parts du Fonds. Si le prix de base rajusté de vos parts est réduit à moins de zéro, vous serez réputé réaliser un gain en capital à la hauteur du montant négatif et le prix de base rajusté de vos parts augmentera pour s'établir à zéro. Vous devriez consulter votre conseiller en fiscalité au sujet des incidences fiscales découlant de la réception d'un remboursement de capital.

Le prix unitaire d'un Fonds peut comprendre le revenu ou les gains en capital que le Fonds a accumulés ou réalisés, mais qu'il n'a pas encore distribués. Si vous achetez des parts d'un Fonds juste avant qu'il fasse une distribution, vous aurez à payer de l'impôt sur la distribution, même si le Fonds a gagné le montant avant que vous deveniez propriétaire des parts. Par exemple, de nombreux Fonds font une seule, ou leur plus importante, distribution de revenu et de gains en capital en décembre. Si vous achetez des parts vers la fin de l'année, il se pourrait que vous ayez à payer de l'impôt sur le revenu et les gains en capital que le Fonds a gagnés pour l'année entière. Cela signifie que vous aurez à payer de l'impôt sur des bénéfices du Fonds dont vous n'aurez peu ou pas profité.

Nous vous transmettrons tous les ans des relevés d'impôt qui vous indiqueront le montant de chaque type de revenu et de remboursement du capital que le Fonds vous a distribués. Vous pouvez déduire tous les crédits d'impôt qui s'appliquent à ces bénéfices. Par exemple, si les distributions du Fonds comprennent des revenus de dividendes canadiens, vous pourrez vous prévaloir d'un crédit d'impôt pour dividendes. La qualification des distributions versées au cours d'une année ne sera établie de façon certaine aux fins de l'impôt canadien qu'à la fin de l'année d'imposition de chaque Fonds.

Les frais de gestion versés relativement aux parts de catégorie I ne seront pas déductibles.

## Gains (ou pertes) en capital des épargnants

En règle générale, vous devez aussi inclure dans le calcul de votre revenu la moitié de tout gain en capital que vous réalisez à la vente ou à la substitution de vos parts. Vous réaliserez un gain en capital si le produit de la vente, moins les coûts de vente, est supérieur au prix de base rajusté de vos parts. À l'inverse, vous subirez une perte en capital si le produit de la vente, moins les coûts de la vente, est inférieur au prix de base rajusté de vos parts. Vous pouvez affecter vos pertes en capital à la réduction de vos gains en capital.

Vous pourriez réaliser un gain de change ou subir une perte de change sur vos parts du Fonds Scotia du marché monétaire en \$ US ou du Fonds Scotia d'obligations en \$ US.

Comme le fait de changer des parts d'une catégorie d'un Fonds à une autre catégorie du même Fonds ne constitue pas une disposition aux fins de l'impôt, il n'en résultera ni gain ni perte en capital.

## Quels sont vos droits ?

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces vous confère un droit de résolution à l'égard d'un contrat d'achat de titres d'organismes de placement collectif, que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables de la réception du prospectus simplifié, ou un droit d'annulation par rapport à toute souscription, que vous pouvez exercer dans les 48 heures de la réception de la confirmation de votre ordre d'achat.

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous permet de demander la nullité d'un contrat d'achat de titres d'un organisme de placement

## Calcul du prix de base rajusté

Votre gain ou votre perte en capital aux fins de l'impôt est l'écart entre le montant que vous recevez lorsque vous vendez ou substituez vos parts et le prix de base rajusté de ces parts, moins les coûts de la vente, le cas échéant.

En règle générale, le prix de base rajusté total de vos parts correspond à ce qui suit :

- votre placement initial, **plus**
- tout placement supplémentaire, **plus**
- les distributions réinvesties, **moins**
- toute distribution de remboursement de capital, **moins**
- le prix de base rajusté de tout rachat précédent.

Vous devriez tenir un registre détaillé du coût d'achat de vos placements et des distributions que vous recevez sur ces parts pour pouvoir calculer leur prix de base rajusté. Vous voudrez peut-être consulter un expert en fiscalité à ce sujet.

collectif et un remboursement, ou des dommages-intérêts par suite d'opérations de placement effectuées avec un prospectus simplifié, une notice annuelle ou des états financiers contenant des informations fausses ou trompeuses sur l'organisme de placement collectif. Ces diverses actions doivent habituellement être exercées dans des délais déterminés.

Pour plus d'information, on se reportera à la législation sur les valeurs mobilières de la province ou du territoire pertinent et on consultera éventuellement un conseiller juridique.

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur chacun des Fonds dans leur notice annuelle, dans leurs derniers états financiers annuels et intermédiaires déposés et dans leurs derniers rapports annuels et intermédiaires de la direction sur le rendement des fonds déposés. Ces documents sont intégrés par renvoi dans le présent prospectus simplifié, de sorte qu'ils en font légalement partie intégrante, comme s'ils en constituaient une partie imprimée.

Vous pouvez obtenir un exemplaire de la notice annuelle des Fonds, de leurs états financiers et des rapports de la direction sur le rendement des fonds, en composant sans frais le 1-800-387-5004 pour le service en français ou le 1-800-268-9269 (416-750-3863 à Toronto) pour le service en

anglais, ou en vous adressant à votre représentant en épargne collective.

Vous trouverez aussi ces documents sur le site Internet [www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com).

On peut également obtenir ces documents et d'autres renseignements concernant les Fonds, tels les circulaires d'information et les contrats importants, sur le site Internet [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

**PLACEMENTS SCOTIA INC.**  
**16TH FLOOR**  
**40 KING STREET WEST**  
**TORONTO (ONTARIO)**  
**M5H 1H1**

## Fonds Scotia<sup>MC</sup>

### Prospectus simplifié

*Parts de catégorie A et de catégorie F (à moins d'indication contraire) et parts de catégorie I et de catégorie prestige en cas d'indication*

#### Fonds de quasi-liquidités

Fonds Scotia des bons du Trésor  
(parts de catégorie A seulement)  
Fonds Scotia privilégié des bons du Trésor  
(parts de catégorie A seulement)  
Fonds Scotia du marché monétaire  
(parts de catégorie A, de catégorie I et de catégorie prestige offertes)  
Fonds Scotia du marché monétaire en \$ US  
(parts de catégorie A seulement)

#### Fonds de revenu

Fonds Scotia hypothécaire de revenu  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia de revenu canadien  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia d'obligations en \$ US  
Fonds Scotia d'obligations mondiales  
(parts de catégorie I offertes)

#### Fonds équilibrés

Fonds Scotia de revenu mensuel diversifié  
Fonds Scotia canadien équilibré  
Fonds Scotia canadien de répartition tactique d'actifs

#### Fonds d'actions

##### Fonds d'actions canadiennes

Fonds Scotia de dividendes canadiens  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia de valeurs canadiennes de premier ordre  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia de croissance canadienne  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia d'actions canadiennes à faible capitalisation  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia des ressources  
(parts de catégorie I offertes)

##### Fonds d'actions américaines

Fonds Scotia de croissance américaine  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia d'actions américaines de valeur  
(parts de catégorie I offertes)

##### Fonds d'actions internationales

Fonds Scotia d'actions internationales de valeur  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia européen  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia de la région du Pacifique  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia d'Amérique latine  
(parts de catégorie I offertes)

#### Fonds d'actions mondiales

Fonds Scotia de croissance mondiale  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia d'actions mondiales à faible capitalisation  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia potentiel mondial  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia mondial des changements climatiques  
(parts de catégorie I offertes)

#### Fonds indiciels

Fonds Scotia indiciel obligataire canadien  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia indiciel canadien  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia indiciel américain  
(parts de catégorie I offertes)  
Fonds Scotia CanAm indiciel  
Fonds Scotia indiciel Nasdaq  
Fonds Scotia indiciel international  
(parts de catégorie I offertes)

#### Portefeuilles Scotia

##### Portefeuilles Sélection Scotia®

Portfeuille de revenu et de croissance modérée Sélection Scotia  
Portfeuille de revenu et de croissance équilibrés Sélection Scotia  
Portfeuille de croissance moyenne Sélection Scotia  
Portfeuille de croissance dynamique Sélection Scotia

##### Portefeuilles Partenaires Scotia®

Portfeuille de revenu et de croissance modérée Partenaires Scotia  
Portfeuille de revenu et de croissance équilibrés Partenaires Scotia  
Portfeuille de croissance moyenne Partenaires Scotia  
Portfeuille de croissance dynamique Partenaires Scotia

##### Portefeuilles Scotia Vision<sup>MC</sup>

Portfeuille Scotia Vision prudente 2010  
(parts de catégorie A seulement)  
Portfeuille Scotia Vision dynamique 2010  
(parts de catégorie A seulement)  
Portfeuille Scotia Vision prudente 2015  
(parts de catégorie A seulement)  
Portfeuille Scotia Vision dynamique 2015  
(parts de catégorie A seulement)  
Portfeuille Scotia Vision prudente 2020  
(parts de catégorie A seulement)  
Portfeuille Scotia Vision dynamique 2020  
(parts de catégorie A seulement)  
Portfeuille Scotia Vision prudente 2030  
(parts de catégorie A seulement)  
Portfeuille Scotia Vision dynamique 2030  
(parts de catégorie A seulement)



#### Recyclé

Contribue à l'utilisation responsable  
des ressources forestières

N° de cert. SGS-COC-004339  
[www.fsc.org](http://www.fsc.org)  
© 1996 Forest Stewardship Council

® Marque de commerce déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse utilisée sous licence.

<sup>MC</sup> Marques de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse utilisées sous licence.

Les Fonds Scotia sont offerts par Placements Scotia Inc. Placements Scotia Inc. et Scotia Capitaux Inc. sont des personnes morales distinctes de La Banque de Nouvelle-Écosse, même si elles sont détenues en propriété exclusive par celle-ci. ScotiaMcLeod et Placement direct ScotiaMcLeod sont des filiales de Scotia Capitaux Inc. Membre du FCPE.